

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**MOBILISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES DANS LE
DOMAINE DE L'EMPLOYABILITÉ JEUNESSE : RÉFLEXIONS AUTOUR
DU NON-RECOURS AUX SERVICES ET AUX CONNAISSANCES**

Par

Éva PAQUIN-LEFEBVRE

B. Sc. Études internationales

Essai présenté pour obtenir le grade de

Maître ès arts, M.A.

Maîtrise en mobilisation et transfert de connaissances

Octobre 2025

© Éva PAQUIN-LEFEBVRE, 2025

Cet essai intitulé

**MOBILISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES DANS LE
DOMAINE DE L'EMPLOYABILITÉ JEUNESSE : RÉFLEXIONS AUTOUR
DU NON-RECOURS AUX SERVICES ET AUX CONNAISSANCES**

et présenté par

Éva PAQUIN-LEFEBVRE

a été évalué par un jury composé de

Mme María Eugenia LONGO, directrice de recherche, Institut national de la recherche
scientifique

M. Mircea VULTUR, examinateur interne, Institut national de la recherche scientifique

Mme Sarah FILIATRAULT, examinatrice externe, présidente du Comité consultatif
Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

RÉSUMÉ

Cet essai présente une expérience de stage effectuée dans le cadre du programme de maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances de l'Institut national de la recherche scientifique. Réalisé en partenariat avec le Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail, ce stage portait sur la question de l'accès aux services publics d'employabilité pour les jeunes en situation NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation). Il a donné lieu à une recherche sur les facteurs de non-recours aux services, dont les résultats ont été diffusés sous différentes formes (rapport écrit, présentations orales), adaptées aux publics ciblés (du milieu scientifique et de la pratique).

Cet essai propose une analyse de ces activités de transfert de connaissances et des conditions liées à un projet de recherche partenariale et propose une réflexion sur le rôle de courtière de connaissances, occupé dans ce contexte, comme une posture d'interface entre la recherche et la pratique. Il mobilise aussi le cadre théorique du non-recours pour établir un lien entre l'accès aux droits sociaux et l'accès aux connaissances, ce qui permet d'examiner les mécanismes d'appropriation des savoirs sous cet angle nouveau.

Mots-clés : jeunes; ni en emploi, ni aux études ni en formation (NEEF); non-recours; accès aux services; mobilisation des connaissances; transfert des connaissances

ABSTRACT

This essay presents an internship experience carried out as part of the Master's program in knowledge mobilization and transfer at the Institut national de la recherche scientifique. Carried out in partnership with the Comité consultatif Jeunes (CCJ) of the Commission des partenaires du marché du travail, the internship focused on the issue of access to public employability services for young people in NEET (neither in employment, education nor training) situations. It gave rise to research on the factors involved in non-take-up of services, the results of which were translated in various forms (written report, oral presentations) and were adapted to target audiences (the scientific community and practitioners).

This essay offers an analysis of these knowledge transfer activities and the conditions associated with a partnership research project, and proposes a reflection on the role of knowledge broker, occupied in this context, as an interface posture between research and practical applications. It also mobilizes the theoretical framework of non-take-up to establish a link between access to social rights and access to knowledge, enabling us to examine the mechanisms of knowledge appropriation from this new angle.

Keywords: Young People; Not in Education, Employment or Training (NEET); Public action; Non-take-up; Access to Services; Knowledge Mobilization; Knowledge Transfer

REMERCIEMENTS

L'expérience de cette maîtrise fut remplie de hauts et de bas, de doutes et d'apprentissages. Elle n'aurait pas été possible sans le soutien que j'ai reçu de multiples sources. À ma directrice, María Eugenia Longo, merci pour l'opportunité de cette maîtrise et les apprentissages qu'elle m'a apportés. Ses conseils et son encadrement ont été précieux pour ma réussite. Je tiens aussi à remercier profondément le Comité consultatif Jeunes qui m'a accueilli avec bienveillance et dont l'engagement et l'intérêt envers le projet ont enrichi mon expérience.

Un grand merci envers mes proches, familles et ami-es qui m'ont soutenue et encouragée de façon continue pendant ce parcours.

Enfin, j'ai beaucoup de reconnaissance envers toute la communauté étudiante de l'INRS, pour les échanges et la vie sociale créée dans notre petite université. Un merci tout particulier à Martine et Melissa, pour leur présence quotidienne au sein de notre bureau partagé et pour les nombreux échanges qui m'ont tant apporté au cours de ces années. Votre apport à ce diplôme est inestimable.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	viii
Liste des abréviations et des sigles	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : Mise en contexte	5
1.1 Le Comité consultatif Jeunes (CCJ)	6
1.2 La Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ)	7
1.3 Liens entre les partenaires	7
1.4 La genèse du projet de stage	8
1.5 Modalités du stage	11
Chapitre 2 : Le projet de recherche	14
2.1 Problématique scientifique et question de recherche	14
2.1.1 <i>Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)</i>	15
2.1.2 <i>Le non-recours aux services publics</i>	16
2.2 Déroulement et méthodologie	23
2.3 Résultats de recherche	27
2.3.1 <i>Faits saillants du bilan des projets pour les jeunes en situation NEEF au Québec</i>	27
Chapitre 3 : la mobilisation des connaissances et les produits de transfert du stage	32
3.1 La mobilisation des connaissances : des définitions variées	32
3.2 La redéfinition des modes de production des savoirs scientifiques	34
3.3. Le transfert de connaissances	36
3.4 Les produits de transfert de connaissances	39
3.5 Le transfert de connaissances en milieu de pratique	40
3.5.1 <i>Présentation des résultats préliminaires aux membres du Comité consultatif Jeunes</i>	41
3.5.2 <i>Présentation au congrès des membres du RCJÉQ</i>	43
3.5.3 <i>Présentation au colloque QUARIERA</i>	44
3.5.4 <i>Rapport synthèse de recherche</i>	46
3.5.5 <i>Présentation lors du lancement des rapports NEEF avec le CCJ</i>	47

3.6 Le transfert de connaissances en milieu scientifique	49
3.6.1 <i>Présentation au colloque de l'ACETS</i>	49
3.7 Bilans des activités de transfert de connaissances	51
3.7.1 <i>La familiarité avec le milieu</i>	51
3.7.2 <i>La langue du transfert</i>	51
Chapitre 4 : Le recours aux connaissances et le rôle de courtier de connaissances.....	54
4.1 Le recours aux connaissances.....	54
4.1.1 <i>Les utilisateur·rices des connaissances</i>	55
4.1.2 <i>Le non-recours aux connaissances : une application de la typologie de Warin</i>	56
4.1.3 <i>Augmenter le recours aux connaissances</i>	61
4.2 Le rôle de courtier·ère de connaissances.....	63
4.2.1 <i>Une expérience pratique de courtière de connaissances</i>	65
4.2.2 <i>Le rôle de courtier·ère pour améliorer le recours aux connaissances</i>	67
Conclusion	70
Bibliographie	71
Annexe 1 : Guide d'entretien	79
Annexe 2 : Table des matières et sommaire exécutif du rapport de stage	81
Annexe 3 : Sélection de diapositives du support visuel pour l'activité de transfert de connaissances Présentation lors du lancement des rapports NEEF avec le CCJ	84
Annexe 4 : Sélection de diapositives du support visuel pour l'activité de transfert de connaissances dans le milieu scientifique (ACETS)	88
Annexe 5 : Sélection de diapositives du support visuel pour l'activité de transfert de connaissances du colloque Quariera	92

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Calendrier des activités de stage	12
Tableau 2. Les différentes activités de transfert selon le milieu ciblé	40
Tableau 3. Application des catégories du non-recours aux prestations sociales aux connaissances.....	57

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ACETS	Association canadienne des études sur le travail et le syndicalisme
ACFAS	Association canadienne francophone pour le savoir
AXTRA	Alliance des centres-conseils en emploi
CCJ	Comité consultatif Jeunes
CJE	Carrefours jeunesse-emploi
CPMT	Commission des partenaires du marché du travail
CRJ	Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec
CRJ-EE	CRJ, volet Emploi et Entrepreneuriat
INRS	Institut national de la recherche scientifique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MDC	Mobilisation des connaissances
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (jusqu'en 2022)
MESS	Ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale (depuis 2022)
RCJEQ	Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
UCS	Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

Le 20e siècle s'est terminé sur de profonds bouleversements sociétaux, marqués notamment par l'accélération des communications et l'évolution des modes de gouvernance dans les institutions. Considérant l'impact que le savoir et les connaissances peuvent avoir sur la vie des gens, l'UNESCO propose dans un rapport de 2005 un idéal inspirant, celui des sociétés du savoir. Cette expression désigne une société qui cherche à produire, diffuser et utiliser les connaissances pour contribuer au développement humain. Elle repose sur l'idée que le savoir et les connaissances sont des ressources clés pour la croissance et l'innovation (UNESCO 2005). L'objectif d'une société du savoir est de construire des ponts entre la recherche et l'intervention, entre les connaissances et l'action, au moyen des politiques publiques informées et fondées sur les connaissances (Lévesque 2023). Elle favorise alors le partage et la diffusion des connaissances savantes, ainsi que le déploiement de la science citoyenne et la mise en valeur des connaissances non scientifiques (traditionnelles, créatives, expérientielles, techniques, etc.) (Bernatchez 2014).

C'est dans ce contexte rempli de nouveauté, à la fois au niveau des acteur·rices, des attentes et des besoins, qu'a émergé une nouvelle culture du savoir. Gibbons et ses collègues (1994) décrivent ces nouveaux modes de production des savoirs sous le nom de « Mode 2 » caractérisé par son orientation vers la société, ainsi qu'une plus grande transdisciplinarité. Dans le « mode 2 », une visée pratique est ajoutée à l'activité scientifique, et l'évaluation de sa validité est également mesurée avec des préoccupations d'ordre social, politique et économique provenant des acteur·rices et des groupes sociaux concernés par la recherche (Gibbons et al. 1994). Il fait contraste au mode traditionnel de production des savoirs, « Mode 1 », caractérisé par l'hégémonie des savoirs théoriques, avec des disciplines qui communiquent peu entre elles, et par la claire séparation du monde académique et des universités de la société. La personne chercheuse, dans ce mode, est une figure d'autorité forte et ce sont ses pairs qui déterminent la valeur du savoir produit (Gibbons et al. 1994). Dans le nouveau mode de production des connaissances, les savoirs à l'extérieur du monde académique sont valorisés, et on assiste à une érosion du pouvoir des chercheur·es sur l'orientation de la recherche au profit d'acteur·rices non universitaires (Albert et Bernard 2000).

Bien qu'amplement critiquée (sur le fait que cette tendance serait nouvelle, ou qu'elle soit applicable seulement dans certains domaines, parmi d'autres critiques (Weingart 1997)) cette théorie résume bien l'idée générale que la production scientifique s'est transformée pour avoir de plus en plus un intérêt à se lier avec les intérêts de la société civile (Nowotny, Scott et Gibbons 2003).

Par ailleurs, de nombreux facteurs ont facilité ce rapprochement des milieux académiques avec ceux de pratique, dont la diffusion de l'idéologie néolibérale au sein des institutions d'enseignement supérieur ainsi que du gouvernement (Cain et al. 2018), parmi d'autres. Cette vision a amené la mise en place d'une rationalité économique du milieu académique, où la recherche est vue comme un produit commercialisable (Mount et Belanger 2004). L'ouverture du monde de la recherche au-delà des institutions d'enseignement supérieur a amené encore plus de compétition dans le milieu, où les chercheur·es compétitionnent également avec toutes sortes d'autres groupes en dehors du milieu académique qui veulent également produire des connaissances (Delanty 2001). Dans ce contexte, les universités travaillent à rendre légitime leur position pour obtenir des fonds publics et privés leur permettant de produire de la recherche. Une des stratégies utilisées est de démontrer leur responsabilité sociale, ainsi que leur engagement à améliorer la qualité de vie des communautés dans lesquelles elles se trouvent (Walker 2008).

Cela est également devenu tant une modalité de subvention des organismes subventionnaires canadiens et québécois (par exemple par des actions concertées agences publiques et d'autres acteurs ministériels ou privés (Bussièrès et al. 2012)), qu'un critère de demande de financements, qui exigent d'intégrer la diffusion des résultats de recherche. Les équipes de recherche (en particulier dans les domaines des sciences de la santé, des sciences humaines ainsi que sociales) (MacGregor et Phipps 2020) doivent ainsi annoncer explicitement les retombées prévues de leurs projets et prévoir un plan de mobilisation des connaissances (Cain et al. 2018). La logique de ces exigences est que la recherche financée par l'État doit profiter à la société, tout en permettant au gouvernement de prouver qu'il y a un « retour sur investissement » et que l'argent public a des retombées publiques (Cooper, Rodway et Read 2018).

C'est donc de ce contexte à la fois social, économique et politique qu'émergent les mouvements pour rapprocher les mondes académiques et de pratiques, rapprochement globalement conceptualisé sous le nom de « mobilisation des connaissances ». Toutefois, cette appellation ainsi que sa définition ne fait pas consensus : déjà en 2006, Graham et collègues relevaient dans la langue anglaise plus de trente termes qui pouvaient être utilisés pour référer à ce concept.

Sa définition ainsi que la variation des termes pouvant être utilisés sera raffinée et approfondie au cours de cet essai. Toutefois, de manière préliminaire, on peut utiliser la définition proposée par les Fonds de recherche du Québec qui comprend que :

La mobilisation des connaissances renvoie à l'idée que les connaissances issues de la recherche ou les résultats de recherches mènent, à moyen et à long termes, à l'action (i.e. à des innovations technologiques, médicales, sociales sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, etc.) et à un changement qui répond à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux en lien avec l'objet de la recherche. (Fonds de recherche du Québec 2024 : paragr. 1)

La mobilisation des connaissances occupe aujourd'hui une place de premier plan dans les réflexions pour rapprocher la science de la société et favoriser le dialogue entre les chercheur·es et les acteur·rices terrain. Cependant, naviguer ces deux mondes demande des compétences assez spécifiques, ainsi qu'une bonne compréhension des enjeux et des acteur·rices impliqué·es. C'est dans cette optique que s'inscrit le programme d'études de deuxième cycle en *Mobilisation et transfert de connaissances* de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) visant à « former des spécialistes de la recherche collaborative ou partenariale à l'interface des sciences sociales et de l'action publique, par le développement d'une expertise scientifique et professionnelle en production, usage et valorisation des connaissances » (INRS 2024). Prenant la forme de programme court, DESS ou encore maîtrise, l'objectif de cette dernière vise entre autres à former des « agents d'interface ». Leur rôle consiste à faire le pont entre le milieu de la recherche et celui de la pratique, pour favoriser la production de connaissances en collaboration avec le milieu pratique, et que ce dernier puisse avoir un accès réel aux connaissances produites dans les cercles académiques (INRS 2024).

Ce programme de maîtrise est composé d'une partie plus théorique avec plusieurs cours se concentrant sur les concepts de mobilisation et transfert de connaissances et les enjeux qui y sont liés, en plus de ceux touchant plus particulièrement les intérêts de recherche des étudiants. Ce parcours académique se culmine sur la réalisation d'un stage, qui permet de rattacher les connaissances théoriques, enseignées à l'INRS, et de les appliquer dans le milieu terrain. Ce stage, d'une durée générale de douze semaines, permet à l'étudiant de s'intégrer dans un milieu de pratique et de mettre en action les savoirs et savoir-faire acquis. Cette forme de programme, qui inclut un stage, fait de cette maîtrise un programme professionnel intégré au sein de l'expertise scientifique de l'INRS. C'est donc l'expérience de stage, élément central de cette maîtrise qui fera l'objet de ce texte.

Cet essai présente les conclusions d'un stage en mobilisation et transfert de connaissances, avec la Chaire-Réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) en tant que milieu de recherche, et le Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail

(CPMT) comme milieu de pratique. J'y propose une réflexion sur ces concepts, grâce à la fois à cette expérience de stage, mais aussi du point de vue de la littérature.

Cet essai est divisé en quatre chapitres, qui englobent l'expérience du stage et les réflexions qu'il a soulevées. Le premier chapitre présente le stage ainsi que le contexte ayant mené à sa réalisation. Le second présente le projet de recherche mené dans le cadre de ce dernier et les résultats qui en ont émergé. Le troisième chapitre se penche sur les nombreuses définitions de la mobilisation et du transfert de connaissances, et analyse les activités de transfert réalisées. Enfin, le quatrième chapitre examine l'utilisation des connaissances à travers le prisme du non-recours et propose des pistes pour augmenter ces dernières, entre autres grâce au rôle de « courtière de connaissances » comme on verra. Ces chapitres présentent ainsi un portrait du parcours vécu en mobilisation et transfert des connaissances, dans le contexte du stage, mais aussi plus globalement dans le programme de maîtrise.

CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE

L'idée de faire un programme académique ancré dans les milieux d'actions était très importante pour moi. En effet, après un baccalauréat multidisciplinaire en Études internationales, j'avais travaillé dans divers milieux avant d'atterrir dans le milieu de la concertation communautaire que j'ai beaucoup apprécié. Ma motivation à l'accomplissement de la maîtrise était et demeure claire : je venais y chercher des éléments d'analyse et de compréhension des phénomènes sociaux, mais que je voulais ramener dans le milieu de la pratique. Dès le début de mon parcours de maîtrise, je n'avais donc pas l'intention de poursuivre dans le milieu académique, si bien que j'étais séduite par l'idée d'un programme qui tente de relier ces deux mondes, ainsi que par l'exercice du stage qui permettait, à mes yeux, d'assurer de rester ancrée dans les besoins du milieu de la pratique, tout en appliquant mes nouvelles connaissances académiques.

Voulant garder un pied dans le milieu de la pratique, j'ai débuté mon parcours de maîtrise à temps partiel, à l'automne 2022. J'ai cependant trouvé ce rythme très difficile, car j'avais l'impression de manquer des opportunités à la fois dans le milieu universitaire, ainsi que dans le cadre de mon emploi. De plus, j'avais beaucoup de mal à me remettre dans une activité académique, après quelques années passées en dehors, et je ne retrouvais pas, à raison d'assister à un cours par semaine, l'objectif annoncé du programme de faire le pont entre ces deux milieux.

Cependant, j'ai décidé de m'engager pleinement à la maîtrise lorsque ma directrice de maîtrise, la professeure María Eugenia Longo m'a offert l'opportunité de travailler dans un projet de recherche qu'elle menait dans le cadre de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ), concernant les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), issu d'une demande sociale et ministérielle. Voulant essayer pleinement ce projet académique qui avait été longuement réfléchi et désiré de ma part, j'ai décidé de me lancer à temps plein à l'hiver 2023, dans le programme de maîtrise. C'est donc seulement à partir de ce moment que j'ai débuté la réflexion quant au projet de stage, entre autres dans le cours *Préparation au stage*.

Comme son nom l'indique, ce cours nous prépare à la réalisation du stage, en nous amenant à réfléchir sur les modalités concrètes et légales de ce dernier. Venant seulement d'intégrer le programme à temps plein, et sans une idée définie sur mon projet de stage, ce début de réflexion fut assez vague, axé sur la définition de mes objectifs et intérêts. Au même moment, j'ai commencé à travailler dans le projet dirigé par ma directrice sur les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), et je me suis tranquillement familiarisée avec cette catégorie administrative et politique pour se référer à certains jeunes. Des circonstances extérieures, détaillées dans les sections suivantes, ont révélé un besoin potentiel de stage pour l'organisme

commanditaire de cette recherche, le Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail, organisme mixte entre l'État et les acteur·rices du marché du travail. J'ai saisi cette opportunité pour concevoir un projet de stage répondant à cette demande sociale et j'ai orienté mon projet vers ce sujet.

Mon objectif principal était de me concentrer sur l'analyse des réalités des jeunes, un groupe d'âge avec lequel j'avais longtemps travaillé et avec lequel je souhaite continuer à collaborer. Avoir un projet de stage qui émergeait directement d'un besoin du milieu de pratique me convenait pleinement, car il me permettait de mettre en application les principes de mobilisation et transfert de connaissances, en particulier la collaboration entre milieu professionnel et académique. Ainsi, lorsque cette opportunité s'est présentée de la part du CCJ et de la CRJ, j'ai profité de l'occasion, ravie de découvrir un projet qui s'alignait parfaitement avec des besoins et objectifs communs.

1.1 Le Comité consultatif Jeunes (CCJ)

Le stage présenté dans cet essai s'est déroulé au sein du Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Cette Commission, organisme public provincial, est un espace de collaboration « entre les représentants du marché du travail du Québec [et] vise à assurer l'adéquation entre l'offre de formation, les compétences de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail » (Commission des partenaires du marché du travail 2022). Pour demeurer bien à l'affût de ces enjeux, elle possède un vaste réseau de membres et partenaires, organisés par des Comités consultatifs (CC). Ces derniers se penchent sur « les besoins et contraintes des groupes sous-représentés sur le marché du travail » (Commission des partenaires du marché du travail 2022).

Le Comité consultatif Jeunes analyse donc les problèmes d'intégration et de maintien en emploi des jeunes, en plus de promouvoir les intérêts de ces derniers. Il cherche ensuite à renforcer les interventions de Services Québec, agence étatique qui gère les programmes publics d'emploi, ainsi qu'à informer la CPMT et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), qui le finance, des diverses problématiques vécues par les jeunes du Québec. Pour ce faire, il publie des portraits, des études, des avis et des recommandations qui servent à établir les priorités d'actions ainsi que de faire le suivi et l'évaluation des modes d'intervention utilisés par Services Québec. Ces avis et recommandations publiques et accessibles sont le fruit de la réflexion et de la concertation des nombreux regroupements qui le composent (Comité consultatif Jeunes 2024). En effet, le CCJ est composé de 18 membres, dont 17 organismes jeunesse nationaux représentatifs et reconnus, ayant comme mission commune la promotion et l'appui au

développement des jeunes de 18 à 35 ans. Ces membres proviennent cependant de milieux variés, représentant des entreprises, des étudiant·es, des organismes en employabilité, des travailleurs ou travailleuses ou encore de la concertation jeunesse (Comité consultatif Jeunes 2024). Malgré ce vaste réseau, le CCJ n'a habituellement qu'un seul employé permanent chargé de la coordination avec le soutien des membres du Conseil d'administration. L'appui d'une stagiaire pour effectuer un mandat spécifique était donc bienvenu.

1.2 La Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ)

Un autre acteur impliqué dans le stage a été la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ). Cette chaire-réseau regroupe depuis décembre 2018 des chercheur·es de la recherche et de l'intervention sur la jeunesse afin de soutenir les besoins transversaux et spécifiques de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 (Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec 2019). Au total, elle compte plus de 120 chercheur·es, et plus de 72 partenaires sociaux et gouvernementaux et des collectifs de jeunes, qui s'y rassemblent pour développer des recherches et des pratiques fondées sur l'interdépendance entre les besoins, parcours, soutiens, sphères et contextes de vie des jeunes (Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec 2019). Son mandat comporte quatre volets : Santé et bien-être ; Éducation, citoyenneté et culture ; Emploi et Entrepreneuriat ainsi que Jeunes autochtones. Ma directrice de recherche, María Eugenia Longo est cotitulaire de la CRJ et titulaire du volet Emploi et Entrepreneuriat (CRJ-EE). Ce volet regroupe sept chantiers avec des perspectives de recherches spécifiques pour comprendre la réalité présente et évolutive du marché du travail et la place des jeunes dans ces structures (Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec 2019).

La Chaire privilégie une approche participative, et accorde de l'importance à la recherche faite en co-construction avec les jeunes ainsi que les partenaires, car elle considère que chacun de ces interlocuteurs possède une partie de la solution aux problèmes sociaux (Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec 2019). C'est à travers cette approche que la CRJ en général, et le volet Emploi et Entrepreneuriat en particulier, est devenu partenaire avec le Comité consultatif Jeunes, puisque leurs missions respectives se rejoignent autour de la question de l'emploi des jeunes.

1.3 Liens entre les partenaires

Des projets précédents avaient permis à ces deux acteurs d'avoir une relation déjà bien établie lorsque j'ai débuté mon stage. En effet, à l'automne 2019, le ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Solidarité sociale (MTESS) a mandaté le CCJ pour dresser (avec le soutien de la CPMT) un portrait clair de la situation des jeunes NEEF, cerner les problématiques qui les retiennent loin du marché du travail et proposer des actions à mettre en œuvre pour favoriser leur insertion au marché du travail (Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2019).

Pour répondre à ce mandat, le CCJ a confié la réalisation d'un portrait statistique provincial des jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEEF) au volet Emploi et Entrepreneuriat de la CRJ. Publié en 2020, le *Portrait statistique des jeunes de 17 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Dix stéréotypes à déconstruire* brosse le premier portrait statistique global de la population des jeunes en situation NEEF âgés de 17 à 34 ans au Québec, en amorçant « la compréhension des situations qui les retiennent en dehors du marché du travail et de la formation en plus de chercher à déconstruire les stéréotypes qui circulent à leur sujet dans le discours ambiant » (Longo et al. 2020 : 8).

Par la suite, le CCJ a voulu approfondir davantage les connaissances sur les réalités de ces jeunes en situation NEEF et a confié à la CRJ la réalisation d'une deuxième recherche, cette fois qualitative. Le rapport *Les récits des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Réalités, parcours et points tournants* a été rendu public vers la fin de l'année 2023, explorant plus en profondeur les réalités actuelles et passées ainsi les possibilités pour l'avenir des jeunes en situation NEEF (Longo et al. 2023).

Ces collaborations ont permis la création de liens de confiance entre ma directrice de maîtrise, chercheuse principale dans ces deux recherches, et la CRJ avec le CCJ. Ces liens étant un élément clé de la recherche partenariale, l'historique de travail entre les deux institutions a été un élément crucial de la mise en place du stage. En effet, les collaborations sur le long terme apparaissent comme un facteur favorisant le travail de partenaires provenant de différents milieux, comme c'est le cas ici. Ces partenariats s'établissant dans la durée créent une confiance mutuelle entre les partenaires qui leur permet parfois d'innover dans leurs avenues de recherche, ou encore d'améliorer leur efficacité (Savan 2004). Le stage n'aurait pas existé sans ces partenariats préalables, et la volonté de ma directrice de m'inclure dans ces relations.

1.4 La genèse du projet de stage

Ce sont donc à la fois les milieux scientifiques, communautaires et gouvernementaux qui se sont penchés sur les jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEEF), tel que décrit dans le rapport résultant de ce stage (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024).

En effet, cette catégorie d'action publique a commencé à attirer l'attention des décideurs publics, et c'est dans ce contexte que le MTESS du Québec a lancé à l'automne 2021 un appel pour financer des projets proposés par des organismes communautaires et d'employabilité pour soutenir des jeunes en situation NEEF dans leurs besoins variés jusqu'à leurs démarches d'entrée sur le marché du travail. Cet appel visait donc à soutenir, dans les diverses régions du Québec, des projets d'intervention portés entre autres par des organismes spécialisés en employabilité et aidant les jeunes de moins de 35 ans qui présentent des difficultés à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir (Gouvernement du Québec, 2021). Les projets pouvaient débuter dès l'hiver 2022 et avaient une durée initiale de 12 mois. En mai 2022, le ministère a annoncé l'approbation de 68 projets d'intervention des jeunes NEEF à travers la province. Parmi ces derniers, trois organismes ayant eu le financement se sont désistés, ramenant à 65 le nombre de programmes s'étant déroulés dans la période 2022-2023 (Gouvernement du Québec, 2022). Pendant au moins un an, ces projets ont donc été mis en place au sein de divers types d'organismes en lien avec l'employabilité, prenant des formes variées (cohortes fixes de jeunes, services ponctuels et sporadiques, etc.).

En mars 2023, contre les attentes des organismes emballés par ces programmes originaux, le Ministère a confirmé que le financement ne se renouvellerait pas pour l'année 2023-2024, ce qui a annoncé la fin des dispositifs en cours, qui se sont terminés en grande majorité les uns après les autres, jusqu'en juin 2023.

Pour plusieurs des organismes ayant participé au projet, cette fin de financement était prématurée : ils avaient l'impression d'avoir atteint des résultats et des participations intéressantes de la part des jeunes, et que c'était par la suite que les programmes prendraient leur envol après les premiers mois de mise en place. Par conséquent, plusieurs ont signalé à des réseaux d'organisations nationales jeunesse qu'ils aimeraient que le financement soit renouvelé. Cette demande est donc parvenue auprès du Comité consultatif Jeunes (CCJ), qui avait déjà été impliqué scientifiquement et politiquement dans la question des jeunes NEEF au cours des dernières années, comme discuté plus tôt. (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024)

La préoccupation initiale du CCJ concernant ces projets était de mettre en avant leur caractère novateur et leur efficacité afin d'influencer le Ministère pour qu'il poursuive son financement, tant

apprécié par ses membres. Les organismes plaidaient fermement pour la continuité de ce financement, ne serait-ce que pour avoir le temps de finaliser pleinement les projets, certains ayant pris du temps à se mettre en place. Fin mars 2023, immédiatement après l'annonce du Ministère concernant la non-reconduction du financement des projets pour jeunes en situation NEEF, le CCJ a organisé une rencontre d'une quarantaine de personnes, comprenant les directions d'organismes, les responsables de projets et les intervenant·es, pour recueillir leur réaction à cette décision et, surtout, pour trouver des arguments en vue de persuader le Ministère de reconduire ce financement. À ce moment-là, une certaine urgence entourait ce projet : il était pressant de convaincre le Ministère avant la fin complète du financement afin que les organismes ne perdent pas le personnel engagé dans le cadre de ces projets.

Ce sont donc dans ces circonstances qu'est née l'idée de faire un bilan de ces projets, au moyen d'un stage à l'hiver 2023. Le CCJ souhaitait rassembler les apprentissages des intervenant·es et des responsables de ces programmes, car plusieurs d'entre eux disaient avoir obtenu des résultats surprenants auprès de catégories de jeunes difficiles à rejoindre. L'intention était alors de mettre en avant ces apprentissages et pratiques probantes pour que d'autres intervenant·es ou organismes travaillant avec des jeunes vulnérables puissent bénéficier du travail réalisé par ces derniers. C'est à ce moment-là que la professeure Longo a proposé d'établir un lien entre leurs objectifs et ma réflexion concernant le projet de stage. Le CCJ, avec plusieurs membres, mais un seul employé de soutien (son coordonnateur) était intéressé par l'idée d'accueillir quelqu'un qui se pencherait pleinement sur les projets NEEF, pour, dans un premier temps, fournir des arguments au Ministère. Cet objectif a cependant évolué de manière significative au fil du temps. Les discussions avec le CCJ sur les modalités du stage ont débuté à l'hiver 2023 et se sont concrétisées au printemps. Au cours de ces mois, deux événements ont toutefois influencé cette négociation : le départ du coordonnateur du CCJ et le changement de priorités du Ministère (et par le fait même, du CCJ).

Ainsi, tout au long de la mise en place du projet, le CCJ et ses membres ont eu de nombreuses interactions avec le Ministère, aboutissant à la conclusion que les orientations du Ministère avaient bel et bien changé, et que le financement des projets NEEF ne serait pas reconduit. L'objectif du projet s'est alors progressivement éloigné de la revendication pour le renouvellement du financement, car il est devenu clair que le Ministère ne reviendrait pas sur sa décision. Le projet s'est alors orienté vers un bilan qui permettrait de préserver les apprentissages réalisés dans le cadre de ce projet et de mettre en relief la parole et le regard des acteur·rices de l'intervention auprès des jeunes. Le CCJ mentionnait également vouloir valoriser le travail des intervenant·es,

pour reconnaître l'énorme effort de réflexion et de mise en place de ces projets, dans une perspective d'innovation sociale. Ce changement d'objectif a conduit les premières discussions sur le stage à être imprégnées d'une certaine urgence concernant le projet, urgence qui a disparu plus tard lors du début officiel du stage.

Un autre élément ayant affecté la mise en place du stage est le départ du coordonnateur de l'organisme. En effet, ce dernier, engagé depuis environ un an, a quitté son poste au printemps, au moment où les discussions concernant l'accord de stage étaient en cours. Dans un organisme comptant un seul employé à temps plein, cela a considérablement perturbé leur organisation de travail. Malgré tout, les membres du conseil d'administration ont continué à s'intéresser au projet, et c'est ainsi que la présidente du CCJ à l'époque, Janie Dolan Cake, a repris le mandat lié au stage et est devenue officiellement la superviseure dans le milieu de pratique. Toutefois, dû à ses fonctions et à une absence prévue durant la période de stage, il a été établi qu'un autre membre du conseil d'administration soutienne aussi l'encadrement. Cette situation a néanmoins engendré des délais et repoussé le début du stage, mais qui à ce moment-là, ne revêtait plus la même urgence comme signalé plus haut.

1.5 Modalités du stage

Des délais divers mentionnés, notamment liés à la perte du responsable de la coordination du CCJ ont repoussé le début du stage vers la mi-juin 2023. Ce dernier s'est finalement déroulé à l'été et début d'automne 2023, après avoir été développé à l'hiver et au printemps de la même année. Ce délai a cependant permis l'obtention d'un certificat d'éthique, exigence académique pour la collecte prévue de données avec les personnes participantes à la recherche. Ces délais ont entraîné la poursuite du stage à temps partiel à l'automne 2023, au lieu d'être condensé à temps plein dans les mois de la session d'été, avec la rédaction d'un des produits du stage, un troisième rapport, qui a été finalisé à l'hiver 2024.

Tableau 1. Calendrier des activités de stage

	2023										2024					
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin

Pré-stage														
Assister à la rencontre des acteur·rices sur l'absence de reconduction du financement														
Revue de littérature														
Élaboration de la demande d'éthique														
Stage														
Rédaction du résumé de la rencontre d'acteur·rices														
Recherche des bilans annuels des programmes NEEF des organismes														
Recrutement des participants														
Collecte des données (entretiens & groupes de discussions)														
Transcription & Codage														
Rédaction des constats préliminaires														
Présentation des résultats au CCJ et à ses membres														
Rédaction, correction et publication du rapport														
Post-stage														
Activité de transfert en milieu pratique (Colloque RCJEQ)														
Activité de transfert en milieu pratique (Colloque Quariera)														
Activité de transfert en milieu pratique (Lancement rapport)														
Activité de transfert en milieu scientifique (Colloque ACETS)														

L'organisme d'accueil du stage étant basé à Montréal, il était priorisé de travailler en personne, dans le but de bien comprendre le milieu dans lequel je m'insérais, ainsi que de maximiser mes opportunités d'échange et de création des liens par le stage. Le CCJ n'ayant habituellement qu'un seul employé, il utilise un bureau au sein d'un des organismes membres (AXTRA, Alliance des centres-conseils en emploi). J'ai donc pu me familiariser en plus avec cet organisme et ses employés, devenus mes collègues proches pendant ce stage. La superviseuse de stage, Janie Dolan Cake, occupant le rôle de présidente du CA du CCJ, était surtout employée d'un autre

organisme membre, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJÉQ). Plusieurs rencontres avec elle se sont déroulées en personne dans leurs locaux, ce qui fut également une opportunité de rencontrer et connaître cet autre organisme. Le reste du temps, du télétravail a été effectué, soit depuis l'INRS ou mon logement personnel.

J'ai ainsi pu bénéficier du soutien et de la supervision de la professeure María Eugenia Longo, du côté de l'INRS, ainsi que de ceux de Janie Dolan Cake, du côté de l'organisme de stage. La première m'a apporté un accompagnement davantage scientifique et logistique, incluant la mise en lien avec les acteur·rices et les partenaires, la connaissance du sujet, les débats scientifiques associés, l'obtention du certificat d'éthique, la collecte de données et la rédaction d'un rapport. De son côté, la superviseure du CCJ m'a soutenue pour comprendre et traduire les attentes de l'organisme et des intervenant·es, et a servi de lien avec les organismes ayant développé des projets NEEF. Cependant, le stage ayant lieu en été, la supervision a été réorganisée par les pauses estivales des deux superviseures, m'amenant à devoir faire preuve d'une grande autonomie pour la réalisation de certaines démarches. Lors de l'absence de mes superviseures, je me suis tournée vers d'autres personnes associées aux organismes, entre autres les personnes employées d'AXTRA, avec qui je partageais les bureaux. Bien qu'elles n'étaient pas mes superviseures officielles, elles m'ont offert des avis précieux, par exemple sur le recrutement des personnes participantes à la recherche, ou en m'aidant à mieux saisir le milieu de l'employabilité. Le CCJ a également engagé une nouvelle coordinatrice, Andréane Johnston, pendant ma période de stage, qui a pris ses fonctions vers la fin de ma collecte de données. Nous avons donc pu échanger sur mon projet au cours des premières semaines de son mandat, puis elle a assuré un suivi plus rapproché par la suite, lorsqu'elle eut pris pleinement possession de ses dossiers.

CHAPITRE 2 : LE PROJET DE RECHERCHE

Ce chapitre présente les résultats de la recherche effectuée dans le cadre du stage au sein du Comité consultatif Jeunes. L'objectif principal était d'analyser rétrospectivement les projets destinés aux jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) mis en œuvre à travers la province. Cette analyse visait à décrire les enseignements tirés par les intervenant·es et les responsables de programmes impliqué·es dans ces projets. Ce chapitre définit le contexte scientifique entourant le stage, dont la problématique étudiée ainsi que la méthodologie adoptée, avant de présenter brièvement les résultats principaux de la recherche.

2.1 Problématique scientifique et question de recherche

D'un point de vue scientifique, il ne suffisait pas d'aller faire un simple bilan des projets NEEF au moyen du stage. Le projet de recherche s'inscrivait dans une réflexion plus large que les projets NEEF venaient soulever. Concrètement, pendant la période de mise en place du stage, la difficulté d'aller rejoindre les jeunes en situation NEEF avait été mentionnée à de nombreuses occasions, à la fois par les personnes responsables et intervenantes des organismes, ainsi que par les chercheur·es travaillant sur des projets les impliquant. Les barrières à l'accès des programmes conçus pour eux ont émergé comme une piste de réflexion d'intérêt pour le projet de recherche. En effet, alors que l'attention des gouvernements se pose souvent sur l'abus éventuel des programmes sociaux, l'inverse se révèle être un phénomène tout aussi préoccupant. Ce paradoxe, où des personnes admissibles n'utilisent pas des programmes publics conçus pour les soutenir, soulève des questions importantes sur l'efficacité et l'accessibilité de services publics (Warin 2010). Cependant, ce problème est rarement traité par les pouvoirs publics, qui concentrent plutôt leur attention sur les bénéficiaires des dispositifs, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact des politiques sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes (Vial 2018).

C'est donc ce contexte de réflexion scientifique sur l'accès et le recours (et le nonaccès et non-recours) des jeunes aux programmes et services, qui a donné une direction au projet de recherche, en plus du contexte social et d'action publique autour de la catégorie NEEF. Nous introduirons brièvement cette catégorie, pour ensuite présenter tant le contexte social des programmes qui l'ont récemment ciblée au Québec que son intérêt pour révéler des enjeux plus généraux d'accès, de recours et de non-recours à des programmes publics de la part des jeunes.

Ces éléments permettent de comprendre le contexte d'émergence du stage et de la recherche qui en a découlé.

2.1.1 Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)

Dans le cadre de cet essai, je reprends la définition proposée dans le rapport de stage (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024) qui se penche avec attention sur la catégorie :

Apparue à la fin des années 90, cette catégorie d'action publique attire depuis plusieurs années l'attention des gouvernements, ce qui encourage la production actuelle des données et l'intérêt croissant de la recherche scientifique (Longo et al. 2020; 2023; Binet 2020; Guatieri 2022). Elle a émergé pour repérer des jeunes absents au sein des catégories statistiques traditionnelles et liées aux occupations sociales (étudier, travailler, chercher de l'emploi) fréquentes ou anticipées pour l'âge de la jeunesse (Van de Velde 2016; Binet 2019). Dans un rapport de 2017 sur l'emploi des jeunes, l'Organisation mondiale du travail avait identifié cinq sous-catégories de personnes pouvant être comptabilisées comme appartenant à la catégorie des jeunes en situation NEEF soit : 1) les personnes à la recherche d'emploi (chômeurs) ; les personnes non disponibles pour travailler (personnes malades, avec un handicap, ou ayant la charge d'une autre personne, etc.); 3) les personnes désengagées (personnes découragées de la recherche d'emploi, etc.); 4) les personnes en recherche d'opportunités qui correspondent à leurs aspirations; 5) et les NEEF volontaires (voyageurs, artistes, musiciens, personnes en autoapprentissage, etc.) ((Organisation internationale du travail (OIT) 2017) ; Binet 2019 : 98). Au Québec et au Canada, grâce aux sources statistiques officielles les plus courantes portant sur le marché du travail, il est possible d'identifier globalement trois grands sous-ensembles de situations types de jeunes en situation NEEF : ceux qui sont à la recherche d'emploi, ceux qui s'occupent d'enfants, et ceux dits « inactifs » et dont les activités restent assez méconnues (Longo et al. 2020). Dans cette même province, pour l'année scolaire 2018-2019, environ 200 800 jeunes âgés de 17 à 34 ans entraient dans l'une ou l'autre de ces catégories, ce qui correspond à 10,9 % des jeunes de ce groupe d'âge (Longo et al. 2020). De plus, par l'approfondissement de ces catégories de jeunes, grâce à ces données et d'autres plus originales (telles des enquêtes sur la santé ou même le recensement), il est possible de mieux caractériser les activités et l'hétérogénéité des situations sociales ainsi que de constater que les jeunes en situation NEEF sembleraient particulièrement vulnérables (précarité financière, isolement, stress), même si la caractérisation des

sources de vulnérabilité reste limitée par les statistiques et que l'on commence à décerner d'autres types de difficultés et enjeux que ces jeunes rencontrent au moyen d'autres recherches, plutôt qualitatives (Longo et al. 2023). (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024)

Bien que la catégorie NEEF permette d'identifier une population jeune potentiellement vulnérable, elle ne garantit pas que ces jeunes accèdent effectivement aux services conçus pour eux et elles. Cette problématique nous amène à considérer un autre phénomène crucial dans l'analyse des politiques sociales : le non-recours aux services publics.

2.1.2 Le non-recours aux services publics

Les recherches sur la question indiquent que les jeunes sous la catégorie NEEF sont souvent difficiles à rejoindre. On présume que certains parmi eux et elles se sentent rarement interpellé·es par les services et hésitent à chercher de l'aide auprès des institutions susceptibles de les soutenir (Binet 2020). Il est donc apparu pertinent de profiter de la conjoncture des politiques publiques ayant fortement interpellé cette catégorie afin de se questionner sur l'accès et les défis de ces jeunes aux programmes, et de se pencher ainsi sur la littérature scientifique en sciences sociales des enjeux du non-recours. Ce dernier peut être défini comme la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre (Warin 2010). La notion de non-recours souligne le fait qu'une offre publique, élaborée pour répondre à un besoin identifié par les pouvoirs publics, n'atteint pas l'ensemble des bénéficiaires visés et ne parvient ainsi qu'à résoudre partiellement le problème qu'elle vise à traiter (Okbani 2014). Cette sous-utilisation des prestations sociales amène alors un questionnement sur leur efficacité, d'où l'intérêt du non-recours dans l'analyse des politiques sociales (W. van Oorschot 1991).

Contrairement à l'idée selon laquelle le non-recours aux prestations sociales ne serait pas problématique, car les personnes en besoin réel y auraient recours, les études scientifiques révèlent une réalité bien différente. En effet, la recherche démontre que ce ne sont pas nécessairement les besoins des personnes qui déterminent l'utilisation des prestations. Divers autres facteurs limitent l'accès à ces aides et les personnes qui ont recours sont celles qui réussissent le parcours parfois long et ardu pour faire la demande et recevoir la prestation (Geiger et al. 2021). Les personnes qui ne recourent pas aux services qui leur sont offerts ont des raisons, qui, bien que parfois difficiles à appréhender de l'extérieur, sont bonnes pour elles. Comprendre

ces raisons permet d'éclairer le décalage entre les attentes et objectifs des jeunes, et les programmes et services qui sont offerts (Leresche 2019).

Par effet miroir, essayer de comprendre les raisons et les formes du non-recours aux programmes et aux services de la part des bénéficiaires permet en même temps d'examiner leur adaptation et leur pertinence aux besoins et aux réalités des jeunes qui, dans cette recherche, sont sous la catégorie NEEF.(Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024).

Contexte historique d'émergence du débat du non-recours

Dès les années 1950, les premières études sur le non-recours sont publiées au Royaume-Uni, en se concentrant principalement sur l'accès aux prestations financières (Warin 2016a). Ces premières études sur le non-recours ont plutôt adopté une approche centrée sur l'individu. Elles partaient du principe que les individus agissaient de manière rationnelle, et décidaient ou non d'avoir recours aux prestations sociales selon un calcul coût/bénéfices (Revil 2014 ; Janssens et Van Mechelen 2022). Au cours des décennies suivantes, le champ d'études s'est considérablement élargi, et la compréhension du non-recours s'est transformée pour devenir un véritable problème public touchant une diversité de populations et de secteurs de l'action publique (Vial 2018). Au fil du temps, la conception initiale centrée uniquement sur l'individu a été critiquée, ce champ de recherche s'est développé et de nouvelles approches ont émergé. Ces nouveaux courants ont élargi la question du non-recours au-delà des prestations financières et ont développé des typologies qui mettent l'accent sur les facteurs institutionnels et administratifs du non-recours. Les années 1970 ont vu Antoinette Catrice-Lorey introduire en France la notion de non-recours en insistant sur l'importance de garantir une égalité d'accès aux services publics (Warin 2016a). Elle considère que le non-recours résulte de facteurs socioculturels, tels que l'origine sociale, le statut professionnel ou le niveau d'instruction, et propose d'améliorer la diffusion de l'information et l'accompagnement vers les droits pour les personnes confrontées à des inégalités dans leur accès aux politiques sociales (Warin 2016a). Au début des années 1980, le chercheur britannique Scott Kerr a développé un modèle d'analyse séquentiel de la décision de demande par l'utilisateur, composé de six seuils successifs : se reconnaître un besoin (1), connaître la prestation ou le service (2), percevoir son éligibilité (3), percevoir que la prestation ou le service seront utiles par rapport aux besoins spécifiques (4), ne pas développer de perceptions négatives par rapport aux conséquences de sa demande (5) et enfin reconnaître que sa situation personnelle et ses besoins sont durables (6) (Kerr 1982 dans Warin 2016a). D'après Kerr, la

décision de solliciter ou de renoncer à une prestation repose sur la manière dont l'individu perçoit à la fois sa propre situation et les implications de son choix à chacune des six étapes (Kerr 1982 dans Warin 2016a).

Approches théoriques sur le non-recours

De nombreuses critiques ont été faites du modèle de Kerr, entre autres que le non-recours ne peut pas être réduit au résultat de la décision d'une personne de ne pas demander une prestation. Le chercheur néerlandais Wim Van Oorschot, qui s'intéresse à l'accessibilité aux droits sociaux, avait participé à ces critiques. En se basant sur le modèle de Kerr, il a à son tour proposé un modèle plus dynamique de la décision de l'utilisateur, qui amène l'idée que le non-recours est un processus non linéaire, dans lequel l'individu peut faire des allers-retours (van Oorschot W.J.H. 1995). Dans ses travaux (1991, 1995, 1996), il avance que le non-recours serait le résultat de l'inefficacité de la mise en œuvre des dispositifs de politique sociale, au-delà du choix volontaire de ne pas aller vers la prestation. Il souligne ainsi que le non-recours aurait des causes structurelles, en plus des raisons personnelles pouvant pousser un individu à ne pas recourir (W. van Oorschot 1996). Sa typologie explicative situe la demande dans un processus temporel, avec un modèle en trois phases. La première, celle du seuil (*threshold*), est celle où l'individu devient conscient que la prestation existe, même si d'autres facteurs peuvent bloquer la demande (attitude négative face à la prestation, ne se considère pas comme éligible, ne perçoit pas le besoin auquel cela pourrait répondre, ou encore est dans une situation instable qui limite l'intérêt de la prestation). Dans la seconde phase, celle des arbitrages (*trade-offs*), les individus considèrent les facteurs mentionnés précédemment et prennent la décision de demander ou non la prestation. La troisième étape, celle de la demande (*application*) est celle où la personne décide finalement de recourir à une prestation, à moins qu'il n'abandonne sa démarche ou que sa demande soit rejetée (van Oorschot W.J.H. 1995). Une offre doit donc franchir ces paliers successifs pour se rendre au demandeur.

Avec ce modèle, Van Oorschot transfère la responsabilité du non-recours de l'individu vers les législateurs et administrateurs, en raison de la manière dont ils élaborent les programmes, traitent les demandes ou conçoivent les formulaires pour y avoir accès (W. van Oorschot 1996). Le non-recours pourrait aussi être complet ou partiel, si le demandeur reçoit une partie de l'offre demandée; primaire ou secondaire, s'il n'a pas fait de demande, ou a fait la demande, mais n'a pas reçu la prestation; ou encore permanent ou temporaire, si jamais le demandeur finit par faire une demande, malgré un long délai depuis son éligibilité (van Oorschot W.J.H. et Math 1996).

Cette analyse demeure encore aujourd'hui très importante dans l'étude du non-recours, avec de nombreuses personnes chercheuses qui continuent de la mobiliser dans leurs travaux, en particulier dans le milieu anglo-saxon.

En 2002, la France a mis en place *l'Observatoire des non-recours aux droits et services* (ODENORE), qui a, à son tour, développé une typologie sur le non-recours. Elle se décline en quatre temps comme suit : a) La non-connaissance, où l'offre ne serait tout simplement pas connue des bénéficiaires potentiels; b) La non-demande, quand elle est connue, mais pas demandée; c) la non-réception, où les programmes seraient connus, sollicités, mais pas obtenus; d) la non-proposition, où les services ne sont pas offerts par les agents prestataires malgré la sollicitation et l'éligibilité des demandeurs (Warin 2016). De plus, chacune des raisons ou chacun des types de non-recours au sein d'un parcours pour des sous-populations particulières s'explique par différents motifs qui peuvent varier dans le temps et se cumuler (Warin 2010).

Cette typologie est largement utilisée dans la littérature récente, notamment francophone. Elle a néanmoins fait l'objet de critiques concernant l'ajout ultérieur de la non-proposition, suggérant qu'elle ne se situerait pas au même niveau d'analyse que les trois autres catégories. Daigneault (2023) soutient en effet que la non-proposition pourrait être une cause de la non-connaissance ou de la non-demande, mais qu'elle ne constitue pas en soi un type distinct de non-recours.

Pour Warin, chacun des types de non-recours au sein d'un parcours s'explique par différents motifs qui peuvent varier dans le temps et se cumuler (Warin 2010). L'avantage de ce modèle est qu'il permet une analyse du phénomène complexe du non-recours dans ses multiples dimensions, dont le non-recours volontaire, inclus dans la non-demande. Cela permet de porter un regard sur la pertinence de l'offre publique, et de remettre en question les idéologies dans leur conception, en plus de se pencher sur les obstacles à l'accès (Warin 2010).

Facteurs explicatifs du non-recours

De nombreuses études se sont penchées sur la question du non-recours pour examiner ses facteurs explicatifs. Selon l'approche utilisée, des éléments différents ressortent, mais il est possible de classer ces facteurs en trois grandes catégories : individuels, institutionnels ou contextuels.

Au niveau individuel, plusieurs facteurs influencent le non-recours aux programmes sociaux. Le premier et le plus fondamental est la connaissance de l'offre (Daigneault, Jacob et Tereraho 2012), ce que Warin (2010) qualifie de non-connaissance. Les institutions considèrent souvent ce facteur

comme primordial, attribuant le manque de participants à une diffusion insuffisante de l'information (Vial 2018). Cependant, la connaissance seule ne suffit pas. Les individus doivent également se percevoir comme éligibles et trouver un intérêt dans l'offre pour initier une demande (Vinck, Lebeer et Van Lancker 2019). La complexité administrative perçue constitue un autre frein majeur (Daigneault 2023). Warin (2017) classe cet obstacle dans la catégorie de la non-demande contrainte, qui survient lorsqu'une personne ne recourt pas à un service par manque de capacités, qu'il s'agisse de connaissances, de savoir-faire, de confiance ou de soutien. Cette catégorie englobe ainsi des facteurs psychologiques qui peuvent nuire à l'accès aux services, dont les perceptions personnelles ainsi qu'une faible estime de soi. De plus, l'alignement entre les priorités personnelles et l'offre est essentiel ; les individus doivent y trouver un intérêt (Tabin et Leresche 2019). Ils doivent être motivés à faire la demande, passer par-dessus ce que Warin (2017) identifie comme la non-demande choisie, résultant d'une réflexion plus intentionnelle. Elle peut s'expliquer par un calcul coût-avantage défavorable (par exemple, la personne perdrait une aide si elle en sollicite une autre), un désaccord avec la norme principale (par exemple, une politique publique jugée injuste), une préférence pour des alternatives (par exemple, ne pas recourir à une offre de service qui apparaît de mauvaise qualité), un sens du civisme (par exemple, lorsque des personnes préfèrent se restreindre pour que d'autres aient la priorité), ou simplement un manque d'intérêt (par exemple, le non-concernement) (Warin 2018). Ne pas faire recours constitue dans ces cas une critique de l'offre, mais qui est rarement comprise comme telle par les personnes décideuses publiques, qui croient dans leurs politiques et vont plutôt pointer d'autres facteurs pour expliquer le non-recours (Tabin et Leresche 2019). Les facteurs du non-recours liés à l'individu sont donc assez complexes, passant au-dessus de la simple question de l'accès à l'information pour englober des aspects sociaux, psychologiques et décisionnels.

En plus des facteurs individuels, le non-recours est aussi fortement influencé par la façon dont les institutions et les administrations dispensent l'offre de service. La complexité administrative représente un obstacle majeur à l'accès, se manifestant par exemple à travers la nécessité de remplir des documents longs et complexes, de se déplacer en personne dans un bureau ou de soumettre de la documentation supplémentaire (Bhargava et Manoli 2015). L'inadaptation des services aux besoins des bénéficiaires constitue un autre frein important, que ce soit au niveau de la langue, des horaires des bureaux ou de leur situation géographique (Leresche 2019 : 4). De plus, les programmes sociaux qui ciblent des groupes spécifiques connaissent des taux de non-recours plus élevés que ceux universels (W. J. H. van Oorschot 2002).

Les comportements des agents administratifs peuvent également dissuader les individus d'exercer leurs droits, particulièrement lorsqu'il y a des interrogatoires excessifs ou des exigences

administratives supplémentaires, ce qui augmente non seulement la difficulté d'accès, mais aussi le sentiment d'humiliation lié au recours (Leduc 2008). Ces obstacles institutionnels s'inscrivent dans ce que Warin (2017) qualifie de non-demande contrainte, où le stigma associé à la demande ainsi que les longues démarches exigées pour avoir recours à l'offre constituent des barrières significatives. On pourrait parler ici de la valeur positive nette, où les personnes considèrent comme trop élevés les coûts (temps, documents, déplacements, efforts) de participer à un programme et les bénéfices potentiels (Daigneault, Jacob et Tereraho 2012). Ainsi, les facteurs administratifs jouent un rôle crucial dans le phénomène du non-recours, ce qui souligne l'importance de les prendre en compte, et considérer l'expérience des usagers dans la conception et la mise en œuvre des services publics. Cette préoccupation peut aider à diminuer le non-recours. C'est plutôt cette catégorie administrative, ainsi que celle du contexte, qui va causer du non-recours sous forme de non-réception et de non-proposition.

La non-réception, qui se produit lorsqu'un individu éligible fait la demande d'un service, mais ne le reçoit pas (ou partiellement), peut être lié à des dysfonctionnements administratifs, à des interprétations restrictives des règles d'éligibilité, ou à des contraintes budgétaires imposées par le cadre légal et politique (Warin 2010). La non-proposition, quant à elle, survient lorsque les agents ou les institutions chargés de fournir un service ne le proposent pas à des personnes qui y auraient droit. Cela peut résulter de politiques institutionnelles implicites, de contraintes de ressources, ou d'interprétations personnelles des agents quant à l'éligibilité ou au mérite des bénéficiaires potentiels (Van Oorschot 2002). Ces deux facettes du non-recours soulignent encore l'importance d'étudier les pratiques institutionnelles qui peuvent créer des barrières à l'accès aux services.

La troisième catégorie de facteurs influençant le non-recours s'inscrit dans le contexte social et légal plus large. Dans les sociétés qui privilégient la responsabilité individuelle, l'élaboration des politiques tend à imposer davantage de conditions à l'accès aux services, ce qui peut accroître les obstacles au recours (Janssens et Van Mechelen 2022). Cette approche s'accompagne souvent d'une plus grande stigmatisation liée à la demande d'aide, ce qui augmente le risque de non-recours (Dubois et Ludwinek 2015).

Le cadre juridique, les lois en place dans une région, exerce également une influence significative sur le phénomène du non-recours. Ce cadre régit plusieurs aspects cruciaux tels que l'accessibilité des dossiers administratifs, la possibilité de connecter différentes bases de données tout en respectant les principes de confidentialité, et la mise en place de systèmes sécurisés pour l'échange d'informations entre administrations (Leresche 2019; Janssens et Van Mechelen 2022).

Ces éléments légaux, loin d'être de simples contraintes, jouent un rôle potentiellement facilitateur dans la simplification des procédures de demande et la réduction de la charge administrative associée.

Ainsi, le contexte façonne les attitudes envers l'aide publique, tandis que le cadre légal définit les limites des processus administratifs. L'environnement que ces éléments créent tend ainsi à encourager ou décourager le recours aux services, soulignant une fois de plus, l'importance d'une approche globale dans la conception des politiques publiques.

Populations davantage affectées par le non-recours

Les facteurs que nous venons de présenter varient grandement en fonction du contexte social, ainsi que par l'époque. Par exemple, la question de la numérisation est un nouvel enjeu du non-recours, facilitant l'accès à la demande pour certains, tout en créant une nouvelle barrière pour d'autres, particulièrement les plus précaires (en termes d'âge, de maîtrise de la langue, d'éducation ou économiquement) (Okbani, Camaji et Magord 2022). En effet, le non-recours prend donc des formes variées, et surtout, n'affecte pas tous les groupes de même façon. Warin (2017) souligne que les populations les plus exposées au non-recours en général, et à la forme du non-recours contraint en particulier, sont parmi les plus isolées socialement. Quant au non-recours choisi, la critique est aussi ignorée à cause du statut social de celles et ceux qui la formulent. Les programmes et services sont mis en place dans l'idée qu'ils sont bénéfiques, et il devient facile d'oublier qu'ils favorisent certaines catégories au détriment d'autres, par exemple des personnes natives du pays par rapport aux personnes de nationalité étrangère ou les hommes par rapport aux femmes (Tabin et Leresche 2019). Ces personnes aux identités marginalisées (en fonction de leur groupe ethnique, genre ou niveau économique) n'ont pas autant de poids dans la société, si bien que la critique des prestations sociales qu'elles font est ignorée, amenant la persistance des points insatisfaisants des programmes (Tabin et Leresche 2019).

Les jeunes figurent également parmi les groupes particulièrement à risque de non-recours. En France en 2020, 26 % des jeunes estimaient ne pas bénéficier de dispositifs auxquels ils ont pourtant droit (Brice Mansencal et al. 2020). Ce groupe serait particulièrement à risque à cause d'un manque d'information sur l'accès aux droits sociaux, d'un manque de confiance à l'égard des institutions publiques, ainsi qu'à la surexposition de cette catégorie d'âge à la précarité socioéconomique (Vial 2021). Les jeunes en situation NEEF, dont certains cumulent les facteurs de précarité, se retrouvent alors particulièrement à risque de non-recours, entre autres à cause

d'un certain non-concernement de leurs droits (Vial 2016). Comme expliqué dans le rapport de stage (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024) :

Il ne faut pas mettre de côté qu'au-delà des classifications, le fait de ne pas utiliser ou bénéficier des services auxquels une personne a droit ou dont elle a besoin constitue un réel problème public actuel qui reste à approfondir. Récemment, la Protectrice du citoyen du Québec l'a mis de l'avant dans son rapport de 2018-2019, où elle interpelle le « bilan préoccupant de cas où des programmes gouvernementaux laissent de côté une partie des personnes auxquelles ils s'adressent » (Protecteur du citoyen 2019: 7). Elle souligne que ce sont les personnes les plus vulnérables en raison de leur santé, de leur âge, de leur condition sociale et économique ou de leur isolement qui manquent d'accès aux services, en maintenant que les lourdes règles d'accès peuvent priver une personne d'exercer son droit à un service, et plaide à la diminution de ces obstacles (Protecteur du citoyen 2019).

C'est donc cette réflexion à la fois théorique et ayant une pertinence sociale manifeste qui a guidé ce projet, ayant l'objectif de caractériser les défis et l'accès des jeunes en situation NEEF à l'accès aux programmes et services pourtant conçus pour elles et eux. Effectivement, et malgré certaines connaissances préalables sur leurs besoins, les organismes qui ont participé à cette recherche ont dû innover et déployer d'importants efforts de recrutement et d'engagement à la participation de jeunes considérés en situation NEEF afin de mener à bien leurs interventions, montrant la pertinence d'explorer en profondeur les freins, incitatifs et les facilitateurs aidant les jeunes à s'intégrer dans les programmes (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024).

Ayant établi le cadre théorique du non-recours et son importance pour comprendre l'accès des jeunes NEEF aux programmes, il convient maintenant d'examiner comment ces concepts ont guidé notre démarche de recherche. La section suivante détaille la méthodologie employée pour explorer ces enjeux dans le contexte spécifique des projets NEEF au Québec.

2.2 Déroulement et méthodologie

Le stage consistait en une activité de recherche, à savoir de décrire le point de vue des intervenant·es et des responsables de projets ayant travaillé sur des projets NEEF, ainsi qu'en produire des supports de transfert de connaissances. Le choix de se concentrer sur ces acteur·rices, plutôt que sur les jeunes directement, a été motivé par plusieurs facteurs.

Premièrement, les personnes travaillant sur les projets NEEF avaient exprimé le besoin de se rassembler et échanger sur leurs pratiques. Plusieurs aspects de ces projets étaient nouveaux, et les intervenant·es ressentait le besoin d'échanger avec des collègues de leurs réussites et de leurs difficultés, bref, d'en faire un bilan. L'idée d'une « communauté de pratiques » s'était ainsi répandue parmi les divers organismes participant au programme NEEF. Bien que cette idée ait été abandonnée lors de la fin du financement des projets, Janie Dolan Cake, présidente du CA du CCJ, l'a remise à l'ordre du jour lors de la mise en place du projet de bilan, afin de répondre à ce besoin.

De plus, des jeunes en situation NEEF avaient déjà été sollicités dans le cadre de la recherche qualitative menée par la Chaire au cours de l'année précédente, qui avait rejoint plus de 80 jeunes à travers le Québec. Recueillir le point de vue des intervenant·es offrait ainsi la possibilité d'obtenir une perspective différente sur leur situation. Enfin, l'objectif même du projet a influencé cette décision. Le bilan a été effectué à la demande des personnes, intervenantes et responsables, ayant mis en place ces projets, qu'elles jugeaient très intéressants. Il paraissait donc important de comprendre quels éléments, selon elles, avaient contribué au succès de ces initiatives, afin de les identifier clairement. Ce sont ces éléments qui ont mené à la décision de se concentrer sur le point de vue des intervenant·es pour cette recherche.

Lors du début du stage, ma première tâche fut de produire un compte rendu de la réunion organisée à la fin du mois de mars par le Comité consultatif Jeunes avec les directions et responsables des projets NEEF et faisant un premier bilan de leur expérience avec ces projets. Cette rencontre avait recueilli leurs réactions à l'annonce que ces projets ne seraient plus financés. En juin, lors du début de mon mandat de stage, j'ai réécouté les enregistrements de ces rencontres, pour les résumer, mais aussi pour identifier les points clés à approfondir lors de futures discussions. Ce compte rendu a été rédigé et envoyé aux personnes participantes, en plus de les informer qu'elles seraient bientôt à nouveau sollicitées sur ce sujet.

Il est important de noter que cette première réunion, organisée par l'organisme du stage dans un contexte de revendications, ne disposait pas d'un certificat d'éthique. Par conséquent, les informations recueillies n'ont pas été utilisées pour la recherche, bien qu'elles aient contribué à son orientation générale. Cette situation a cependant causé une certaine incompréhension entre les deux milieux, puisque les personnes du milieu de la pratique avaient déjà l'impression d'avoir dit ce qu'elles avaient à dire et ne voyaient ainsi pas ou peu l'intérêt à participer aux groupes de discussions et entretiens de la recherche.

Par la suite, avant d'entrer dans la phase de collecte de données, j'ai tenté d'obtenir le maximum d'informations disponibles et accessibles sur les projets NEEF des organismes en rassemblant les documents publics qu'ils avaient produits, notamment les rapports annuels. Mon objectif était, entre autres, de connaître le nombre de jeunes en situation NEEF qui avaient été rejoints à travers ces projets, déployés sur l'ensemble du territoire de la province. Cependant, il s'est avéré difficile de trouver cette information de manière systématique, tant dans les documents des organismes, souvent inaccessibles sur leur site web, que plus tard lors des rencontres avec les personnes intervenantes, la plupart hésitait à estimer le nombre total de jeunes atteints lors de projets plus vastes. Je suis arrivée à la conclusion que les formes et objectifs des projets variaient tellement qu'ils sont peu comparables sur cet aspect. Les informations dans les rapports annuels ont quand même été utiles en tant que données secondaires pour comprendre la diversité des projets mis en place, et bâtir le guide d'entretien.

Par la suite, je me suis lancée dans le recrutement des personnes participantes à la recherche, comme décrit dans le rapport final de la recherche (Paquin-Lefebvre et al. 2024) :

Le recrutement s'est fait à partir de la liste initiale des 65 programmes qui ont été financés par le ministère responsable de la mesure, en contactant chaque organisme par courriel ou par téléphone afin de les inviter à participer à la recherche. Sur cette base, ce sont donc 29 personnes ayant travaillé en lien avec les programmes NEEF qui ont accepté de participer et partager leur expérience. Ces 29 personnes intervenantes et responsables représentaient 26 du total (65) d'organismes qui avaient eu des programmes financés. Plusieurs facteurs ont contextualisé et conditionné la participation lors de la phase du terrain de la recherche. Premièrement, le projet s'est déroulé à l'été 2023 : la plupart des personnes participantes potentielles ont été contactées au cours du mois de juillet, une période de ralenti et de vacances pour la plupart des organismes au Québec. Plusieurs des intervenant·es et responsables étaient donc en vacances durant la période de collecte de données. Ensuite, la fin du financement NEEF a causé pour plusieurs intervenant·es la fin du financement de leur poste au sein de l'organisme et qui, par conséquent, n'y travaillaient plus. Enfin, quelques organismes n'ont tout simplement pas répondu à l'invitation à participer à la recherche.

Pour décrire les expériences des intervenant·es et responsables de ces programmes, une méthodologie qualitative a été mobilisée afin de faciliter les échanges ouverts, peu structurés, et pour cerner le point de vue des acteur·rices impliqué·es dans ces interventions. Les groupes de discussions ont été l'outil favorisé pour la collecte de

données, entre autres pour utiliser l'idée initiale de communauté de pratique. L'interaction entre les participant·es d'un groupe de discussion possède en effet le potentiel de créer une dynamique absente dans les rencontres individuelles : les discussions sont plus que la simple somme d'entrevues individuelles, car les participant·es se questionnent entre eux·elles et abordent des points et idées nouvelles (Morgan 1996). Cette forme d'échange permettait aux personnes participantes de bénéficier directement des expériences d'autres personnes ayant travaillé dans les programmes et stimuler les rétroactions et discussions (Geoffrion 2019).

Deux groupes de discussion d'une durée d'une heure et demie ont eu lieu, en premier avec 14 personnes et un second avec 6 personnes. Un organisme a envoyé une personne participante aux deux groupes. De plus, pour s'adapter aux préférences (disponibilité, ne pas être à l'aise de discuter en groupe, etc.) des intervenant·es et responsables de ces programmes, ainsi que pour favoriser leur participation, des entretiens semi-dirigés ont également été proposés. Neuf personnes ont ainsi été interviewées (avec deux entretiens incluant deux personnes représentantes du même organisme, qui désiraient partager ensemble leurs réflexions) (Paquin-Lefebvre, Longo et Dolan Cake 2024).

Les discussions avec les personnes participantes à la recherche se concentraient sur le projet NEEF duquel elles avaient été responsables, et portaient principalement sur l'innovation, les pratiques d'accompagnement et d'intervention ainsi que sur le recrutement, l'accès et le non-accès des jeunes aux projets. En abordant les obstacles au recrutement et à la participation des jeunes, ces discussions ont permis de mieux comprendre les mécanismes du non-recours. Les personnes participantes étaient au courant de ces thématiques avant la rencontre, sans connaître les questions précises. Avant le début des rencontres, j'ai réitéré le fait qu'elles seraient confidentielles, mais dans le cadre des groupes de discussions, les personnes participantes ont également dû s'engager à ne pas révéler le contenu des discussions et l'identité des autres personnes participantes. Cette situation était relativement étrange pour plusieurs, qui collaborent et donc se connaissent déjà. Cependant, tous et toutes ont accepté ces conditions et clauses.

Les entretiens se sont tous déroulés en ligne, via la plateforme Teams, qui a fourni une première transcription automatique. Par la suite, j'ai revu et nettoyé ces transcriptions, puis je les ai classées par thèmes, à l'aide du logiciel Nvivo. Cela m'a permis d'analyser les entrevues en ayant un regard d'ensemble sur les éléments mentionnés par les participant·es, et de dégager certaines tendances par thématiques, par exemple sur les difficultés rencontrées dans les projets, ou au contraire sur les éléments ayant bien fonctionné pour améliorer la rétention des jeunes. Cette approche méthodologique a permis de recueillir des données riches sur l'expérience de

personnes travaillant avec des jeunes en situation NEEF. C'est cette analyse qui a conduit aux résultats et conclusions de la recherche, qui furent ensuite le contenu de transfert de connaissances et qui seront présentés dans la section suivante.

2.3 Résultats de recherche

Le traitement des données recueillies a mené à plusieurs résultats concernant les projets pour les jeunes en situation NEEF. Ces derniers ont été l'objet de plusieurs transferts de connaissances, dont un des principaux consiste en un rapport écrit, [disponible en ligne sur le site de la CRJ](#). La section suivante représente donc un bref résumé des points saillants des résultats de la recherche, offrant un aperçu global de l'expérience des intervenant·es et des responsables des projets et des défis rencontrés dans la mise en œuvre de ces projets. Pour plus de détails, référer au rapport.

2.3.1 Faits saillants du bilan des projets pour les jeunes en situation NEEF au Québec

Dans le cadre des discussions avec les personnes participantes à la recherche, un des principaux enjeux abordés fut celui du **recrutement des jeunes** dans les projets. En effet, les projets destinés aux jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) avaient été financés spécifiquement dans l'objectif de cibler cette population parfois difficile à atteindre. De ce fait, plusieurs organismes ont mis d'importantes ressources sur cet aspect des programmes. D'ailleurs, certains d'entre eux recrutait des jeunes pour les inscrire dans leurs propres programmes développés avec cette nouvelle subvention, alors que d'autres ont concentré tous leurs efforts à l'établissement d'un premier contact avec eux, afin de les orienter vers des ressources préalablement existantes.

Une vaste étendue de méthodes de recrutement a été utilisée, mais qui peuvent être regroupées sous deux grandes catégories : celles utilisant des canaux de recrutement en personne (bouche-

à-oreille) et celles utilisant des canaux de recrutement à distance. Selon les intervenant·es et personnes responsables des programmes interviewé·es, les méthodes impliquant des contacts directs avec les jeunes se sont avérées nettement plus efficaces. On note par exemple que dans des régions plus rurales, des intervenant·es ont multiplié les efforts pour diffuser au maximum l'information sur leurs services, en les présentant à divers acteur·rices public·ques (pharmacien·nes, bibliothécaires, employé·es public·ques), dans l'optique que l'information circule et atteigne les personnes concernées, ou leur entourage. Ils et elles remarquaient que dans ces milieux, les membres de la communauté connaissaient souvent la situation de leurs voisin·es et étaient en mesure d'identifier et d'informer les personnes susceptibles de bénéficier des services proposés. Le soutien de l'entourage des jeunes est ainsi apparu comme un facteur déterminant de l'inscription des jeunes, à la fois pour transmettre l'information, mais aussi pour encourager à participer. En effet, d'autres personnes participantes à la recherche ont souligné que les jeunes en situation NEEF avaient tendance à se regrouper, si bien que lorsqu'un jeune était rejoint, cela donnait accès à un bassin de jeunes, facilitant ainsi leur orientation vers les services en profitant de l'effet de groupe. Enfin, dans le même ordre d'idée, plusieurs intervenant·es ont établi des partenariats avec d'autres organismes de services sociaux et communautaires fréquentés par des jeunes en situation NEEF et ont tiré parti de la confiance développée par ces jeunes avec les intervenant·es de ces milieux.

En ce qui concerne le recrutement à distance, il s'est principalement effectué par les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok), ainsi que par l'affichage dans les lieux publics. Cette dernière méthode, bien qu'utilisée abondamment grâce à des annonces dans des parcs, des restaurants ou divers lieux de rassemblements (cinémas, centres communautaires, gym, etc.), n'aurait pas mené à de résultats significatifs. Il s'avérait difficile de transformer la simple diffusion d'information en une inscription au programme lorsqu'aucun lien de confiance liait le jeune au programme. Un constat similaire a été fait concernant les réseaux sociaux : si l'information rejoignait les jeunes (ce qui n'était pas garanti, l'algorithme, en particulier pour le format vidéo, demandant un investissement considérable pour bien fonctionner), elle n'était pas suffisante pour les convaincre de s'inscrire. Par ailleurs, nous avons remarqué que Facebook rejoignait un public légèrement plus âgé (fin vingtaine et début trentaine), qui semblait être à l'aise de contacter l'organisme pour avoir plus d'informations. Sur Facebook, les annonces ont également rejoint des proches des jeunes qui voyaient les annonces et leur transmettaient.

Par la suite, la question des **conditions de l'intervention** des programmes fut abordée, mettant ainsi en lumière les différences entre l'intervention individuelle et celle de groupe. Chaque organisme ayant développé un projet avait opté pour l'une ou l'autre des méthodes. Cette diversité

d'approches a permis de souligner les particularités et les implications de chacune de ces stratégies d'intervention auprès des jeunes en situation NEEF.

Les organismes ayant opté pour une approche individuelle ont mis de l'avant la flexibilité comme son principal atout. Cette méthode permettait d'accueillir tous types de jeunes, puis de les accompagner à leur rythme, selon leur progression personnelle. Plusieurs personnes intervenantes soulignaient que l'absence de pression à s'engager pleinement dès le départ soulageait les jeunes et les rendaient plus confortables. En revanche, pour d'autres jeunes, la formule de groupe était plus favorable, car elle leur offrait un soutien par les pairs et offrait la possibilité de créer des liens d'amitié solides. La formule de groupe venait avec un horaire et une structure plus stricte, ce que certains participant·es appréciaient, car cela leur offrait un cadre rassurant où ils et elles pouvaient se concentrer sur le programme sans avoir de trop de décisions à prendre par eux et elles-mêmes. Toutefois, pour d'autres jeunes, ce cadre plus rigide ne convenait pas à leurs besoins et ils et elles avaient du mal à respecter les heures d'engagement requises, ce qui pouvait entraîner des tensions avec le bailleur de fonds. D'autres intervenant·es mentionnaient que la fatigue accumulée à être constamment en groupe (école, sports, centre jeunesse) ou l'anxiété étaient des raisons pour lesquelles ce mode d'intervention était moins adapté à certains jeunes. De plus, la structure des programmes de groupe les forçait à débiter à une date précise, contrairement au suivi individuel qui pouvait débiter à n'importe quel moment. Pour certains jeunes, le délai entre le recrutement et le début du programme était trop long, les amenant à s'en désintéresser.

Toujours dans les conditions de l'intervention, la compensation financière pour la participation des jeunes aux programmes est apparue comme un facteur motivant, en particulier pour celles et ceux n'ayant pas accès à d'autres aides financières gouvernementales. Selon les intervenant·es, cette compensation servait également de levier pour encourager l'assiduité, ainsi qu'à surmonter les irritants rencontrés plutôt qu'abandonner dès la première insatisfaction. Cependant, pour d'autres jeunes, cette compensation financière n'était pas suffisante pour justifier l'effort exigé par la participation dans un programme.

Enfin, il apparaissait clairement dans les discussions avec les intervenant·es que les jeunes développaient un attachement profond envers elles et eux, et que ces liens étaient d'importants facteurs de persévérance dans les programmes. Ainsi, le départ d'un·e intervenant·e, souvent en raison de conditions de travail précaires ou insatisfaisantes impactait grandement les jeunes avec qui elles et eux étaient en contact.

La persévérance des jeunes dans les projets NEEF est un autre élément qui a fait l'objet d'une analyse approfondie. Il est apparu que cette persévérance était étroitement liée aux interactions

que ces derniers établissaient avec les intervenant·es, leurs pairs ainsi que la communauté environnante. En effet, les liens de confiance, principalement ceux avec les intervenant·es, mais aussi avec d'autres jeunes, se sont révélés être un facteur déterminant tout au long du parcours des participant·es, depuis le recrutement jusqu'à la complétion du programme.

Dans l'optique d'appuyer les liens avec la communauté, plusieurs projets encourageaient l'engagement des jeunes dans leur localité, une démarche identifiée comme très enrichissante pour eux. Cette implication suscitait un sentiment de fierté et les amenait se considérer comme membres actifs de leur communauté. Les intervenant·es ont souligné que la satisfaction liée à l'accomplissement d'un projet, ainsi que la reconnaissance de l'entourage, constituaient des facteurs clés pour motiver les jeunes à persévérer jusqu'à l'aboutissement de leurs initiatives. Cette dimension affective (fierté) et sociale (liens créés) semblait alors jouer un rôle prépondérant dans la rétention et la réussite des participant·es au sein des projets NEEF.

Enfin, l'un des objectifs de cette étude consistait à évaluer **les retombées des projets** sur les jeunes en situation NEEF. L'analyse des entretiens et groupes de discussions a révélé que ces initiatives ont engendré des impacts à la fois sur les jeunes eux-mêmes, ainsi que sur les communautés dans lesquelles elles ont été mises en œuvre. Concernant les jeunes, les bénéfices se sont manifestés principalement dans trois domaines : l'amélioration de l'estime de soi, le développement de la connaissance personnelle et l'acquisition de compétences professionnelles. Plusieurs des personnes participantes aux entretiens insistaient aussi que les programmes avaient réussi à rompre l'isolement dans lequel vivaient certains des jeunes. De plus, ils ont contribué à restaurer leur confiance envers les institutions publiques avec lesquelles certains entretenaient des relations difficiles. Pour nombre d'entre eux, l'accomplissement des projets NEEF, a constitué un premier pas vers de nouvelles perspectives ou des programmes plus exigeants.

Au niveau des communautés, plusieurs des personnes participantes à la recherche soulignaient l'impact considérable du travail de terrain effectué lors de la phase de recrutement. Cette démarche, en plus d'informer, a également sensibilisé les communautés aux défis auxquels sont confrontés les jeunes, contribuant à diminuer les préjugés à leur égard (qu'ils et elles sont lâches, qu'ils et elles ne font rien de leurs journées, etc.). Il est également apparu que ce processus a favorisé le renforcement ou encore la création de nouveaux liens entre les organismes et institutions des communautés, établissant un réseau susceptible de bénéficier à des projets futurs.

En somme, les projets NEEF semblent avoir généré des retombées positives intéressantes, touchant à la fois le développement personnel et professionnel des jeunes participants, ainsi qu'à

la sensibilisation des communautés impliquées. Ces résultats montrent aussi l'intérêt d'avoir des projets flexibles, pouvant s'adapter aux diverses réalités des jeunes ainsi que des organismes et des territoires qu'ils desservent.

Pour finir, les résultats de la recherche réalisée contribuent aussi théoriquement à mieux comprendre les sources et les moyens de l'accès et donc du potentiel non-accès aux programmes et services publics chez les jeunes, avec une focale particulière sur l'échelle de la mise en œuvre et des facteurs de ce niveau, moins souvent approfondis. De plus, et bien qu'exploratoire, la recherche propose des jalons préliminaires en ce qui concerne la recherche sur le non-recours aux droits sociaux au Québec, domaine encore relativement émergent. En effet, si ce phénomène attire de plus en plus l'attention dans le milieu des politiques publiques, et qu'il est assez développé en Europe, le phénomène est encore peu traité dans la province.

CHAPITRE 3 : LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET LES PRODUITS DE TRANSFERT DU STAGE

Dans cet essai, le concept de mobilisation des connaissances a été mentionné à plusieurs reprises. En effet, à l'ère de la société du savoir, où les défis de la société requièrent des solutions innovantes et adaptées aux réalités locales et sectorielles, l'utilisation des connaissances scientifiques par la société apparaît comme un levier essentiel. Ces pratiques vont bien au-delà de la simple diffusion de résultats et transforment profondément la façon dont la recherche se lie avec la société, en créant des espaces de dialogue entre personnes chercheuses, praticiennes et décideuses. Ces notions se retrouvent au cœur de la maîtrise MOB de l'INRS et nous amènent à réfléchir sur les paramètres d'une science plus inclusive, pertinente et accessible. Néanmoins, plusieurs défis persistent, notamment dans la diversité des définitions, les multiples approches employées et la complexité des interactions entre les acteur·rices. Afin de clarifier ces concepts, ce chapitre propose une analyse approfondie des principales définitions et approches et fait la synthèse des produits de transfert ayant été objet du stage réalisé.

3.1 La mobilisation des connaissances : des définitions variées

Tel qu'abordé plus tôt, de nombreux termes sont utilisés dans le domaine de la mobilisation des connaissances : en 2006, l'on recensait plus d'une trentaine qui étaient utilisés dans le milieu, du côté anglophone (*Knowledge mobilization, Knowledge translation, Knowledge transfer, Knowledge exchange, Research utilization, Implementation, Dissemination, Diffusion*) (Graham et al. 2006). En 2010, d'autres auteur·rices avancent que dans la littérature francophone, les termes qui reviennent le plus souvent sont « transfert des connaissances », « valorisation de la recherche », « application des connaissances » et « échange de connaissances » (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010). Cependant, la littérature plus récente semble alterner entre l'utilisation de « mobilisation des connaissances » et « transfert des connaissances », mais en ayant des variations de définitions de ce qu'impliquent ces termes, en particulier selon les domaines de recherche. En 2020, un diagnostic de l'expertise québécoise dans le domaine de la mobilisation et du transfert des connaissances a été réalisé, et avançait que le terme mobilisation des connaissances (MDC) semblait être favorisé dans les dernières années (Dancause 2020), si bien que c'est celui qui sera utilisé dans ce présent essai, en plus d'être celui majoritairement utilisé à l'INRS.

Il n'y a cependant pas de consensus clairs sur la définition de ces termes, si bien qu'il apparaît important d'en examiner quelques-unes pour bien en saisir le sens. La recension de Dancause (2020) cerne trois définitions différentes de la mobilisation des connaissances qui ciblent des dimensions différentes associées à cette activité. Dancause propose d'examiner celle des Fonds de recherche du Québec (FRQ), organisme gouvernemental qui finance à la fois de nombreux projets de recherche, mais aussi plusieurs infrastructures liées à la mobilisation et au transfert de connaissances, au Québec. Sa définition est exhaustive, ce qui la rend amplement utilisée dans le milieu de la recherche. Selon le FRQ :

La mobilisation des connaissances renvoie à l'idée que les connaissances issues de la recherche ou les résultats de recherches mènent, à moyen et à long termes, à l'action (i.e. à des innovations technologiques, médicales, sociales sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, etc.) et à un changement qui répond à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux en lien avec l'objet de la recherche. Les publics cibles sont d'une part les utilisateurs et les utilisatrices potentiels des résultats de la recherche qui travaillent dans les entreprises, ministères, organismes ou établissements, et d'autre part le grand public, qu'il soit de la société civile, citoyen et citoyenne, etc. (Fonds de recherche du Québec 2024 : paragr. 1 et 2).

Le FRQ note que « le concept de mobilisation des connaissances est un concept parapluie qui couvre plusieurs notions : partage, échange, transfert, traduction, application, valorisation, mise en valeur, diffusion, dissémination. » (Fonds de recherche du Québec 2024 : paragr. 3). Cette définition propose un type de recherche fondée sur la collaboration avec différents milieux en vue de partager des savoirs ou formuler des questions de recherche, tout en visant l'action.

Une seconde définition intéressante de la MDC est celle proposée par Elissalde, Beaudet et Renaud (2010). Celle-ci se démarque, car elle ne met pas nécessairement les connaissances scientifiques au cœur d'une démarche unidirectionnelle, mais mise plutôt sur l'échange de savoirs. En effet, ces auteur·rices définissent la mobilisation des connaissances comme l'ensemble des processus cognitifs et pratiques qui visent à l'échange de divers savoirs (recherches, pratiques, expériences et cultures) dans le but de créer de nouvelles formes de connaissances pouvant servir à l'action. La mobilisation des connaissances est la résultante des stratégies de mise en réseau, d'échange et de valorisation (diffusion et transfert) (Elissalde, Beaudet et Renaud, 2010).

Enfin, une infrastructure importante en matière de mobilisation des connaissances au Québec est l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), un lieu où des nombreuses recherches liées à la MDC sont produites (Dancause 2020). L'INSPQ favorise le terme transfert de

connaissances dans le secteur de la santé, mais la nature de la définition reste la même que celles du FRQ et de Elissalde, Beaudet et Renaud, avec un échange pluridirectionnel des connaissances, à la fois vers les personnes utilisatrices, mais aussi chercheuses :

Le transfert des connaissances réfère à l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances les plus à jour possible en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle et dans l'exercice de la gestion en matière de santé. Ces activités et mécanismes d'interaction prennent forme à l'intérieur d'un processus englobant le partage, l'échange et la transmission de connaissances entre plusieurs groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents. (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009 : 7)

Ces trois définitions à la fois mettent en lumière certaines nuances impliquées dans la mobilisation des connaissances et montrent que ce sont des concepts dorénavant assez répandus dans les milieux de recherche. Elles se rejoignent sur l'objectif de produire ou coconstruire des savoirs qui seront utilisés pour apporter des changements, tant dans le processus de la recherche que dans ses résultats (Dancause 2020).

De ces définitions, il est aussi possible de comprendre que deux grandes dimensions structurent la MDC, soit a) les stratégies plus classiques de diffusion ou dissémination des connaissances afin de rejoindre efficacement les publics ciblés par les connaissances (davantage dans une optique de communication) et b) les stratégies de co-construction ou d'appropriation qui visent à faciliter l'application de connaissances dans un contexte spécifique (davantage dans une optique de partage, d'engagement ou d'accompagnement) (MacGregor et Phipps 2020). La première dimension qu'on pourrait associer plus strictement au transfert de connaissances concerne l'utilisation des connaissances scientifiques dans des milieux de pratique. La seconde, plus strictement de la mobilisation des connaissances, concerne plutôt les modes de production de connaissances en partenariat. Celle-ci réfère plutôt à l'utilisation de savoirs non scientifiques dans le cadre de recherches scientifiques. Pour ce faire, une profonde transformation des approches de recherche est nécessaire, en vue de sortir du cadre universitaire classique. Cette deuxième dimension nécessite un engagement plus fort de la part des parties impliquées que la première. Ce sont ces nouvelles approches qui seront explorées dans la section suivante.

3.2 La redéfinition des modes de production des savoirs scientifiques

À l'INRS, la vision de la mobilisation des connaissances favorisée constitue une redéfinition des modes de production des savoirs scientifiques, située dans un processus pour rendre la société plus juste et équitable (Lévesque 2023). Pour ce faire, un éventail de pratiques de recherches ont été développées : la recherche-action, la recherche collaborative, la recherche partenariale, la coproduction des connaissances, parmi d'autres. Bien que proches les unes des autres, elles ont des nuances importantes.

Parmi ces approches, la recherche-action est axée sur l'intervention directe. Ancrée dans des besoins sociaux, elle a une visée de changement social, et tend à mettre à contribution tous les participant·es à toutes les étapes, en plus d'être flexible (s'ajuster et progresser selon les événements) (Lavoie, Marquis et Laurin 1996 dans Lenoir 2012). Dans la recherche-action, personnes chercheuses et actrices travaillent ensemble à produire des connaissances, ce qui nécessite du temps ainsi qu'une solide relation de confiance (Klein 2007). Les personnes participantes non académiques sont généralement engagées dans toutes les étapes de la démarche et considérées comme des « co-chercheuses » réflexives partageant l'ensemble des responsabilités, depuis la définition du problème jusqu'à la diffusion des résultats de la démarche (Morrissette 2013).

La recherche collaborative s'inscrit dans la continuité de la recherche-action, mais viserait plutôt :

un rapprochement entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, au travers d'une démarche qui sert l'examen de cet objet en même temps qu'elle est une occasion de développement professionnel pour les personnes participantes (Morrissette 2013 : 41).

La recherche se concentre alors sur l'analyse des méthodes et approches opérationnelles mobilisées par le ou la praticien·ne dans son quotidien (Morrissette 2013). Ici, personnes chercheuses et praticiennes n'auront pas nécessairement les mêmes tâches, c'est plutôt l'apport de leur compréhension en contexte du phénomène qui est visée (Morrissette 2013). Les résultats de recherche sont souvent conçus avec les personnes praticiennes comme public cible (Lenoir 2012).

Ces types de recherches vont plus loin dans le processus de mobilisation de connaissances, mais se heurtent à des obstacles importants : le manque de reconnaissance et de soutien institutionnel dans le milieu universitaire, les défis organisationnels dans les milieux de pratique, et la dimension temporelle incompatible avec les calendriers de financement traditionnels, nécessitant souvent des périodes beaucoup plus longues que prévues pour établir une collaboration efficace et obtenir des résultats (Lenoir 2012).

La recherche partenariale est venue pallier certains de ces obstacles. Cette dernière crée un espace hybride où les acteur·rices ont une relation égalitaire pour produire des connaissances utiles à toutes les parties (Bussièrès et al. 2012). La recherche partenariale se développe dans un accord entre un organisme et un·e chercheur·e. C'est dans cet espace que se ferait de la coconstruction des connaissances, que Vaillancourt (2017) explique comme un processus où les acteur·rices qui ne sont pas des chercheur·es universitaires contribuent activement à l'élaboration même du contenu des connaissances issues de la recherche.

Dans la recherche partenariale, les acteur·rices n'ont pas tous le rôle de chercheur·es. Les praticien·nes participent à la définition ainsi qu'à l'orientation des différentes étapes de la recherche, mais ils et elles ne sont pas au cœur de sa réalisation (Bussièrès et al. 2012). Faire de la recherche requiert une expertise scientifique que tous ne possèdent pas. Dans ce modèle, chacun garde un rôle défini, mais fait appel à l'expertise de l'autre groupe (Bussièrès et al. 2012).

La recherche partenariale constitue un cadre particulièrement propice à la mobilisation des connaissances et c'est dans cette approche que s'est déroulé le stage. Ce dernier s'est développé à travers un partenariat entre le Comité consultatif Jeunes (CCJ) et la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ), offrant ainsi l'opportunité d'observer le déroulement de ce type de recherche dans un contexte pratique. Ce partenariat a permis de répondre à des besoins identifiés directement sur le terrain, avec lequel une collaboration continue a été maintenue tout au long du processus. L'objet et les objectifs de la recherche ont été définis en concert avec le CCJ, assurant ainsi une orientation pertinente et ancrée dans les réalités du milieu.

Le suivi régulier avec le CCJ tout au long de la recherche a permis de discuter de l'évolution du projet et des orientations prises. Toutefois, la collecte des données, l'analyse et la rédaction des résultats ont été réalisées dans le cadre du stage, également encadré par l'INRS et la CRJ. Chacun des partenaires a ainsi conservé des rôles distincts tout en partageant leurs expertises respectives. Travailler de façon partenariale a amené une grande richesse au projet, notamment en renforçant la pertinence des résultats, ainsi que son lot de défis, comme les différentes temporalités des milieux. Finalement, le lien avec le CCJ a permis d'assurer le contact avec les personnes participantes à la recherche, a et a assuré la continuité du processus de transfert des connaissances vers le milieu de l'action à la conclusion du projet.

3.3. Le transfert de connaissances

Dans le contexte du programme de maîtrise de l'INRS, le concept de mobilisation des connaissances a été défini comme différent, et surtout en amont, de celui de transfert de connaissances. Alors que la mobilisation des connaissances s'inscrit dans une démarche de refondation du savoir, le processus de transfert serait quant à lui une modalité de la mobilisation, et viserait plutôt l'utilisation et la valorisation des connaissances scientifiques (Lévesque 2023). En effet, au fil des dernières décennies, l'augmentation des connaissances, notamment issues des recherches académiques, a radicalement transformé notre manière de percevoir et d'interagir avec le savoir. Aujourd'hui, avec l'accès à internet, l'enjeu d'accès aux connaissances s'est transformé vers une question de surabondance des informations. Cela amène un double défi, le premier étant que les informations en ligne ne sont pas toujours vérifiées, causant parfois de la confusion (Dagenais et Ridde 2015). Le deuxième est que la connaissance scientifique est souvent diffusée avec un langage qui est rarement compréhensible pour les personnes qui n'ont pas de formation en recherche (Dagenais et Ridde 2015). Les informations de qualité existent, mais elles ne sont pas accessibles parce que non compréhensibles ou noyées dans une masse infinie (Dagenais et Ridde 2015). Tel qu'abordé en début d'essai, cela a amené des réflexions à la nécessité de « traduire » les connaissances pour qu'elles puissent être comprises et utilisées par les personnes qui travaillent dans ces milieux.

Cette traduction prend elle aussi de nombreuses formes, ainsi qu'un vocabulaire varié. « Circulation », « diffusion », « vulgarisation des connaissances » sont tous des termes qui sont utilisés dans cet objectif, mais avec des définitions non systématiques. Dans le cadre de ce document, la définition privilégiée sera celle de l'INSPQ, faite à la suite d'une synthèse de connaissances et reprise fréquemment dans le domaine, au Québec. Lemire, Souffez et Laurendeau réfèrent donc à cette traduction des savoirs par le « transfert des connaissances », qu'elles définissent comme « l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances les plus à jour possible en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle et dans l'exercice de la gestion en matière de santé. Ces activités et mécanismes d'interaction prennent forme à l'intérieur d'un processus englobant le partage, l'échange et la transmission de connaissances entre plusieurs groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents. » (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009 : 7).

Ce transfert peut prendre de nombreuses formes et les autrices dégagent trois grands modèles : l'approche linéaire, l'approche de résolution de problèmes et les approches interactives. Dans l'approche linéaire ou unidirectionnelle, les personnes chercheuses bien ancrées dans le milieu scientifique envoient leurs résultats de recherche dans une seule direction, vers les

utilisateur·rices potentiel·les, ce qui suppose un intérêt de leur part. Assez limitée, cette approche rend les personnes utilisatrices passives, ne prend pas en compte leurs préoccupations ou contextes personnels, et ignore leur savoir pratique et expérientiel. Dans l'approche de la résolution de problèmes, « le processus de création des connaissances est mis en œuvre sur la base des besoins spécifiques d'un groupe d'acteurs à la recherche d'une solution à un problème concret » (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009 : 13). On présume que le transfert sera facilité par l'intérêt des utilisateur·rices. Enfin, dans le troisième type d'approches dites interactives, il y a des aller-retours fréquents entre les personnes productrices et utilisatrices des connaissances, à plusieurs étapes de la recherche, pour que la recherche contribue à tous.

Encore selon Lemire, Souffez et Laurendeau, les stratégies de transfert de connaissances doivent s'ajuster en fonction de nombreux éléments, comme le type de connaissances à transférer, les objectifs à atteindre, ainsi que les obstacles et facteurs facilitant l'utilisation des connaissances des publics cibles variés que l'on cherche à rejoindre. Lemire, Souffez et Laurendeau séparent ces approches en deux grandes catégories, soit celle des stratégies de diffusion, « qui ont pour objectif premier de rendre compréhensibles et accessibles les nouvelles connaissances afin de rejoindre efficacement les groupes d'acteurs concernés », et celle des stratégies d'appropriation « qui ont pour objectif premier de faciliter l'intégration et l'application des connaissances dans un contexte donné » (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009 : 30). La diffusion des connaissances, associée à l'approche linéaire, rejoint un public plus large, et favorise la réception des connaissances, mais elle se traduit rarement dans une utilisation concrète des connaissances. L'appropriation, de son côté, exige un engagement plus grand des acteur·rices impliqué·es, mais rejoint un public plus petit et demande plus de temps et d'argent pour mener à bien cette stratégie. Elle est généralement associée avec l'approche de résolution de problèmes et l'approche interactive (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009).

Les produits de transferts peuvent prendre des formes diverses, depuis des rapports de recherche, des articles scientifiques, des brochures, des vidéos, des ateliers ou des balados. Dans le cadre du stage, plusieurs de ces outils ont été utilisés. Si la mobilisation des connaissances transforme la façon dont on réalise la recherche, le transfert des connaissances joue un rôle crucial dans l'appropriation des résultats des milieux concernés. Le fait de s'inscrire dans une recherche partenariale accentue l'importance de rejoindre efficacement les acteur·rices du milieu. La section suivante présentera les stratégies concrètes de transfert de connaissances qui ont été utilisées dans le stage.

Pour considérer un transfert de connaissances réussi, il ne suffit pas de simplement présenter les informations, il faut qu'elles soient mobilisées par la communauté les ayant reçues. Cela est

cependant un processus qui doit se faire avec un certain délai des activités de transfert et qui demande à nouveau temps et énergie de la part des participant·es et des chercheur·es (Gervais, Souffez et Ziam 2016). Dans le contexte du stage, il n'y a ainsi pas eu de processus d'évaluation des retombées des activités de transfert des connaissances à proprement dit, processus qui est de toute façon, majoritairement auto déclaré (Gervais, Souffez et Ziam 2016).

Contandriopoulos et collègues (2010) considèrent qu'il y a un certain consensus sur le fait que l'utilisation de la connaissance est influencée par sa pertinence, sa légitimité ainsi que son accessibilité. La pertinence dépendrait de la pertinence temporelle, de l'importance et de l'applicabilité des connaissances, des éléments fortement dépendants du contexte. La légitimité serait influencée par la crédibilité de l'information. Enfin, l'accessibilité dépendrait du format et de la facilité de l'accès à l'information. Le tout serait grandement influencé par les perceptions des utilisateur·rices sur ces facteurs (Contandriopoulos et al. 2010). Gervais, Chagnon et Houlfort (2017) mettent également de l'avant que cette perception est dépendante de la qualité des relations entre producteur·rices et utilisateur·rices des connaissances. Ainsi, ils avancent que « les praticiens ayant une bonne relation avec les chercheurs feraient davantage confiance en la pertinence et la validité des connaissances rendues disponibles par ceux-ci, ce qui en favoriserait l'utilisation » (Gervais, Chagnon et Houlfort 2017 : 287). Cette grille de trois facteurs sera mobilisée dans la section suivante pour analyser les diverses activités de transfert et évaluer leur impact ainsi qu'appropriation par le public.

3.4 Les produits de transfert de connaissances

Dans le cadre de la recherche, après la collecte et l'analyse des données, plusieurs produits de transferts de connaissances fondés sur les résultats ont été réalisés, afin que les informations se rendent jusqu'aux utilisateur·rices potentiel·les de ces connaissances, du côté de la pratique, ainsi que du côté de la recherche. Au-delà de la focale thématique accentuée pour chacun des produits, ces derniers peuvent se classer ici selon le type de produit (présentation orale ou rapport écrit), de support (communication orale avec diapositives, atelier avec diapositives, rapport écrit) et du public visé (détaillé ci-bas) (Tableau 2).

Le public, les utilisateur·rices potentiel·les de la recherche se séparent ainsi :

Du côté du milieu de pratique :

- Le Comité consultatif Jeunes et ses membres ;

- Les organismes en employabilité en général et leurs intervenant·es;
- Les organismes travaillant auprès des jeunes et leurs intervenant·es;

Du côté du milieu universitaire :

- Les chercheur·es impliqué·es dans la recherche sur la jeunesse, l'emploi ainsi que le non-recours;
- Les chercheur·es impliqué·es à l'axe Emploi et Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec ;

Tableau 2. Les différentes activités de transfert selon le milieu ciblé

Portrait des activités de transfert réalisées dans le cadre du stage			
Milieu ciblé	Produit de transfert	Public	Type de support
Transfert en milieu de pratique	Présentation de la stagiaire aux membres du CCJ	Partenaire	Communication orale avec diapositives
	Présentation de la stagiaire et chercheuses au congrès des membres du RCJEQ	Organismes en employabilité jeunesse	Atelier participatif avec diapositives
	Rapport synthèse de recherche rédigé par la stagiaire et chercheuses	Organismes, chercheur·es, grand public	Rapport écrit
	Présentation de la stagiaire et le partenaire au congrès QUARIERA	Organismes en employabilité	Atelier participatif avec diapositives
	Présentation de la stagiaire et chercheuses lors du lancement des rapports NEEF avec le CCJ	Organismes en employabilité	Communication orale avec diapositives
Transfert en milieu scientifique	Présentation de la stagiaire et chercheuses au congrès de l'Association canadienne des études sur le travail et le syndicalisme (ACETS)	Chercheur·es	Communication orale avec diapositives

3.5 Le transfert de connaissances en milieu de pratique

Dans les projets de recherche partenariale, le partenaire du milieu de pratique joue un rôle important dans le transfert des connaissances, permettant souvent d'atteindre un public auquel le milieu de la recherche n'aurait pas complètement accès. De même, le partenaire connaît bien les

produits et activités auquel son milieu répondrait bien pour s'approprier les connaissances, pour aider à bien orienter les activités. Dans le cas de la recherche menée dans le cadre du stage, la plupart des produits de transfert en milieu de pratique ont été décidés et discutés avec le Comité consultatif Jeunes. Ils n'ont pas été tous décidés au début du stage, certains se sont ajoutés au fur et à mesure, tandis que d'autres qui avaient été initialement réfléchis ont été mis de côté par manque de temps (comme des fiches synthèses destinées aux intervenant·es). On pourrait dire que le transfert de connaissances était dans le modèle de l'approche interactive. Je présumais que le fait que la recherche ait été construite pour répondre à des besoins concrets augmente l'intérêt des personnes utilisatrices de la recherche, et le fait d'avoir constamment fait des allers-retours avec le CCJ a permis de garder la pertinence de l'orientation de la recherche.

3.5.1 Présentation des résultats préliminaires aux membres du Comité consultatif Jeunes

Lors de l'élaboration de l'entente de stage avec le Comité consultatif Jeunes, il avait été entendu que les résultats de recherche feraient l'objet d'une présentation lors d'une rencontre entre les membres. Cette activité de transfert de connaissances, qui s'est déroulée à Montréal à la mi-octobre 2023, a constitué le premier produit formel de transfert des résultats. À l'amont de cette présentation, j'avais brièvement partagé mes résultats avec ma superviseuse de stage du CCJ, mais son retour récent de vacances ne lui avait pas permis d'approfondir mes conclusions. La coordonnatrice de l'organisme était plus au courant de l'évolution du projet, ayant suivi ses derniers développements, mais n'avait pas émis de commentaires formels sur les résultats. C'est principalement ma directrice de recherche qui a guidé et validé l'élaboration de cette présentation.

Cet événement représentait donc la première occasion formelle de partager les résultats du projet de recherche. Le public, composé d'une quinzaine de personnes, réunissait des représentant·es de diverses organisations affiliées au CCJ, notamment des secteurs de l'éducation supérieure, du gouvernement et des organismes d'employabilité. À cette période, le CCJ traversait une phase de questionnement, certains membres remettant en cause la pertinence de leur participation au Comité. Cette journée visait donc un double objectif : revaloriser l'engagement des membres et présenter les différents projets en cours. Cependant, cette situation a conduit à la présence dans l'assemblée de majoritairement des nouveaux membres, peu familiers avec les recherches précédentes sur les jeunes en situation NEEF menées par le CCJ.

Deux présentations de recherche ont été effectuées lors de cette journée : d'abord celle de la professeure Longo, qui exposait les principales conclusions de sa recherche qualitative sur les jeunes en situation NEEF, suivi de ma présentation d'une vingtaine de minutes sur les résultats issus de mon stage. Mon exposé avait été préparé en anticipant un public issu du milieu de la pratique, que je supposais familier avec le processus ayant mené à la commande de ces recherches par le CCJ. Or, la majorité des membres présents ne connaissaient pas cet historique, et l'animatrice n'a pas contextualisé l'origine des recherches avant les présentations. En conséquence, l'accueil a été relativement distant, et les présentations ont suscité peu d'interactions ou de questions.

L'analyse de cette situation à l'aide de la grille d'évaluation de l'utilisation des connaissances (Contandriopoulos et al. 2010) permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées. Du côté de la pertinence, les résultats, bien qu'issus d'une commande initiale du CCJ, ont été perçus comme moins pertinents par le public, car ce n'étaient plus les mêmes acteur·rices qui les avaient sollicités qui les recevaient. La déconnexion entre les attentes du nouveau public et le contenu présenté a contribué à ce décalage.

La crédibilité des résultats est cependant demeurée forte, grâce à la rigueur méthodologique avec laquelle ils avaient été obtenus, cependant, l'absence de liens de confiance entre le public et les présentatrices a pu diminuer la validité perçue de ces résultats (Gervais, Chagnon et Houlfort 2017). Enfin, pour l'accessibilité des résultats, bien que le format de la présentation ait été conçu pour un public de praticien·nes, il était quand même anticipé que ce soit un public averti et connaissant des travaux précédents sur le sujet. L'absence de cette sensibilité préalable au sujet a limité leur capacité à s'approprier les résultats.

La littérature souligne l'importance d'un environnement institutionnel favorable pour le succès du transfert de connaissances (Mitton et al. 2007). En ce sens, le CCJ correspond généralement à ce profil, possédant une culture organisationnelle ouverte à la recherche et une expérience en recherche partenariale. Toutefois, l'instabilité des membres et du personnel, identifiée comme un obstacle majeur au transfert de connaissances (Mitton et al. 2007), a causé problème ici. Alors que nous imaginions un public composé d'acteur·rices ayant participé à l'orientation initiale du projet de recherche (correspondant alors au minimum à l'approche de résolution de problème) nous nous sommes retrouvés face à un transfert linéaire, destiné à des personnes qui ne percevaient pas clairement leur lien avec la recherche présentée.

Cette situation met en lumière le rôle crucial d'intermédiaires pour assurer un transfert efficace des connaissances. Dans ce cas précis, nous comptons sur l'animatrice du CCJ pour faciliter cette mise en contexte et favoriser une meilleure appropriation des résultats par l'auditoire. L'absence de ce pont pour rappeler le lien entre la recherche et la pratique a limité la capacité du public à s'appropriier les connaissances présentées de manière à pouvoir les remobiliser dans leur pratique, réduisant ainsi l'impact de ce transfert. En me concentrant plutôt sur la clarté de ma présentation de résultats, j'ai sous-estimé l'importance de la mise en contexte et du lien de confiance préalable avec le public. Avec du recul, cette expérience a souligné que la préparation d'une activité de transfert doit aller au-delà du contenu scientifique : elle requiert une lecture fine du contexte institutionnel, des dynamiques entre les acteurs et des besoins spécifiques du public.

3.5.2 Présentation au congrès des membres du RCJEQ

Le second transfert en milieu de pratique a suivi de moins d'une semaine la présentation aux membres et s'est déroulé à l'occasion d'un large congrès des membres du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ). La superviseure de stage du côté du CCJ était employée du RCJEQ, et avait invité ma directrice ainsi que moi-même à présenter les résultats de mon stage ainsi que de la recherche qualitative sur les jeunes en situation de NEEF lors d'un atelier pendant leur congrès du mois d'octobre 2023, à Sherbrooke. Nous avons soumis une proposition d'atelier pendant l'été, sous forme d'un atelier participatif de deux heures, destiné à une trentaine de professionnels travaillant dans des Carrefours jeunesse-emploi (CJE) à travers la province.

L'atelier a été animé en collaboration avec les chercheuses de la recherche qualitative, la professeure Longo et Marjolaine Noël, professionnelle de recherche au sein de la Chaire. Pour s'adapter au public (s'ajuster à une audience spécifique est aussi un élément d'une activité de transfert réussie (Mitton et al. 2007)), la présentation avait été réfléchiée pour alterner entre présentations plus magistrales de résultats de recherche et atelier participatif pour amener le public à s'approprier ces résultats. L'atelier participatif, centré sur de courtes études de cas basées sur les situations des jeunes ayant participé à la recherche qualitative, a permis aux personnes participantes de réfléchir aux besoins, aspirations et outils appropriés pour soutenir les jeunes en situation NEEF, à leur niveau d'intervention. Cette activité interactive entre deux moments de présentation formelle a favorisé une participation active et une meilleure intégration des concepts abordés, en les rendant plus concrets (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009). Ce transfert de connaissances correspondait avec une approche plus interactive, puisqu'il y avait eu des allers-retours avec des personnes utilisatrices des connaissances à de nombreuses étapes de la

recherche, et le public se retrouvait clairement dans les résultats présentés. Il se situait aussi dans une stratégie d'appropriation des connaissances, avec pour objectif de faciliter l'intégration des connaissances en adaptant encore plus la présentation et les résultats au public (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009).

Dans l'ensemble, l'engagement des personnes participantes tout au long de l'atelier a démontré le succès de cette seconde présentation. En reprenant nos trois critères d'évaluation de Contandriopoulos et al. (2010), on voit que la pertinence était très élevée, les personnes présentes voyaient directement le lien avec leur pratique professionnelle et les informations étaient cohérentes avec les besoins du public, critères importants de réussites (Mitton et al. 2007; Lemire, Souffez et Laurendeau 2009). Encore une fois, la légitimité des informations était forte, grâce à la méthodologie appliquée pour la récolte d'informations. Enfin, l'accessibilité était élevée, le format était bien adapté au public et a été bien reçu par ce dernier. Cependant, la portée sur le long terme de telles activités de transfert est rarement évaluée (Gervais, Souffez et Ziam 2016) et sans suivi avec le public, il est impossible de savoir si les personnes participantes ont intégré ces connaissances à leur pratique.

3.5.3 Présentation au colloque QUARIERA

Une autre occasion de transfert de connaissances fut le colloque QUARIERA, un événement annuel organisé par AXTRA – Alliance des centres-conseils en emploi, une organisation membre du Comité consultatif Jeunes (CCJ). J'ai eu l'occasion de bien connaître AXTRA durant ma période de stage, car c'est avec cette organisation que le CCJ partage ses bureaux. C'est dans ce contexte que j'ai appris l'existence du colloque, qui s'est tenu en février 2024 au Mont-Sainte-Anne, et qui est destiné aux professionnels œuvrant dans le domaine de l'employabilité. En partenariat avec ma directrice, nous avons proposé un atelier de trois heures, avec comme titre : « Les jeunes "ni en emploi, ni aux études, ni en formation" (NEEF) de 17 à 34 ans au Québec : caractéristiques de leurs parcours et pistes de solutions pour les accompagner ». Encore une fois, cet atelier visait à combiner mon projet de recherche avec celui de la recherche qualitative plus large sur les jeunes en situation de NEEF.

Cette démarche de transfert a toutefois entraîné une confusion avec l'organisme de stage, lorsque la coordonnatrice du CCJ a exprimé l'intention de proposer également une formation sur les jeunes en situation de NEEF lors du même événement. Bien que les deux recherches aient été initiées en réponse aux besoins du CCJ, son mandat principal demeure la représentation des

intérêts des jeunes plutôt que la production de recherche scientifique. Cette situation a révélé certaines tensions entre les fonctionnements des milieux académiques et pratique. Dans le contexte académique, la présentation publique de résultats par une personne extérieure à l'équipe de recherche, sans validation formelle, peut être perçue comme problématique, étant donné que la responsabilité scientifique est portée par la direction de la recherche. Le dialogue subséquent a permis de reconnaître que cette situation relevait d'une méconnaissance des normes propres au milieu universitaire et une solution a été trouvée en élaborant un atelier participatif et collaboratif réunissant chercheuses et partenaires dans une seule et unique présentation commune.

Cet épisode rappelle l'importance de bien délimiter les rôles dans les projets de recherche partenariale : bien que le CCJ ait contribué à orienter la recherche, il n'avait pas participé directement aux processus d'analyse et d'interprétation des résultats, malgré les échanges préliminaires ayant permis de valider certaines conclusions. Comme le rappellent Bussières et al. (2012 : 48), dans les recherches partenariales, « les acteurs évitent de "s'immiscer" dans un espace hors de la légitimité d'action propre à chacun ». Ici, le potentiel mélange des rôles a créé une légère confusion qui s'est résolue en clarifiant les responsabilités mais également les souhaits de diffusion de chacune des personnes impliquées.

Une structure assez similaire de présentation que celle réalisée au congrès du RCJEQ a été reprise, alternant entre des présentations formelles des résultats de recherche, provenant à la fois de mon projet sur l'accès aux programmes et des recherches quantitatives et qualitatives sur les jeunes en situation NEEF, et des périodes de réflexion participative avec les professionnels présents. À nouveau, nous avons repris le concept des études de cas concernant les jeunes en situation NEEF, permettant ainsi aux participants de réfléchir sur leurs besoins, aspirations, et les outils pouvant être utilisés pour les accompagner. L'atelier a été coanimé par Marjolaine Noël, la coordonnatrice du CCJ et moi-même, la professeure Longo n'ayant pas pu être présente bien qu'elle ait contribué à l'élaboration de l'atelier. Cependant, tandis que la présentation des parties de recherche a été assurée par Marjolaine Noël et moi-même, la coordonnatrice a animé les périodes de réflexion avec le public, en lien avec nos expertises respectives.

Dans l'ensemble, cet atelier de transfert de connaissances s'est déroulé de manière assez satisfaisante. La pertinence de la présentation était élevée, rejoignant directement les besoins des professionnels de l'employabilité présents, et la légitimité des informations, toujours forte. L'accessibilité était cependant un peu moins grande, principalement à cause de la longueur de l'atelier qui a duré trois heures. Cependant, les personnes participantes ont quand même

mentionné avoir apprécié l’alternance entre les présentations plus formelles et les ateliers de réflexion, améliorant l’appropriation des connaissances. Certaines d’entre elles sont restées après la fin de l’atelier pour continuer à discuter, témoignant ainsi de l’intérêt suscité par la présentation. Elles ont rempli une évaluation de la formation qui nous fut transmise par la suite, globalement positive, même si quelques-unes mentionnaient la longueur de l’atelier, où elles avaient perdu leur attention. La réflexion et les efforts pour rendre l’atelier participatif place lui aussi dans une stratégie d’appropriation des connaissances, visant un public plus petit, mais qui se sentira impliqué (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009).

3.5.4 Rapport synthèse de recherche

Un produit central du transfert de connaissances lié au stage a été la rédaction d’un rapport écrit d’une trentaine de pages présentant en profondeur les résultats de la recherche. Ce rapport a ainsi été rédigé entre octobre 2023 et mars 2024, où il a été rendu public. L’orientation de ce document avait été discutée en début de stage avec la supervision du Comité consultatif Jeunes (CCJ), en visant la production d’un rapport simple et accessible, destiné aux intervenant·es de terrain. Toutefois, les orientations initiales ont tranquillement évolué au fil du processus de rédaction. Le rapport a été principalement rédigé sous l’accompagnement de la professeure Longo, ce qui a favorisé une structure plus académique. Il était également prévu qu’il soit publié sous forme de rapport par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, ce qui a contribué à une double orientation : entre la volonté initiale d’un document synthétique et rapide à lire, mais manquant de détails sur la source des propos, et celle d’un produit académique rigoureux mais plus long. Cela a causé un peu de confusion dans la rédaction initiale, pour aboutir sur un format long, mais avec un texte destiné à un public de l’intervention. Cette expérience souligne l’importance d’avoir une vision claire de l’usage prévu et du public cible tout au long du processus de rédaction d’un document de transfert de connaissances (Gervais, Souffez et Ziam 2016).

Pour évaluer ce produit de transfert de connaissances, les critères de pertinence, légitimité et accessibilité seront à nouveau utilisés. Pour les personnes participantes à la recherche à qui ce rapport a été envoyé, les délais de production de ce rapport lui ont fait perdre en pertinence car il ne rejoignait plus nécessairement des enjeux qu’elles vivaient au moment de sa conception, un enjeu reconnu des transferts de connaissances (Mitton et al. 2007). Les personnes ayant initialement participé au projet n’étaient parfois plus en poste au moment de la diffusion, ce qui également a affecté la réception du rapport. De plus, l’évolution du ton du rapport vers quelque

chose de plus académique a eu pour conséquence de s'adresser moins directement aux intervenant·es de terrain. Ainsi, la transformation du rapport et les délais de publication ont contribué à un certain décalage entre les attentes du public et le contenu final. Sa légitimité demeurait cependant forte, à cause de la rigueur avec lequel il avait été rédigé. Enfin, son accessibilité était bonne pour un rapport écrit, car il s'adressait avant tout à un public non académique. Il demeure malgré tout que c'était un document d'une trentaine de pages, ce qui prend du temps à lire et à s'approprier. Cela illustre bien l'un des défis soulevés dans la littérature sur le transfert de connaissances, soit celui de concilier attentes scientifiques et pratiques (Gervais, Souffez et Ziam 2016).

Il avait été discuté initialement de faire des courts résumés visuels du contenu, cependant, le temps d'effectuer la recherche et d'écrire le rapport a été beaucoup plus long qu'initialement anticipé, ce qui a empêché de poursuivre ces produits. Le rapport a cependant eu une certaine portée, avec 121 consultations de 79 utilisateurs différents depuis sa parution en mars 2024, jusqu'en janvier 2025, selon des données issues du site web de la CRJ, où le rapport se trouve en accès libre. Comme en plus il a été imprimé, sa version papier a également été remise à plusieurs personnes clés du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mais il n'est pas possible d'évaluer s'ils l'ont lu ou considéré.

Ce rapport synthèse s'inscrit plutôt dans une stratégie de diffusion des connaissances, où l'objectif est plutôt de rendre compréhensibles et accessibles les nouvelles connaissances à un public plus large. Il se rapproche aussi de l'approche linéaire, puisqu'il n'y avait qu'une seule version pour tous les utilisateurs potentiels, qui étaient passifs dans sa lecture de ce rapport (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009). La rédaction de ce rapport était cependant importante puisqu'il a laissé des traces pérennes des résultats de recherche, et a été la base des diverses présentations plus interactives. Le transfert écrit seul est rarement suffisant pour assurer une appropriation des connaissances : il est souvent plus efficace quand il est accompagné d'activités participatives ou de présentations orales adaptées, ce qui fut le cas ici. Ce rapport devait également documenter et soutenir le CCJ dans ses discussions avec le gouvernement du Québec, afin de montrer les effets des appels à projets plus adaptés et novateurs. Influencer la prise de décisions représente un objectif important de plusieurs transferts de connaissances (Gervais, Souffez et Ziam 2016).

3.5.5 Présentation lors du lancement des rapports NEEF avec le CCJ

La dernière activité de transfert de connaissances en milieu de pratique s'est déroulée à la fin du mois de mars 2024, lors d'un événement organisé par le CCJ pour lancer et publiciser la recherche

qualitative sur les jeunes en situation NEEF, ainsi que le rapport de la recherche que j'ai réalisé dans le cadre du stage. L'événement s'est tenu dans les locaux d'un Carrefour jeunesse-emploi du centre-ville de Montréal, avec un public d'environ 40 personnes issues du milieu de la pratique, comprenant des intervenant·es (y compris quelques un·es de mes participant·es), des directions d'organismes d'employabilité, et quelques représentant·es d'employeurs.

L'événement était entièrement organisé par le CCJ, qui s'est occupé de l'horaire, du contenu, ainsi que d'inviter le public. La CRJ et moi-même n'avons pas eu de rôle dans l'organisation de cet événement, nous nous sommes concentrés uniquement sur la préparation des résultats. L'événement était animé par le CCJ, avec des présentations de ma directrice et de moi-même, ainsi que plusieurs témoignages de la part d'intervenant·es et de jeunes qui ont partagé leurs expériences et réussites accomplies dans leurs projets pour les jeunes en situation NEEF – contrairement aux présentations précédentes lors desquelles nous étions plus en contrôle sur l'organisation de l'événement. Cette fois-ci, nous représentions une voix parmi les autres, autour d'une thématique partagée. L'événement s'est terminé par des discussions en sous-groupes, permettant des échanges plus personnels et approfondis. Il était très intéressant de rencontrer ces personnes, à la fois participantes à l'événement et sujets des diverses recherches, ainsi que le public des transferts de connaissances. Plusieurs discussions informelles par la suite se sont révélées enrichissantes et des indicateurs de l'appropriation des connaissances, dont celle avec une personne du milieu de la pratique qui a signifié que mon travail l'appuyait dans la gestion de ses programmes et dans ses discussions et négociations avec Services Québec.

Lors de cet événement, le CCJ a également dévoilé des produits graphiques, sous la forme des bandes dessinées illustrées par une jeune artiste, et créées à partir des faits saillants de la recherche qualitative auprès des jeunes (et non celle des intervenant·es). Ce produit de transfert de connaissances vise une diffusion plus large et facilitante dans les milieux de pratique. Avoir un support adapté au contexte, qui soit convivial et attrayant, a été de nombreuses fois identifié comme un élément facilitant le transfert (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009).

Ce qui fut intéressant du processus, c'est que les chercheuses n'ont pas vraiment été impliquées dans l'élaboration de ces images, elles ont plutôt été conçues par l'équipe du CCJ. L'équipe s'était ainsi approprié les résultats de la recherche au point de les traduire sans avoir besoin des chercheuses comme traducteurs de la connaissance. Cela a amené que ce sont les personnes du milieu de la pratique qui ont identifié les informations les plus appropriées à transférer pour leur propre milieu. Dans les processus de recherche partenariale, chacun des membres impliqués

utilise ses propres compétences et responsabilités au moment opportun dans le processus de transfert de connaissances (Bussi eres et al. 2012).

Cette pr esentation avait un excellent niveau de pertinence : les attentes correspondaient bien aux informations pr esent ees, le public  tait en demande des pr esentations dans le cadre de l' v enement organis e. Comme dans le cas des transferts pr ec edents, la l egitimit e du transfert  tait forte, appuy ee par tout le processus acad emique. Le fait d'alterner entre t emoignages personnels et r esultats de recherche sur le v ecu des jeunes a  galement aid e   renforcer ce sentiment de l egitimit e, puisque les deux se faisaient  cho. Enfin, l'accessibilit e de la pr esentation  tait  lev ee, elle n'entra t pas en d etail dans des questions acad emiques et est rest ee concentr ee sur des  l ements pertinents   la pratique des personnes pr esentes. Les retours des personnes pr esentes ont confirm e la r eception positive de ce transfert de connaissances. Ce transfert de connaissances se situait lui aussi dans une strat egie d'appropriation des connaissances, avec pour objectif l'application des connaissances au contexte sp ecifique. Il est int eressant de noter que c' tait l'ensemble de la journ ee, con ue par le CCJ, qui correspondait au transfert de connaissances (pas seulement ma pr esentation), et que les autres pr esentations et t emoignages ont  norm ement aid e   rendre appropriables les  l ements de recherche pr esent es.

Cette derni ere activit e a conclu mon engagement aupr es du CCJ, et compl et e mes activit es de stage. J'ai globalement beaucoup appr eci e les activit es de transfert dans le milieu de pratique, ce qui offrait des retomb ees concr etes de la recherche effectu ee. Ce processus peut  tre long et solitaire, mais ces moments de pr esentations et d' changes lui ont donn e du sens, ainsi qu'un ancrage dans la soci ete, aupr es des acteur·rices concern e·es, l'objectif de la mobilisation des connaissances.

3.6 Le transfert de connaissances en milieu scientifique

Dans le cadre des activit es de transfert de connaissances, une seule a  t e effectu ee en milieu acad emique. Cela s'alignait   mes objectifs de ma trise, alors que je cherchais plus   d evelopper des liens avec le milieu de la pratique, en me familiarisant avec l'universitaire. Ce fut cependant une occasion enrichissante de me plonger dans ce milieu.

3.6.1 Pr esentation au colloque de l'ACETS

La recherche d'un lieu de présentation approprié pour mon sujet de maîtrise s'est d'abord orientée vers des conférences francophones comme l'ACFAS et l'ASLIF, mais elles n'avaient pas de panels correspondant à mon thème. C'est ma directrice qui à la suite d'une sollicitation qu'elle avait reçu, a suggéré la conférence annuelle de l'Association canadienne des études sur le travail et le syndicalisme (ACETS), prévue à Montréal du 19 au 21 juin 2024. Notre communication conjointe, intitulée « Le non-recours à des programmes d'employabilité jeunesse : une remise en question des valeurs des jeunes ou de l'action de l'État ? », a été acceptée à la fin janvier dans un panel sur le travail des jeunes.

La préparation de cette présentation de 15 minutes a constitué un exercice intéressant, notamment par l'adaptation du contenu pour un public scientifique, après l'avoir initialement conçue pour des praticien-nes. À l'inverse des présentations et produits précédents, cette présentation a nécessité de renforcer les éléments concernant la problématique scientifique autour du concept non-recours, le contexte des débats dans la discipline, et la méthodologie, tout en minimisant les recommandations pratiques. La collaboration avec ma directrice s'est bien déroulée : elle a présenté l'introduction, la catégorie NEEF et les débats sur le non-recours, tandis que j'ai couvert les aspects liés à la recherche, les résultats et la conclusion tant empiriques que théoriques.

L'enjeu principal de la présentation a été le choix de la langue de présentation. Cette question s'inscrivait dans un contexte particulier : bien que l'ACETS soit une association canadienne où l'anglais domine traditionnellement, le fait que le colloque se tenait à Montréal amenait une complexité dans la dimension linguistique. Le choix de la ville m'amenait à imaginer la présence de personnes qui comprendraient le français, même si je m'attendais à ce que la majorité soit anglophones. Nous avons choisi de présenter des diapositives en anglais accompagnées d'une présentation en français, permettant théoriquement une compréhension générale. Cependant, l'auditoire était finalement presque exclusivement anglophone, limitant la capacité de l'audience à s'approprier la présentation.

Bien que non idéale, cette situation n'a pas complètement empêché les échanges. Les diapositives détaillées en anglais ont servi de support efficace, permettant quand même d'avoir des interactions lors de la période de questions. Les échanges ont principalement porté sur des clarifications d'éléments de la présentation. Cette expérience a souligné l'importance d'une meilleure anticipation des besoins linguistiques du public et d'une préparation plus flexible dans un contexte bilingue, enjeu abordé plus en profondeur dans la section suivante.

Dans le cadre de cette présentation en milieu académique, la pertinence était assez élevée, s'adressant à des personnes chercheuses spécialisées travaillant sur des enjeux connexes. Encore une fois, la légitimité de la recherche était solide grâce au processus méthodologique rigoureux présenté, et le fait de présenter avec une chercheuse d'expérience a solidifié l'impression de légitimité face au public d'académiques. Cependant, l'accessibilité de la présentation a été significativement compromise par le fait que la majorité de l'audience ne maîtrisait pas la langue dans laquelle la présentation a été faite, créant ainsi une barrière importante à l'appropriation des résultats.

3.7 Bilans des activités de transfert de connaissances

3.7.1 La familiarité avec le milieu

L'élément central qui ressort de ces expériences et activités de transfert concerne l'effet positif de relations de long terme entre les chercheur·es et les partenaires de la pratique. Cet élément a été amené par plusieurs études, soutenant entre autres que ces relations augmentent l'utilisation des connaissances issues de la recherche (Chagnon et al. 2010; Gervais, Chagnon et Houlfort 2017; Landry, Amara et Lamari 2001). De bien se comprendre et d'avoir un cadre de référence commun facilite le contact entre les deux milieux, et permet de produire des informations pertinentes, dans un format adapté notamment pour les praticien·nes, mais également les chercheur·es.

En effet, les praticien·nes ayant un bagage académique similaire à celui des chercheur·es avaient plus tendance à bien comprendre et intégrer les éléments provenant de la recherche à leur pratique, notamment puisqu'ils et elles partageaient une compréhension commune des termes employés (Gervais, Chagnon et Houlfort 2017). Dans le même ordre d'idée, lorsque les personnes chercheuses ont une expertise établie avec le milieu de la pratique envers lequel elles tentent de transférer des connaissances, elles sont plus en mesure de comprendre et anticiper leurs besoins, les informations qui seraient intéressantes, et le meilleur format de contenu. Dans le contexte du stage réalisé ici, mes expériences de travail précédentes m'avaient rendue familière avec le milieu communautaire, ainsi qu'à moindre échelle, avec celui des organismes d'employabilité. J'étais donc plus à l'aise à concevoir une activité de transfert dans ces milieux que dans celui académique, qui me sortait plus de ma zone de confort.

3.7.2 La langue du transfert

Pour revenir plus spécifiquement sur le bilan de la communication scientifique, on peut souligner que la question de la langue de diffusion représente un enjeu crucial dans le transfert de connaissances, particulièrement dans le contexte québécois. Ce choix implique souvent un compromis entre la portée potentielle de la diffusion et des considérations identitaires. Tel que mentionné plus haut, j'ai été confrontée à ce choix lors du transfert de connaissances dans le milieu scientifique, où j'ai dû choisir entre une plus grande diffusion des connaissances, et ma propre appartenance linguistique. De nombreuses personnes chercheuses se sont retrouvées face à même ce dilemme, cet enjeu étant bien présent dans le monde de la recherche, où l'anglais domine dans les publications, en particulier dans les sciences pures, naturelles et biomédicales.

En sciences sociales et humaines, l'objectif de rapprocher la recherche de la société se manifeste particulièrement lorsque les intérêts de recherche sont locaux, ce qui entraîne une augmentation des publications dans la langue privilégiée par la société (Rocher et Stockemer 2017). Certain·es chercheur·es choisissent quand même de publier leurs recherches en anglais, car les revues de cette langue offrent une plus grande visibilité, atteignent un réseau plus vaste, et constituent des lieux de publication prestigieux ayant un impact scientifique et médiatique plus intéressant (Acfas 2021). Au Canada, les revues scientifiques en français ne représentent qu'environ 10 % des revues créées depuis les années 1960 (Acfas 2021). Une majorité importante de chercheur·es font ainsi le choix de communiquer leurs résultats en anglais, pour favoriser une plus vaste diffusion de leur travail (Acfas 2021).

D'autres décident de le faire en français, guidés par leur aisance linguistique, leur permettant de mieux s'exprimer et nuancer, ainsi que d'être plus productifs (Comité intersectoriel étudiant du FRQ 2024). Certain·es mentionnent que l'utilisation du français permet une plus grande nuance de leurs propos, alors que la traduction est vue comme une restriction et un « renoncement à la complexité de sa pensée » (Burnay et Decleire 2019 : par. 42). De même, les recherches se concentrant sur les enjeux locaux sont publiées dans la langue locale, pour correspondre à leur objectif de pertinence sociale (Acfas 2021).

Enfin, un autre élément qui a influencé ma décision de présenter en français et qui est aussi retrouvé dans la littérature dans le domaine est la conviction de l'importance de l'affirmation du français dans la société québécoise. Pour moi, il n'y avait que peu de sens de faire une présentation à Montréal, sur un projet québécois, uniquement en anglais. Appuyant cet ordre d'idée, Burnay et Decleire (2019) suggèrent que le choix de publier en français au Québec peut se faire pour des raisons militantes, alors que cela s'associe à « un véritable acte de résistance face à un impérialisme anglo-saxon » (Burnay et Decleire 2019 : par. 44). Certain·es chercheur·es

québécois·ses décident ainsi de publier en français dans un désir militant et considèrent leur décision comme un acte d'affirmation d'une identité propre (Burnay et Decleire 2019).

Avec du recul, sachant que le public était exclusivement anglophone, j'aurais présenté dans cette langue, pour profiter de ce moment pour partager mon projet de recherche à cette audience. Néanmoins, ma réflexion initiale, basée sur l'idée que quelques personnes dans la salle comprendraient le français, s'inscrivait dans une volonté consciente d'affirmer la présence du milieu de la recherche francophone au Québec et je suis confortable avec la décision qui avait été effectuée.

Naviguer et rapprocher les mondes de la pratique et de la recherche universitaire est un art particulièrement délicat, dépendant d'une panoplie de facteurs pas toujours sous contrôle des personnes impliquées. La section suivante se penchera alors sur l'utilisation des connaissances, les moyens pour les augmenter et le rôle des personnes intermédiaires pour ce faire.

CHAPITRE 4 : LE RECOURS AUX CONNAISSANCES ET LE RÔLE DE COURTIER DE CONNAISSANCES

Dans cet essai, j'ai exploré des notions liées au non-recours des prestations sociales, ainsi qu'à la mobilisation et au transfert des connaissances. En se penchant sur ces deux phénomènes côte à côte, des similitudes apparaissent. En effet, dans les deux cas, des ressources développées ne réussissent pas toujours à atteindre leur public cible. Cette situation amène ce chapitre à se pencher sur les enjeux liés à la mobilisation et au transfert des connaissances, mais à travers le prisme du non-recours.

Le cadre d'analyse de Warin (2016) apparaît encore particulièrement approprié pour examiner les obstacles limitant l'utilisation des connaissances. En l'appliquant au domaine du transfert des connaissances dans ce chapitre, je vise à mettre en lumière un nouvel angle pour comprendre les facteurs expliquant la sous-utilisation des savoirs scientifiques. Ce faisant, j'offre une compréhension plus globale des barrières limitant l'accès et l'appropriation des connaissances, en plus d'identifier des pistes de solutions pour favoriser leur utilisation.

4.1 Le recours aux connaissances

Dans le chapitre précédent, je me suis intéressée aux concepts de mobilisation et de transfert de connaissances, qui visent à transformer les modes de production du savoir afin de générer des connaissances utiles pour les milieux de pratique. Pourtant, malgré les nombreux efforts, des barrières continuent de limiter l'utilisation des connaissances en dehors du monde universitaire.

Le champ du transfert des connaissances distingue les connaissances tacites des connaissances explicites (Fillol et Ridde 2020). Les connaissances tacites proviennent des expériences des individus ou savoirs acquis par leur profession, et concernent le fait de savoir « comment ». Les connaissances explicites, quant à elles, désignent plutôt des informations formelles, paramétrables, et elles concernent plutôt le fait de savoir « quoi » (Fillol et Ridde 2020). Dans le cadre du présent travail, je m'intéresse aux connaissances explicites, souvent issues des études scientifiques. C'est ce type de connaissances qu'il importerait de rendre accessibles afin d'améliorer la société et les milieux de pratique.

Depuis les années 1990, la question de l'utilisation des connaissances explicites dans l'action publique a été institutionnalisée par des mouvements d'action politique fondée ou informée par les données probantes (Fillol et Ridde 2020). Dans ce contexte, la littérature converge autour des trois différents types d'utilisation de la recherche : conceptuelle, instrumentale ou symbolique (Trottier et Champagne 2006). L'utilisation conceptuelle conçoit que les connaissances entrent progressivement dans la conscience des acteur·rices pour influencer la formulation de politiques. Le processus de décision entourant la formulation des politiques publiques est alors vu comme un processus diffus d'accumulation d'informations provenant potentiellement autant de l'action que de la recherche (Trottier et Champagne 2006). L'utilisation conceptuelle des connaissances est comprise comme une influence idéologique, cherchant principalement à modifier la compréhension d'un problème social donné (Caplan 1979). L'utilisation instrumentale, quant à elle, mesure la valeur des connaissances scientifiques selon leur capacité d'apporter des solutions concrètes à des problèmes précis (Trottier et Champagne 2006). Dans cette conception, l'utilisation des connaissances vise à avoir un impact direct de ces dernières sur les décisions politiques et pratiques (Caplan 1979). C'est dans cette utilisation des connaissances scientifiques pour la formulation de politiques et de programmes que se situe la mobilisation et le transfert des connaissances (Trottier et Champagne 2006). Enfin, lors d'une utilisation symbolique des connaissances, elles sont davantage utilisées pour légitimer et fonder des politiques préexistantes (Knorr 1977).

4.1.1 Les utilisateur·rices des connaissances

La littérature en mobilisation et transfert des connaissances réfère également fréquemment aux utilisateur·rices de ces connaissances scientifiques. Traditionnellement, la plupart des typologies développées sur le sujet proposent de manière générale deux catégories de personnes qui utilisent les recherches : les personnes praticiennes et les décideuses politiques (Boaz et Nutley 2024). Autrement dit, cette conception présume que les uniques personnes concernées sont celles qui identifient et formulent des politiques publiques, ainsi que celles qui les mettent en œuvre. Ces catégories demeurent toutefois très génériques, englobant une diversité de rôles et de fonctions. Certains acteur·rices peuvent ne pas se reconnaître dans ces termes (Boaz et Nutley 2024).

La compréhension des rôles des personnes utilisatrices des connaissances a cependant évolué dans les dernières années, pour mettre en évidence que ces dernières ne se situent pas uniquement dans des administrations, mais sont également présentes dans des organismes

bénévoles, des associations militantes, des groupes de réflexions et des organismes d'audit (Boaz et Nutley 2024). De plus, les personnes utilisatrices des services ainsi que le grand public peuvent aussi utiliser ou avoir besoin des connaissances issues de recherches scientifiques. Enfin, le milieu de la recherche peut également être considéré comme utilisateur de connaissances, alors que des chercheur·es utilisent les connaissances produites par leurs pairs (Boaz et Nutley 2024).

4.1.2 Le non-recours aux connaissances : une application de la typologie de Warin

La typologie du non-recours développée par Warin (2010) s'avère pertinente pour analyser le phénomène des connaissances scientifiques qui, bien que produites par le milieu académique, sont sous-utilisées par leurs potentiels utilisateurs. Ce cadre théorique, développé au départ pour comprendre des raisons pour lesquelles certaines personnes ne recourent pas aux services et prestations sociales auxquels elles ont droit, peut également nous aider à identifier les raisons pour lesquelles certaines personnes n'utilisent pas des connaissances qui pourraient leur être utiles.

De plus, cette typologie permet de mettre de côté l'idée que la non-utilisation des connaissances provient simplement d'un manque d'information, et met en lumière d'autres facteurs comme la pertinence perçue, la confiance, ou les conditions pratiques d'utilisation. Dans cette typologie, deux types d'acteur·rices se côtoient, avec des responsabilités différentes face à l'utilisation des connaissances. Les utilisateur·rices des connaissances, qui tentent d'avoir recours aux connaissances, ainsi que les producteur·rices de connaissances, qui tentent de les transférer de façon efficace.

En transposant la catégorisation de Warin portant sur les prestations sociales aux connaissances scientifiques, je propose de définir les catégories suivantes :

Tableau 3. Application des catégories du non-recours aux prestations sociales aux connaissances

Non-recours aux prestations sociales	Non-recours aux connaissances
a) La non-connaissance : où l'offre ne serait tout simplement pas connue des bénéficiaires potentiels ;	a) La non-connaissance : où les utilisateur·rices des connaissances ne sont pas au courant des dernières recherches dans leur domaine ;
b) La non-demande : où l'offre est connue, mais pas demandée ;	b) La non-demande : où les utilisateur·rices des connaissances connaissent l'existence des recherches, mais ne les sollicitent pas ;
c) La non-réception : où l'offre serait connue, sollicitée, mais pas obtenue ;	c) La non-réception : où les utilisateur·rices des connaissances connaissent l'existence des recherches, essaient d'y accéder, mais rencontrent des barrières pour l'obtenir, l'interpréter, ou la comprendre ;
d) La non-proposition : où les services ne sont pas offerts par les agent·es prestataires malgré la sollicitation et l'éligibilité des demandeur·rices (Warin 2016b).	d) La non-proposition : où les connaissances souhaitées et demandées par les utilisateur·rices n'existent pas.

En appliquant cette typologie du non-recours à l'utilisation des connaissances, la non-connaissance constitue le premier obstacle vers l'utilisation des connaissances. En effet, l'utilisation des connaissances nécessite que les personnes praticiennes et décideuses, ainsi que d'autres types de personnes actrices, soient informées de leur existence, pour ensuite s'intéresser et éventuellement les intégrer à leur pratique. À ce stade, les barrières à l'utilisation des savoirs prennent plutôt la forme, pour les utilisateur·rices des connaissances, d'un manque d'information et de sensibilisation aux savoirs existants, et une méconnaissance des savoirs scientifiques pertinents pour la pratique (Grimshaw et al. 2012). Du côté des producteur·rices de connaissances, en ne transférant pas les connaissances produites, ils et elles participent aussi au phénomène de la non-connaissance (Lavis et al. 2003). Ainsi, les praticien·nes ignorent que ces savoirs existent, soit par absence d'habitude ou de compétences pour saisir ou même comprendre ces savoirs, plus techniques. À l'inverse, il est possible que les praticien·nes se retrouvent inondé·es d'une quantité importante de connaissances produites et ignorent lesquelles

prioriser. Une trop grande quantité d'informations pourrait même les décourager de toute tentative de compréhension. Cette première forme de non-recours souligne ainsi l'importance des mécanismes de transfert des savoirs entre les milieux de recherche et de pratique.

Quant à la non-demande appliquée au contexte de l'utilisation des connaissances, elle représenterait plutôt une absence d'intérêt, d'effort, voire de recherche active des connaissances de la part des utilisateur·rices. Ces dernier·es savent que des connaissances existent ou sont potentiellement à leur disposition, mais choisissent de ne pas les demander ou les utiliser. Parmi les nombreux facteurs pouvant mener à cette situation, la méfiance des utilisateur·rices envers la source des connaissances apparaît importante. En effet, un manque de crédibilité touchant les chercheur·es ou les institutions de recherche en général peut limiter l'intérêt des utilisateur·rices de connaissances à les mobiliser (Mitton et al. 2007). Un autre élément à considérer serait la culture organisationnelle, dans la mesure où l'expérience préalable ou la culture de certaines organisations de faire appel à ce type de savoirs va grandement influencer la (non)demande (Mitton et al. 2007). De même, le roulement de personnel des organisations de pratique peut amener de la non-demande alors que les organisations perdent rapidement l'habitude de se tourner vers les recherches scientifiques (Mitton et al. 2007) en plus de perdre les liens créés avec leurs représentant·es. Enfin, les praticien·nes peuvent souvent être débordé·es par des nombreuses tâches qui relèguent la demande et l'utilisation des connaissances scientifiques au dernier rang des priorités (Mitton et al. 2007). Plusieurs milieux de pratique ou décisionnels manquent de ressources humaines et financières, diminuant les occasions pour acquérir des nouvelles connaissances issues des recherches. Ainsi, bien que la non-demande puisse être un choix du côté des utilisateur·rices des connaissances, les producteur·rices sont susceptibles de renforcer ce choix en produisant des savoirs chronophages, peu synthétiques ou faiblement adaptés aux besoins des utilisateur·rices, qui les amènent à perdre intérêt et confiance en leur utilité et à concentrer leur énergie ailleurs.

La non-réception, quant à elle, serait plutôt signe de problèmes soit dans le transfert, soit dans l'appropriation des connaissances. Les utilisateur·rices connaissent et font les démarches pour accéder aux connaissances, mais ne réussissent pas à y accéder en raison des barrières prenant diverses formes. Par exemple, il est possible que les savoirs n'aient pas été traduits efficacement ou n'aient pas été assez vulgarisés, causant une barrière de compréhension (Mitton et al. 2007). Ensuite, il peut arriver que ce soit moins le contenu que le format ou le support du transfert de connaissance qui s'avère mal adapté pour les utilisateur·rices, avec des documents par exemple trop longs ou complexes (Grimshaw et al. 2012), comme il a pu arriver avec le rapport écrit issu de mon stage. Plus encore, la non-réception peut aussi venir de l'absence ou la fermeture de

canaux de diffusion efficaces (infolettres, formations, communauté de pratique ou table de concertation) pour rejoindre les praticien·nes et décideur·ses, bloquant la transmission des connaissances (Greenhalgh et al. 2004).

Du côté des utilisateur·rices des connaissances, ils et elles doivent parfois déjouer des barrières matérielles qui se dressent dans le parcours pour l'accès aux connaissances : nous pourrions par exemple penser à des barrières géographiques, si des personnes en régions éloignées veulent assister à des présentations; ou financières, pour l'accès à des congrès et des colloques impliquant des frais d'inscription ou encore pour l'abonnement à des revues payantes. Enfin, un autre cas de figure sur les obstacles empêchant la réception des connaissances concerne les limites des moteurs de recherche. Par exemple, les algorithmes de ces plateformes peuvent mettre de l'avant certaines publications au dépend d'autres (selon certains indicateurs comme le nombre de citations, le prestige de la revue ou encore des considérations commerciales). De même, la multiplicité des bases des données peut aussi empêcher les personnes utilisatrices d'identifier celles qui seraient les plus pertinentes pour elles, soit parce qu'elles ignorent leur existence, ou encore parce qu'elles n'ont pas d'abonnements à ces dernières. Enfin, effectuer des recherches dans des bases de données demande une expertise en la matière, pour utiliser le langage spécifique privilégié dans le milieu académique (parfois différent du vocabulaire courant), mais aussi pour effectuer une recherche précise, et faire ressortir les articles les plus pertinents au sujet sans être submergés.

Enfin, la non-proposition souligne plutôt des faiblesses du côté de la production de connaissances. Elle correspondrait ainsi à ce que les connaissances désirées par les utilisateur·rices ne soient tout simplement pas produites. Dans ce type de non-recours, il y a un vide de connaissances qui n'est pas comblé par les recherches existantes. Le monde de la recherche, très compétitif, continue d'être orienté vers la publication dans des revues prestigieuses malgré les efforts de changement des dernières décennies, et récompense plus les efforts de diffusion dans le milieu académique qu'à l'extérieur. La non-proposition serait donc un exemple d'un manque de mobilisation des connaissances, où il n'y a pas de relations entre les producteur·rices et les utilisateur·rices des connaissances, créant une déconnexion entre les résultats de recherche produits, qui ne correspondent pas à la situation ainsi qu'aux besoins des utilisateur·rices (Lomas 2000). Comme dans le cas de la non-demande, le non-recours aux connaissances par non-proposition souligne aussi des mécanismes déficients, où les univers de la pratique et de la recherche se côtoient sans se comprendre, ce qui nuit à la production et à l'acheminement de connaissances pertinentes.

Comme Warin (2016) le souligne, les dimensions du non-recours peuvent s'influencer et se cumuler. Par exemple, la non-proposition, avec une absence d'adaptation locale, pourrait causer aussi de la non-demande en renforçant la perception d'inutilité face aux connaissances produites. L'intérêt du modèle théorique de Warin se situe aussi dans l'identification de la non-demande, en particulier la non-demande raisonnée, où les utilisateur·rices potentiels des services dans ce cas font le choix conscient de ne pas les utiliser. Apparaît ici l'importance que les utilisateur·rices des connaissances accordent à cette utilisation, aux efforts faits pour accéder et à leur compréhension de la pertinence et la valeur des connaissances. Cela met également en lumière qu'une meilleure vulgarisation ainsi qu'un plus grand support à la diffusion des connaissances demeurent inutiles si les utilisateur·rices n'en comprennent pas la valeur. Il est aussi important de produire des connaissances pertinentes pour un public particulier, que de s'assurer que ce dernier reconnaisse leur pertinence. Un transfert des connaissances réussi doit ainsi prendre une dimension où on ne doit pas simplement transférer des informations, mais exige aussi que soit transmise la valeur de ces dernières.

Bien sûr, cela est facilité lorsque les connaissances sont déjà adaptées pour les personnes utilisatrices, voire construites par et pour elles. Plusieurs facteurs vont influencer cette pertinence, mais le principal demeure l'adaptation au contexte local, où les projets de recherche considèrent à la fois les enjeux du territoire, des organisations ou encore des personnes impliquées. En prenant en compte les particularités du contexte, les personnes productrices de connaissances peuvent proposer des connaissances et des solutions appropriées aux situations qui se présentent, même si cela peut diminuer la généralité des recherches. La temporalité impactera aussi cette utilité perçue, compte tenu des différents échéanciers entre la recherche et l'action. Les chercheur·es ont besoin de temps pour produire des recherches rigoureuses, alors que du côté de la pratique et de l'action publique, les situations et les besoins du milieu peuvent changer rapidement. Par exemple, dans le cas du projet de recherche que j'ai mené dans le cadre de mon stage, les résultats ont été publiés à un moment où les projets pour les jeunes en situation NEEF étaient terminés et le financement non reconduit. Alors qu'au départ du projet de recherche il y avait un fort intérêt de la part des participant·es et du partenaire du stage pour les résultats, dans le but de les mobiliser pour réclamer une suite au financement, le temps de production des connaissances a fait diminuer leur pertinence étant donné que la décision de couper ces programmes avait déjà été prise au niveau gouvernemental. Les intervenant·es étaient passé·es à d'autres projets ou résigné·es face à la décision.

Ainsi, si le délai a pu réduire l'intérêt des personnes participantes à la recherche aux résultats produits, cela ne signifie pas que cela a réduit la pertinence globale du projet. Toutefois, cela

signifie que pour assurer la pérennité des données produites, une personne intermédiaire entre les milieux de recherche et de pratique doit s'assurer, outre de faire un retour aux personnes participantes, de déployer des moyens pour faire rayonner ces résultats hors d'un réseau immédiat. Cela peut se faire, par exemple, par des présentations dans des milieux de pratique ou encore par la publication des résultats sous diverses formes adaptées aux différents publics qui seraient potentiellement intéressés par le sujet (par exemple, des infographies, fiches synthèses, balado, etc.), tout en demeurant réalistes par rapport aux moyens (humains, matériels et financiers) dont dispose cet intermédiaire.

Le modèle de Warin (2010, 2016) permet de mettre de l'avant la complexité des processus de non-recours, et les multiples raisons et obstacles qui peuvent empêcher une personne d'utiliser des services, ou dans la description proposée ici, des connaissances. Il permet aussi de voir que chaque forme de non-recours, qu'il s'agisse de la non-demande, de la non-connaissance, de la non-réception ou de la non-proposition, implique des leviers et barrières différents. Pour accroître l'utilisation des connaissances, il ne suffit pas de produire et de diffuser les informations, il faut également que les utilisateurs perçoivent la valeur de ces savoirs, trouvent leur pertinence, les demandent, les comprennent, les atteignent, voir connaissent qu'ils existent.

4.1.3 Augmenter le recours aux connaissances

À la suite de cette illustration des barrières à l'utilisation des connaissances, il est possible de cerner plusieurs moyens concrets susceptibles d'être mobilisés pour les diminuer. Si la solution semble simple (améliorer la mobilisation et le transfert des connaissances), son application pratique se heurte à de multiples obstacles structurels, culturels et institutionnels. Pourtant, en proposant des savoirs adaptés et cohérents avec les besoins des utilisateur·rices, grâce aux processus de co-construction et aux ponts entre personnes productrices et utilisatrices de connaissances, ces dernières sont susceptibles de reconnaître l'intérêt à utiliser les connaissances scientifiques dans leur pratique.

La catégorisation des différentes formes de non-recours permet en conséquence de cibler des solutions spécifiques à chacun des types énoncés. Pour agir sur la non-connaissance des savoirs scientifiques, où les utilisateur·rices ne savent pas qu'il y a des savoirs produits et éventuellement à leur disposition, il faudrait augmenter les efforts de diffusion des connaissances. Cela impliquerait non seulement de multiplier et d'améliorer les supports ainsi que les canaux traditionnels de vulgarisation, mais aussi de créer des points de contact avec les connaissances scientifiques dans les espaces publics quotidiens (par exemple, des expositions qui présentent

de façon ludique des informations scientifiques, des espaces dans les médias qui présentent des nouvelles connaissances (comme la colonne dans *Le Devoir* de l'Observatoire Jeunes et Société dans les années 2000 (*Court historique de l'OJS* 2021)), des vulgarisateur·rices scientifiques dans les réseaux sociaux, etc.). En développant les créneaux appropriés, l'information aurait plus de chances d'atteindre le public ciblé.

Quant à la non-demande, où les utilisateur·rices savent que ces connaissances existent, mais font le choix de ne pas les utiliser, la solution se trouverait dans le renforcement de la co-construction des connaissances. La collaboration entre les deux milieux permet d'élaborer des connaissances pertinentes pour la réalité des personnes utilisatrices. De plus, en participant au processus de recherche, les utilisateur·rices développent un sentiment d'appropriation qui facilite l'adoption des connaissances produites, en plus de prendre conscience de l'intérêt qu'ils et elles ont à recourir à ces dernières, puisqu'elles ont été créées spécifiquement pour répondre à leurs besoins. Par ailleurs, les milieux de travail pourraient contribuer à diminuer la non-demande en encourageant la formation continue en ce sens, en libérant du temps pour se renseigner et se former avec les connaissances récemment produites dans son domaine.

Pour lutter contre la non-réception, où les utilisateur·rices désirent et font des démarches pour accéder aux savoirs académiques, mais sont bloqué·es par des barrières diverses, la solution serait de créer ou de renforcer les espaces physiques et virtuels de rencontre entre utilisateur·rices et producteur·rices de connaissances. Ces interfaces permettraient d'identifier précisément les besoins des milieux de pratiques (langues, techniques, financiers ou culturels) et de développer des stratégies ciblées pour eux. Ces espaces de rencontre permettraient également d'anticiper l'apparition de nouvelles difficultés d'accès ou d'appropriation. Ces interfaces pourraient prendre de nombreuses formes, des plateformes numériques, jusqu'à la création de postes dédiés, des professionnels formés à l'interface entre ces mondes.

Enfin, pour s'attaquer à la non-proposition, situation où les utilisateur·rices ne trouvent simplement pas de connaissances répondant à leurs besoins spécifiques, la solution se trouve dans les pratiques de co-construction des savoirs. La collaboration entre les milieux de pratique et les milieux de recherche doit commencer dès l'identification des questions de recherche, pour s'assurer que des nouveaux savoirs produits répondront effectivement aux besoins des personnes utilisatrices. En effet, si la recherche fondamentale reste cruciale pour approfondir la connaissance du social au-delà des objectifs pragmatiques ou politiques, la production de la recherche résultant des actions concertées et partenariales est nécessaire. La co-construction implique la mobilisation de mécanismes institutionnels permettant aux utilisateur·rices potentiel·les de se positionner et de donner leur avis sur les projets de recherches en cours

d'élaboration. Cette approche nécessite cependant une plus grande flexibilité des fonds de financement et d'évaluation de la recherche, afin de valoriser à la fois la recherche fondamentale et les travaux répondant à des demandes sociétales.

Ainsi, chaque forme de non-utilisation des connaissances scientifiques demande des stratégies distinctes, mais complémentaires, liées par le besoin de dialogue et de collaboration entre les utilisateur·rices potentiel·les et les producteur·rices des connaissances. Cela dépend d'une volonté, de part et d'autre des différents milieux, d'entrer en contact avec l'autre. Ces « deux communautés » (Caplan 1979) peuvent converger à travailler sur les mêmes sujets, sans interactions, même si elles peuvent réaliser chacun efficacement leur mission dans leur domaine. Les meilleures pratiques de transfert de connaissances peuvent rester ainsi inefficaces s'il n'y a pas de volonté des deux groupes d'entrer en contact avec l'autre. Cette volonté s'installera lorsque chacun verra l'intérêt de sa participation à un processus commun.

En effet, bien que cet intérêt se développe progressivement aujourd'hui dans le milieu de la recherche par des approches scientifiques axées sur la participation et le décloisonnement des savoir, ainsi que par certaines mesures des organismes subventionnaires portant une autre culture de la collaboration, il devient de plus en plus un objectif à intégrer dans les actions de plusieurs personnes praticiennes. En adoptant de bonnes pratiques de mobilisation et transfert de connaissances, ces dernières pourront être davantage intéressées par l'apport des connaissances issues du milieu académique à leur pratique, permettant de réduire des formes du non-recours aux connaissances qui pourraient leur être utiles.

On note aussi qu'un paradoxe intéressant émerge dans le domaine de la mobilisation et du transfert des connaissances : les projets qui réussissent le mieux à transmettre et faire adopter des savoirs sont ceux qui sont le mieux adaptés au contexte spécifique (réalités organisationnelles, contraintes professionnelles, besoins pratiques ou encore cadres culturels) de leur public cible. Cette forte contextualisation rend difficile d'établir des modèles rigides ou fixes (même si efficaces dans d'autres contextes) de transfert de connaissances, puisque les meilleures pratiques varient selon les domaines et les contextes d'application. Cette réalité souligne l'importance cruciale de cultiver des relations étroites entre les producteur·rices et les utilisateur·rices de connaissances, afin de développer des projets qui répondent efficacement aux besoins et aux attentes de chacun. Ce processus demande cependant du temps, une ouverture et une flexibilité de la part des chercheur·es, ce qui demande parfois l'intervention d'une personne spécifiquement dédiée à cette interface.

4.2 Le rôle de courtier·ère de connaissances

Le travail d'accès et d'adaptation au contexte local ne se fait pas automatiquement au sein des institutions : il est plutôt le fruit et l'addition d'un travail individuel de personnes impliquées dans le processus. Les connaissances ne sont pas simplement transférées d'une institution à une autre, mais bien de personnes d'un milieu à un autre, au sein de ces institutions. Dans ce contexte, il apparaît plus pertinent que jamais d'avoir des personnes formées et dédiées à ce rôle d'interface. Ces « courtiers de connaissances » ou encore « agents d'interface » agissent pour rapprocher ces deux milieux.

Les deux termes sont synonymes, mais celui de courtier·ère de connaissances semble avoir été favorisé dans les espaces québécois de transfert de connaissances dans les dernières années (Guay-Dufour et al. 2023). Munerol, Cambon et Alla (2013), proposent la définition suivante du courtage de connaissance :

Le courtage est un processus qui vise, via un intermédiaire, à favoriser les relations et les interactions entre les différents acteurs en promotion de la santé (chercheurs, acteurs de terrain, décideurs) dans le but de produire et d'utiliser au mieux les connaissances basées sur les preuves. Les actions de cet intermédiaire peuvent être multiples et variées selon le contexte, mais visent toutes à créer du lien et de la communication, à valoriser les connaissances et les compétences de chacun (sans critère de priorisation ou de hiérarchisation) et à améliorer les pratiques. (Munerol, Cambon et Alla 2013 : 545)

Il est important de noter que le rôle des courtier·ères de connaissances n'est pas seulement de transférer les informations d'un milieu à un autre, mais aussi d'adapter ces connaissances à un public particulier, qui utilise un autre langage que celui de la recherche (Traverson et al. 2024). Les courtier·ères de connaissances doivent donc avoir une excellente connaissance des modes de fonctionnement différents des mondes académiques et pratiques pour être capables de faire comprendre les besoins et attentes de chacun à l'autre groupe. Dans le même ordre d'idée, il est également important qu'ils et elles soient perçus comme crédibles, et développent des liens de confiance avec les acteur·rices des deux côtés. L'adaptation est une qualité cruciale des personnes qui occupent ce rôle, car elles doivent s'adapter aux situations, aux acteur·rices, à leurs similitudes, ainsi qu'à leurs divergences (Munerol, Cambon et Alla 2013).

Les responsabilités d'un·e courtier·ère de connaissances dépendent du milieu dans lequel la personne se situe, mais peuvent comprendre :

1) la gestion des connaissances et la recherche documentaire, 2) la mise en relation et le partage de connaissances, 3) le renforcement des capacités pour utiliser les connaissances, 4) la facilitation d'un processus de transfert de connaissances et le soutien

à l'implantation ou encore 5) l'évaluation des retombées des différentes activités menées (Glegg et Hoens 2016 dans McSween-Cadieux, Ziam et Lane 2023 : 2).

Les travaux de Lily-Cannelle Mathieu relèvent que le travail de transfert de connaissances est en fait un travail humain, profondément influencé par les relations entre les personnes, et les attentes variées de celles-ci (Mathieu 2022). Le transfert de connaissances s'appuierait ainsi sur des échanges interpersonnels, où une personne agissant à titre d'agente de transfert des connaissances :

Se positionne comme l'interface humaine, relationnelle et sociale des connaissances; comme agente détentrice de connaissances à laquelle il est possible de poser des questions, avec qui il est possible d'établir un lien, de converser, et à qui l'on peut se référer en cas de doute ou de questionnement concernant les connaissances transmises. (Mathieu 2022: 35)

L'importance de cette personnalisation et humanisation du rôle est le constat auquel je suis arrivée dans ma propre expérience comme courtière de connaissances, qui sera explorée dans la section suivante.

4.2.1 Une expérience pratique de courtière de connaissances

Dans un rôle qui peut prendre tant de formes que celui de courtière de connaissances, il est pertinent de revenir sur ma propre expérience, explorée en partie dans le chapitre précédent. Par exemple, ce rôle de courtière a été mobilisé tout au long du processus de recherche partenariale, mais aussi lors de la préparation des activités de transfert, où j'ai dû reformuler les données de manière accessible et pertinente, tout en tenant compte des sensibilités du milieu.

Pour être efficace, une personne courtière de connaissances doit posséder une compréhension approfondie à la fois du milieu académique et du milieu de pratique vers lequel les connaissances sont traduites. En ce sens, mon expérience professionnelle antérieure à la maîtrise, dans le milieu communautaire, a constitué un avantage important dans ma collaboration avec les organismes partenaires. Ayant déjà travaillé avec des organismes similaires, je connaissais leurs enjeux, leurs modes de fonctionnement et leurs contraintes, notamment en termes de disponibilité. Cette familiarité a contribué à établir ma crédibilité, notamment avec les personnes participantes à la recherche, puisque je comprenais leur réalité. Elle m'a également permis d'adapter mes activités de transfert en ciblant mieux le format et le langage adaptés au groupe. D'ailleurs, mon expérience professionnelle précédente s'était déroulée dans le milieu de la concertation, ce qui m'a donné

une bonne connaissance du fonctionnement et des défis en lien avec la prise de décision collective.

Le rôle de courtière de connaissances nécessite une diversité de compétences, mais notamment la capacité à orchestrer des processus de co-construction et à mobiliser les partenaires (McSween-Cadieux, Ziam et Lane, 2023). Une forte ressemblance existe entre ces dynamiques de co-construction et de concertation, si bien qu'il m'apparaît clair qu'une expérience issue de milieux extérieurs à l'université permet d'améliorer le travail des courtiers de connaissances, en offrant une vision plus large et une meilleure compréhension des réalités du terrain. De mon côté, je pense que mon intégration au milieu de la recherche constitue un aspect où j'ai eu davantage à me développer. Le programme de maîtrise m'a permis de me familiariser avec cet environnement, mais certaines dynamiques et exigences spécifiques, telles que la rigueur méthodologique nécessaire à la conduite d'une recherche et la rigueur lors de la rédaction de textes scientifiques, ont représenté des apprentissages plus exigeants. Cela a cependant permis de développer mes compétences en recherche, l'objectif du programme.

McSween-Cadieux, Ziam et Lane (2023) établissent une longue liste de compétences, habiletés et attitudes nécessaires à être une personne courtière de connaissances. Cependant, elles soulignent que la littérature n'accorde pas assez d'attention aux compétences relationnelles, pourtant absolument indispensables à la réussite d'une démarche de courtage de connaissances. En effet, développer des relations de qualité et surtout de confiance est au cœur d'une démarche de co-construction réussie. Cela s'est bien reflété dans mon expérience personnelle, où j'ai pu voir l'importance d'être à l'écoute des partenaires et d'être authentique et humble dans nos interactions. Le fait de partager des espaces de travail a permis de développer un lien plus fort qui a facilité les échanges autour du projet de recherche ainsi que ma compréhension des enjeux vécus. Ainsi, au-delà de l'excellence en recherche, les compétences relationnelles et la capacité d'interagir respectueusement avec les personnes impliquées dans les processus de co-construction et de transfert ont occupé un rôle crucial dans mon projet de recherche.

C'est ce qui ressort le plus de mon expérience : le rôle de personne courtière de connaissances ne peut pas être conçu de façon universelle, il va grandement être influencé par les caractéristiques de la personne qui prend ce rôle et par la manière dont elle interagit avec le monde qui l'entoure. Ma propre expérience de passage du communautaire vers le milieu scientifique a profondément influencé la façon dont j'ai navigué cette interface et ai développé mes liens avec les partenaires. Le courtage des connaissances représente au final une activité humaine, qui prend forme à travers des affinités, des connaissances et des réseaux des personnes qui le portent.

4.2.2 Le rôle de courtier·ère pour améliorer le recours aux connaissances

Le rôle du courtier·ère apparaît comme une composante essentielle pour aider à améliorer le recours aux connaissances. Comme discuté plus haut, l'intérêt d'aborder l'utilisation des connaissances grâce au prisme du non-recours est de trouver des leviers spécifiques à chacun des types spécifiques.

Pour réduire la non-connaissance des savoirs scientifiques, la personne courtière peut mobiliser plusieurs stratégies. Bien sûr, tel que discuté plus tôt, elle peut tenir des activités de transfert de connaissances et s'assurer de diffuser les nouvelles recherches dans des canaux qui rejoignent des praticien·nes. Mais surtout, elle doit être proactive, à la fois vers le monde de la pratique et celui de la recherche. Cela peut se manifester par le développement de réseaux pour faciliter la circulation des savoirs, ou en faisant une veille des nouvelles recherches publiées. En participant à des espaces d'échanges de connaissances scientifiques, comme des colloques, les personnes courtières demeurent à l'affût des connaissances pertinentes pour les besoins des personnes praticiennes. De même, en entretenant des liens avec les milieux de pratique (par exemple en participant également aux congrès sectoriels), elles peuvent identifier au moment où ils émergent les besoins en connaissances du milieu de la pratique. Ce rôle permet également de maintenir et d'enrichir les réseaux développés, notamment par l'envoi d'infolettres ou l'organisation de présentations régulières.

Pour prévenir la non-demande des connaissances, la personne courtière doit travailler à sensibiliser et à intéresser les personnes praticiennes de l'utilité ou la pertinence de recourir aux connaissances scientifiques, et à l'inverse, générer l'intérêt des personnes chercheuses de s'allier avec celles praticiennes. Pour cela, elle doit à la fois bâtir des relations de confiance avec les personnes des deux milieux et aussi comprendre leurs besoins. Elle peut aussi avoir le rôle d'adaptation du format et du contenu des connaissances pour qu'elles soient directement utilisables. De surcroît, la personne courtière peut aller plus loin en rattachant les connaissances scientifiques à des enjeux concrets vécus dans le milieu de la pratique, mettant ainsi en évidence leur valeur ajoutée.

Quant aux stratégies pour éviter la non-réception de connaissances, le travail d'un·e courtier·ère de connaissances est plus crucial que jamais. Le travail de vulgariser et traduire les connaissances dans un langage accessible peut favoriser le recours. Pour ce faire, la personne courtière doit créer des outils dans des formats de connaissances adaptées à la réalité des personnes praticiennes (fiches synthèses, one-pager, guides pratiques, etc.). Les courtier·ères peuvent aussi offrir un soutien direct pour l'appropriation des connaissances, en restant en contact

avec l'organisation, en offrant des compléments d'information dirigés vers le groupe. Enfin, les personnes courtières peuvent aider à diminuer la non-réception de connaissances en identifiant les barrières auxquelles font face les personnes praticiennes dans leurs tentatives d'accéder aux connaissances (coûts, distances, etc.). Elles peuvent ensuite travailler à les diminuer en portant leur voix dans les milieux académiques, pour ne pas oublier ces besoins, et pour les réduire de manière effective.

Enfin, les personnes courtières de connaissances peuvent également participer à diminuer la non-proposition de connaissances, en aidant les chercheur·es à comprendre les besoins et les contraintes de la pratique dans le domaine qu'ils et elles étudient. Pour ce faire, elles peuvent encourager la rencontre, jusqu'à la co-construction des connaissances lorsque cette méthodologie est applicable. Plusieurs chercheur·es peuvent demeurer réticent·es à s'embarquer dans ce type d'approche qui demande plus de temps (dans un processus déjà très long) et où ils et elles ont un moins grand contrôle sur ce qu'ils souhaitent étudier et sur la façon dont s'y prendre. Un·e courtier·ère de connaissances peut les encourager ou faciliter ce processus. Leur accompagnement peut favoriser des relations où les attentes mutuelles de chacun sont traduites et comprises, et où l'orientation et les résultats de la recherche répondent bel et bien aux besoins identifiés.

Dans le cadre de mon projet de recherche, mon rôle de courtière des connaissances a été temporaire. J'ai principalement travaillé à améliorer le recours aux connaissances en développant un projet de recherche qui répondait aux besoins concrets des praticien·nes, puis en communiquant les résultats de façon accessible. Cependant, cette expérience, ainsi que ce qui ressort des stratégies proposées plus haut, m'amènent à constater que les stratégies efficaces pour réduire le non-recours aux connaissances demandent généralement une démarche de fond qui requiert du temps, ainsi qu'une présence continue et durable dans les organisations concernées, qu'elles soient scientifiques ou de l'intervention. Le travail de courtier·ère m'apparaît comme un élément essentiel pour produire des connaissances pertinentes et accessibles aux praticien·nes.

Plus encore, le travail de mise en lien entre les milieux n'est pas seulement nécessaire avant et après l'élaboration de projets de recherche spécifiques, comme ce fut mon cas. Pour réellement améliorer le recours aux connaissances, il faut des personnes pleinement dédiées à bâtir des relations solides à la fois avec les personnes chercheuses et praticiennes, et qui sont actives ainsi que légitimes dans les réseaux des deux milieux, ce qui se bâtit avec le temps. C'est ainsi qu'elles pourront prévenir les obstacles des recours aux connaissances pour permettre aux connaissances basées sur des données probantes d'atteindre les milieux de pratique.

CONCLUSION

Cet essai représente l'aboutissement du programme de maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances, qui m'aura permis l'acquisition d'importantes compétences dans ce domaine, en plus d'une compréhension affinée de celui de la recherche. À travers ce document, j'ai pu porter un regard sur mon expérience de stage au sein du Comité consultatif Jeunes et analyser cette expérience pratique grâce aux connaissances théoriques développées dans le parcours de maîtrise.

Dans le cadre de ce stage, j'ai réalisé un projet de recherche portant sur l'accès aux services publics d'employabilité de jeunes en situation NEEF, selon la perspective des intervenant-es qui les accompagnent. Élaboré en partenariat avec le milieu de stage, les résultats ont permis de mettre en lumière les facteurs de succès des programmes encouragent le recrutement, la persévérance et l'intervention auprès des jeunes. Les résultats de recherche ont fait l'objet de plusieurs activités de transfert de connaissances dans l'objectif de partager ces savoirs avec divers-es acteur-rices et de faciliter leur appropriation tant dans les milieux pratiques que scientifiques. Cette démarche a mené à une analyse approfondie de ces différentes activités, et à l'identification de conditions gagnantes d'un transfert de connaissances réussi.

Le cadre conceptuel du non-recours aux prestations a été amplement mobilisé, d'abord pour l'analyse des données de recherche sur les services destinés aux jeunes en situation de vulnérabilité, puis en proposant d'utiliser ce même cadre de référence pour comprendre le non-recours aux connaissances susceptibles de soutenir l'action publique. Dans ces deux cas, le défi demeure le même : rendre accessibles, légitimes, pertinentes et mobilisables les ressources disponibles, qu'il s'agisse de résultats de recherche ou de services publics. Ce nouvel angle d'analyse de l'utilisation des connaissances permet d'éclairer les mécanismes complexes d'appropriation des savoirs par les différentes parties prenantes et de proposer des pistes d'action concrètes pour améliorer cette utilisation, entre autres grâce au rôle d'intermédiaire des personnes courtières des connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

- Acfas. 2021. « Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada. » https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_nal_1.pdf
- Albert, Mathieu et Paul Bernard. 2000. « Faire utile ou faire savant? : La « nouvelle production de connaissances » et la sociologie universitaire québécoise. » *Sociologie et sociétés* 32 (1): 71.
- Bernatchez, Jean. 2014. « Introduction. Les enjeux du modèle des sociétés du savoir tels qu'ils sont vécus au Québec. » *Globe: Revue internationale d'études québécoises* 17 (2): 13.
- Bhargava, Saurabh et Dayanand Manoli. 2015. « Psychological Frictions and the Incomplete Take-Up of Social Benefits: Evidence from an IRS Field Experiment. » *American Economic Review* 105 (11): 3489-3529.
- Binet, Jonathan. 2019. « Les jeunes NEEF : enjeux de définition et d'usage d'une catégorie d'action publique. » *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire* 25 (1) : 94-110.
- Binet, Jonathan. 2020. « Aux frontières de la vie active: gouvernementalité et politiques d'activation des jeunes « NEEF ». » Thèse de doctorat, Université d'Ottawa. <http://ruor.uottawa.ca/handle/10393/40536>
- Boaz, Annette et Sandra Nutley. 2024. « Utiliser des données probantes. » *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances* 8 (5). <https://revue-tuc.ca/index.php/accueil/article/view/48> . (Chapitre original publié en 2019)
- Brice Mansencal, Lucie, Manon Coulangue, Colette Maes et Jörg Müller. 2020. « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020. » *INJEP - Notes & rapports / rapport d'étude*.
- Burnay, Nathalie et Céline Declaire. 2019. « Publier en français... Oui, mais pour quelles raisons ? » *SociologieS*. Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). <https://journals.openedition.org/sociologies/9533#tocto2n6>
- Bussièrès, Denis, Jacques Caillouette, Marc Fontan, Sid Ahmed Soussi, Gabrielle Tremblay et André Tremblay. 2012. « La recherche partenariale au CRISES. » *Cahiers du CRISES*, collection Études théoriques, no. ET1301, 61 p.
- Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2019. « Tournée du Québec En action pour la main-d'œuvre - Le ministre Jean Boulet amorce une première action d'importance pour intégrer les jeunes au marché du travail. » [En ligne] (consulté le 21 mai 2024). <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/tournee-du-quebec-en-action-pour-la-main-d-oeuvre-le-ministre-jean-boulet-amorce-une-premiere-action-d-importance-pour-integrer-les-jeunes-au-marche-du-travail-879176174.html>
- Cain, Kate, Krystle Shore, Crystal Weston et Carrie B. Sanders. 2018. « Knowledge Mobilization as a Tool of Institutional Governance: Exploring Academics' Perceptions of "Going Public." » *Canadian Journal of Higher Education / Revue Canadienne d'enseignement Supérieur* 48 (2). Canadian Society for the Study of Higher Education: 39-54.

Caplan, Nathan. 1979. « The Two-Communities Theory and Knowledge Utilization. » *American Behavioral Scientist* 22 (3). SAGE Publications Inc: 459-470.
doi:10.1177/000276427902200308.

Chagnon, François, Louise Pouliot, Claire Malo, Marie-Joëlle Gervais et Marie-Ève Pigeon. 2010. « Comparison of determinants of research knowledge utilization by practitioners and administrators in the field of child and family social services. » *Implementation Science* 5 (1): 41. doi:10.1186/1748-5908-5-41.

Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. 2019. « Présentation de la Chaire. » [En ligne] (consulté le 2 février 2024) <https://chairejeunesse.ca/presentation-de-la-chaire/>.

Comité consultatif Jeunes. 2024. « À propos. » [En ligne] (consulté le 2 février 2024). <https://ccjeunes.org/a-propos/>.

Comité intersectoriel étudiant du FRQ. 2024. « Soutenir et rehausser la recherche en langue française : vers une action structurante et concertée. » Fonds de recherche du Québec, 45p.

Commission des partenaires du marché du travail. 2022. « La CPMT en bref. » [En ligne] (consulté le 10 mai 2024). <https://www.cpmt.gouv.qc.ca/la-cpmt-et-ses-partenaires/la-cpmt/la-cpmt-en-bref/>.

Contandriopoulos, Damien, Marc Lemire, Jean-Louis Denis et Émile Tremblay. 2010. « Knowledge Exchange Processes in Organizations and Policy Arenas: A Narrative Systematic Review of the Literature. » *The Milbank Quarterly* 88 (4): 444-483.
doi:10.1111/j.1468-0009.2010.00608.x.

Cooper, Amanda, Joelle Rodway et Robyn Read. 2018. « Knowledge Mobilization Practices of Educational Researchers Across Canada. » *Canadian Journal of Higher Education/La Revue Canadienne d'enseignement Supérieur* 48 (1): 1-21.
doi:10.47678/cjhe.v48i1.187983.

Dagenais, Christian et Valéry Ridde. 2015. « Le transfert des connaissances scientifiques, « c'est bien, mais c'est pas encore arrivé... ». » Magazine de l'ACFAS. [En ligne] <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2015/11/transfert-connaissances-scientifiques-c-est-bien-c-est-pas-encore>.

Daigneault, Pierre-Marc. 2023. « Evaluation of the Non-Take-up of Public Services and Social Benefits. » Dans *Handbook of Public Policy Evaluation*, sous la dir. de Frédéric Varone, Steve Jacob, et Pirmin Bundi, 408-424. Edward Elgar Publishing.
doi:10.4337/9781800884892.00036.

Daigneault, Pierre-Marc, Steve Jacob et Maximilien Tereraho. 2012. « Understanding and Improving the Take-up of Public Programs: Lessons Learned from the Canadian and International Experience in Human Services. » *International Journal of Business and Social Science* 3 (1).

Dancause, Luc. 2020. « Diagnostic de l'expertise québécoise dans le domaine de la mobilisation des connaissances. » UOF-Humanovis-TIESS, 111 p.

- Delanty, Gerard. 2001. « The University in the Knowledge Society. » *Organization* 8 (2). SAGE Publications Ltd: 149-153. doi:10.1177/1350508401082002.
- Dubois, Hans et Anna Ludwinek. 2015. « Access to Social Benefits: Reducing Non-Take-Up. » *Publications Office of the European Union*. Eurofound. <https://policycommons.net/artifacts/1841123/access-to-social-benefits/2584448/>.
- Elissalde, Jérôme, Judith Gaudet et Lise Renaud. 2010. « Circulation des connaissances : modèle et stratégies: Note de recherche. » *Revue internationale de communication sociale et publique* (3-4): 135-149. doi:10.4000/communiquer.1585.
- Fillo, Amandine et Valéry Ridde. 2020. « Gouvernance globale et utilisation des connaissances pour l'action: Une revue de la portée interdisciplinaire des écrits. » *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances* 4 (2). doi:10.18166/tuc.2020.4.2.15.
- Fonds de recherche du Québec. 2024. « Mobilisation des connaissances. » [En ligne] (consulté le 28 juin 2024) <https://frq.gouv.qc.ca/mobilisation-des-connaissances/>.
- Geiger, Ben Baumberg, Lisa Scullion, Kate Summers, Philip Martin, Cormac Lawler, Daniel Edmiston, Andrea Gibbons, Jo Ingold, David Robertshaw et Robert de Vries. 2021. « Non-Take-up of Benefits at the Start of the COVID-19 Pandemic: » *Welfare at a (Social) Distance and The Health Foundation*, 44 p.
- Geoffrion, Paul. 2019. « Le groupe de discussion. » Dans *Recherche Sociale: De la Problématique à la Collecte des Données*, 6e éd., 401-425. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gervais, Mathieu-Joël, François Chagnon et Nathalie Houlfort. 2017. « Proposition d'un cadre conceptuel illustrant trois dimensions des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique. » *Nouvelles pratiques sociales* 28 (2): 280-294. doi:10.7202/1041192ar.
- Gervais, Mathieu-Joël, Karine Souffez et Saliha Ziam. 2016. « Quel impact avons-nous ? Vers l'élaboration d'un cadre pour rendre visibles les retombées du transfert des connaissances. » *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances* 1 (1). doi:10.18166/tuc.2016.1.1.5. <https://revue-tuc.ca/index.php/accueil/article/view/5>.
- Gibbons, Michael, Camille Limoges, Helga Nowotny, Simon Schwartzman, Peter Scott et Martin Trow. 1994. *The new production of knowledge: The dynamics of science and research in contemporary societies*. Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc.
- Graham, Ian D., Jo Logan, Margaret B. Harrison, Sharon E. Straus, Jacqueline Tetroe, Wenda Caswell et Nicole Robinson. 2006. « Lost in Knowledge Translation: Time for a Map? » *Journal of Continuing Education in the Health Professions* 26 (1): 13. doi:10.1002/chp.47.
- Greenhalgh, Trisha, Glenn Robert, Fraser Macfarlane, Paul Bate et Olivia Kyriakidou. 2004. « Diffusion of Innovations in Service Organizations: Systematic Review and Recommendations. » *The Milbank Quarterly* 82 (4): 581-629. doi:10.1111/j.0887-378X.2004.00325.x.

- Grimshaw, Jeremy M., Martin P. Eccles, John N. Lavis, Sophie J. Hill et Janet E. Squires. 2012. « Knowledge Translation of Research Findings. » *Implementation Science* 2012 7 :50. doi:10.1186/1748-5908-7-50
- Guatieri, Quentin. 2022. « Inverser le regard sur la catégorie NEET : Rapport à la normativité du travail, à la méritocratie, et à la réussite des jeunes ni aux études ni en emploi au Québec. » Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- Guay-Dufour, Félix, Caroline Arsenault, Michaëlla Razaf et Aurélie Hot. 2023. « Parole aux courtiers et aux courtières de connaissances: Synthèse du panel d'ouverture. » *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances* 7 (3). doi:10.18166/tuc.2023.7.3.35.
- INRS. 2024. « Maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances. » *INRS*. [En ligne] (consulté le 15 mai 2024) <https://inrs.ca/les-etudes/programmes-d-etudes/repertoire-des-programmes-d-etudes/maitrise-en-mobilisation-et-transfert-des-connaissances-1986/>.
- Janssens, Julie et Natascha Van Mechelen. 2022. « To take or not to take? An overview of the factors contributing to the non-take-up of public provisions. » *European Journal of Social Security* 24 (2). SAGE Publications Ltd: 95-116. doi:10.1177/13882627221106800.
- Kerr, Scott A. 1982. « Deciding about Supplementary Pensions: A Provisional Model. » *Journal of Social Policy* 11 (4): 505-517. doi:10.1017/S0047279400022558.
- Klein, Juan-Luis. 2007. « La recherche-action en développement local. Possibilités et contraintes. » *M. Anadón (Éd.), La recherche participative*: 31-45.
- Knorr, Karin D. 1977. « Policymakers' Use of Social Science Knowledge: Symbolic or Instrumental? » Dans *Using Social Research in Public Policy Making*, 165-82. Carol H. Weiss. Lexington, MA: Lexington Book.
- Landry, Réjean, Nabil Amara et Moktar Lamari. 2001. « Utilization of social science research knowledge in Canada. » *Research Policy* 30 (2): 333-349. doi:10.1016/S0048-7333(00)00081-0.
- Lavis, John N., Dave Robertson, Jennifer M. Woodside, Christopher B. McLEOD et Julia Abelson. 2003. « How Can Research Organizations More Effectively Transfer Research Knowledge to Decision Makers? » *The Milbank Quarterly* 81 (2): 221-248. doi:10.1111/1468-0009.t01-1-00052.
- Leduc, Sacha. 2008. « Le non-recours et les logiques discriminatoires dans l'accès aux soins: Le rôle des agents de l'Assurance maladie en question. » *Vie sociale* 1 (1). Érès: 69-93. doi:10.3917/vsoc.081.0069.
- Lemire, Nicole, Karine Souffez et Marie-Claire Laurendeau. 2009. « Animer un processus de transfert des connaissances : bilan des connaissances et outil d'animation. » *Institut national de santé publique*.
- Lenoir, Yves. 2012. « La recherche collaborative entre recherche-action et recherche partenariale : spécificités et implications pour la recherche en éducation. » *Travail et Apprentissages* 9 (1). Dijon: Éditions Raison et Passions: 14-40. doi:10.3917/ta.009.0014.

- Leresche, Frédérique. 2019. « La critique portée par le non-recours aux droits sociaux : propositions pour développer une approche subalterne. » *SociologieS*. Association internationales des sociologues de langue française (AISLF). doi:10.4000/sociologies.11438.
- Lévesque, Carole. 2023. *MOB 8153 : Mobilisation et transfert de connaissances* [notes de cours]. Montréal : Institut National de la Recherche Scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.
- Lomas, Jonathan. 2000. « Essay: Using 'Linkage And Exchange' To Move Research Into Policy At A Canadian Foundation. » *Health Affairs* 19 (3). Health Affairs: 236-240. doi:10.1377/hlthaff.19.3.236.
- Longo, María Eugenia, Nicole Gallant, Aline Lechaume, Charles Fleury et Nathalie Vachon. 2020. *Portrait statistique des jeunes de 17 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Dix stéréotypes à déconstruire*. Québec: Institut national de recherche scientifique - Urbanisation Culture Société. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/12174/>.
- Longo, María Eugenia, Aline Lechaume, Eddy Supeno et Marjolaine Noël. 2023. *Les récits des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Réalités, parcours et points tournants*. Québec: Institut national de recherche scientifique - Urbanisation Culture Société.
- MacGregor, Stephen et David Phipps. 2020. « How a Networked Approach to Building Capacity in Knowledge Mobilization Supports Research Impact. » *International Journal of Education Policy and Leadership* 16 (6). doi:10.22230/ijepl.2020v16n6a949. <https://journals.sfu.ca/ijepl/index.php/ijepl/article/view/949>.
- Mathieu, Lily-Cannelle. 2022. « Recherche partenariale et mise en circulation des connaissances : Retour sur un stage de maîtrise portant sur la découverte de contenus culturels au Québec. » INRS.
- McSween-Cadieux, Esther, Saliha Ziam et Julie Lane. 2023. « Les compétences clés en courtage de connaissances: L'importance du soutien à l'implantation et des compétences relationnelles. » *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances* 7 (3). doi:10.18166/tuc.2023.7.3.43. <https://revue-tuc.ca/index.php/accueil/article/view/43>.
- Mitton, Craig, Carol E. Adair, Emily Mckenzie, Scott B. Patten et Brenda Waye Perry. 2007. « Knowledge Transfer and Exchange: Review and Synthesis of the Literature. » *The Milbank Quarterly* 85 (4): 729-768. doi:10.1111/j.1468-0009.2007.00506.x.
- Morgan, David L. 1996. « Focus Groups. » *Annual Review of Sociology* 22. Annual Reviews: 129-152.
- Morrisette, Joëlle. 2013. « Recherche-action et recherche collaborative: Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? » *Nouvelles pratiques sociales* 25 (2): 35-49. doi:10.7202/1020820ar.
- Mount, Joan et Charles H. Belanger. 2004. « Entrepreneurship and Image Management in Higher Education: Pillars of Massification. » *Canadian Journal of Higher Education/La*

- Revue Canadienne d'enseignement Supérieur* 34 (2): 125-140.
doi:10.47678/cjhe.v34i2.183459.
- Munerol, Lidiana, Linda Cambon et François Alla. 2013. « Le courtage en connaissances, définition et mise en œuvre : une revue de la littérature. » *Santé Publique* 25 (5). S.F.S.P.: 587-597. doi:10.3917/spub.135.0587.
- Nowotny, Helga, Peter Scott et Michael Gibbons. 2003. « "Mode 2" revisited: The new production of knowledge. » *Minerva* 41 (3): 179-194.
- Observatoire Jeunes et Société. 2021. *Court historique de l'OJS*. Youtube. Mise en ligne le 3 sept. 2021. 16 min 06 sec. <https://www.youtube.com/watch?v=zqjZUM3T72w>.
- Okbani, Nadia. 2014. « Le non-recours, révélateur d'une redistribution manquée. » Dans *Anne Eydoux, Bernard Gomel (dir.). Apprendre (de l'échec) du RSA : la solidarité active en question*, Éditions Liaisons, pp.145-154.
- Okbani, Nadia, Laure Camaji et Claire Magord. 2022. « Dématérialisation des services publics et accès aux droits. » *Revue des politiques sociales et familiales* 145 (4). Caisse nationale d'allocations familiales: 3-10. doi:10.3917/rpsf.145.0003.
- van Oorschot, W.J.H. et A Math. 1996. « La question du non-recours aux prestations sociales. » *Recherches et prévisions* (43): 5-17.
- van Oorschot, W.J.H. 1991. « Non-Take-Up of Social Security Benefits in Europe. » *Journal of European Social Policy* 1 (1). SAGE Publications Ltd: 15-30.
doi:10.1177/095892879100100103.
- van Oorschot, W.J.H. 1995. *Realizing rights: A multi-level approach to non-take-up of means-tested benefits*. Aldershot: Avebury.
- van Oorschot, W.J.H. 1996. « Les causes du non-recours [Des responsabilités largement partagées]. » *Persée - Portail des revues scientifiques en SHS*.
doi:10.3406/caf.1996.1728.
- van Oorschot, W.J.H. 2002. « Targeting welfare: on the functions and dysfunctions of means-testing in social policy. » Dans *World poverty: new policies to defeat an old enemy*, sous la dir. de P. Townsend et D. Gordon, 171-193. (Studies in poverty, inequality and social exclusion). Bristol: Policy Press.
- Organisation internationale du travail (OIT). 2017. « Global Employment Trends for Youth 2017: » 130.
- Paquin-Lefebvre, Éva, María Eugenia Longo et Janie Dolan Cake. 2024. « Défis et accès aux programmes ciblant les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec : le point de vue des intervenant·e·s. » *Institut national de la recherche scientifique*. <https://chairejeunesse.ca/documentation/defis-et-acces-aux-programmes-neef-au-quebec-intervenants/>.
- Protecteur du citoyen. 2019. « Rapport annuel d'activités 2018-2019. » 114 p.

- Revil, H el ena. 2014. « Le “non-recours”   la Couverture maladie universelle :  mergence d’une cat gorie d’action et changement organisationnel. » Th ese de doctorat, Universit  de Grenoble. <https://theses.hal.science/tel-01286233>.
- Rocher, Fran ois et Daniel Stockemer. 2017. « Langue de publication des politologues francophones du Canada. » *Revue canadienne de science politique* 50 (1): 97-120. doi:10.1017/S0008423917000075.
- Savan, B. 2004. « Community-University Partnerships: Linking Research and Action for Sustainable Community Development. » *Community Development Journal* 39 (4): 372-384. doi:10.1093/cdj/bsh033.
- Tabin, Jean-Pierre et Fr d rique Leresche. 2019. « Une critique furtive de l’ tat social: Une perspective th orique pour comprendre le non-recours raisonn  aux prestations sociales. » *Emulations - Revue de sciences sociales*. doi:10.14428/emulations.varia.026.
- Traverson, Lola, Tony Zitti, Amandine Fillol, Andrainolo Ravalihasy, Christian Dagenais, Aur lie Hot, Gwendal Bars, Nils Minssieux et Val ry Ridde. 2024. « Du courtage de connaissances au sein d’une institution de sant  publique fran aise pour r duire les in galit s sociales de sant  : un protocole de recherche-action. » *Revue francophone de recherche sur le transfert et l’utilisation des connaissances* 8 (1). Rdoi:10.18166/TUC.2024.8.1.45.
- Trottier, Louise-H el ne et Fran ois Champagne. 2006. *L’utilisation des connaissances scientifiques: au c ur des relations de coop ration entre les acteurs*. GRIS, Universit  de Montr al.
- UNESCO. 2005. « Vers les soci t s du savoir. » Paris: UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000141907>.
- Vaillancourt, Yves. 2017. « De la co-construction des connaissances et des politiques publiques. » *SociologieS*. doi:10.4000/sociologies.11589.
- Van de Velde, C cile. 2016. « Les NEETS : une d construction sociologique. » *Bulletin de l’Observatoire Jeunes et Soci t s*, 13(2), 18-19.
- Vial, Benjamin. 2016. « Ne pas se sentir concern  par ses droits: Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juv niles. » *Agora d bats/jeunesses* 74 (3). Presses de Sciences Po: 77-88. doi:10.3917/agora.074.0077.
- Vial, Benjamin. 2018. « Le non-recours des jeunes adultes   l’aide publique. » *INJEP Notes & rapports*. Revue de litt rature. <https://shs.hal.science/halshs-01779385>.
- Vial, Benjamin. 2021. « Les raisons du non-recours des jeunes   l’aide publique et leurs attentes concernant l’acc s aux droits sociaux. » *Regards* 59 (1). Saint- tienne:  cole nationale sup rieure de S curit  sociale: 151-162. doi:10.3917/regar.059.0151.
- Vinck, Julie, Jo Lebeer et Wim Van Lancker. 2019. « Non-Take up of the Supplemental Child Benefit for Children with a Disability in Belgium: A Mixed-Method Approach. » *Social Policy & Administration* 53 (3): 357-384. doi:10.1111/spol.12457.

- Walker, Judith. 2008. « Social/Corporate Accountability: A University's 'Trek' Towards Excellence. » *Canadian Journal of Higher Education* 38 (2): 44-71.
doi:10.47678/cjhe.v38i2.509.
- Warin, Philippe. 2010. « Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux ? » *La Vie des idées* 1.
- Warin, Philippe. 2016a. *Le non-recours aux politiques sociales*. Libre cours - politique. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble. doi:10.3917/pug.warin.2017.01.
- Warin, Philippe. 2016b. « Le non-recours: définition et typologie. » *Working Paper de l'ODENORE* (1).
- Warin, Philippe. 2017. « Le non-recours par non-demande : le besoin d'une « politique du citoyen ». » *L'Observatoire* (93).
- Warin, Philippe. 2018. « Ce que demande la non-demande. » *La vie des idées*.
<https://hal.science/hal-01906345>.
- Weingart, Peter. 1997. « From "Finalization" to "Mode 2": Old Wine in New Bottles? » *Social Science Information* 36 (4). SAGE Publications Ltd: 591-613.
doi:10.1177/053901897036004002.

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN



Guide d'entretien préliminaire pour les responsables et intervenant-es des programmes NEEF

Ce guide d'animation sera adapté et approfondi lors de la discussion avec les participant.e.s tel que le dicte la flexibilité et l'itération données-théories que caractérise la méthodologie qualitative et inductive guidant cette recherche.

1. Introduction et objectifs de la recherche
2. Présentation des enjeux éthique de la recherche et rappeler que la discussion sera enregistrée
3. Demande de consentement à participer à la discussion
4. Questions ?

Résumé du projet

1. Pouvez-vous expliquer brièvement ce qu'était votre projet NEEF? (Trouver l'approche d'intervention)
2. Est-ce qu'une clientèle particulière était ciblée?
3. Maintenant que le financement du projet est terminé, est-ce que vous le poursuivez d'une autre manière?

Apprentissages

4. Après une année de programme auprès des jeunes NEEF, pouvez-vous identifier les apprentissages que vous avez faits au niveau de votre pratique et professionnalité?
5. Quels apprentissages sur cette catégorie des jeunes?
 1. Est-ce qu'ils se situent au niveau de votre approche?
 2. Ou bien de la structure du programme? De la façon d'approcher les jeunes?
6. À refaire, est-ce qu'il y a des éléments que vous feriez différemment?

Barrières

7. Quels sont les barrières que vous avez rencontrées en termes de pratiques? Quels éléments se sont révélés les plus complexes?
 1. Est-ce que vous vous y attendiez, ou c'était surprenant?
8. Quels outils auriez-vous voulu avoir pour mieux vous soutenir?

Retombées

9. Quelles sont les retombées que vous notez pour votre pratique personnelle? À quels niveaux se situent-elles (approche avec les jeunes, structure du programme, etc)
10. Si vous pouviez transmettre des conseils à des nouveaux intervenants, quels seraient-ils?

Accès (barrières à)

11. Pourriez-vous parler un peu du processus de recrutement des jeunes au programme, comment vous l'avez fait connaître auprès des jeunes NEEF?
12. Est-ce que vous avez rencontré des difficultés particulières ?
13. Avec l'expérience de la dernière année, selon vous, quelle est la meilleure manière de rejoindre les jeunes NEEF?
14. Une fois les jeunes au courant du programme, qu'est-ce qui pouvait les retenir de s'inscrire? Ou au contraire, les encourager?
15. Est-ce que les jeunes qui s'engageaient dans le programme le complétaient jusqu'au bout? Si non, qu'est-ce qu'il faisait qu'ils quittaient?

Rapport aux institutions

16. Selon vous, quel était le rapport des jeunes avec les institutions (votre organisme, Emploi-Québec, etc), avant le programme? Sont-ils arrivés avec des préjugés? Est-ce qu'ils étaient en contact avec certaines institutions avant le programme?
17. Pensez-vous que cela avait changé après et si oui, de quelle façon?
18. Que pensez-vous que les jeunes ont tiré de leur expérience? Ça peut être au niveau personnel, confiance en soi, au niveau de leur parcours scolaire ou d'emploi, etc.
 1. Aviez-vous des indices de « réussite » du programme? Si oui, comment les mesuriez-vous? Sinon, comment évaluiez-vous votre programme?

ANNEXE 2 : TABLE DES MATIÈRES ET SOMMAIRE EXÉCUTIF DU RAPPORT DE STAGE

Défis et accès aux programmes ciblant les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec : le point de vue des intervenant·e·s

Éva Paquin-Lefebvre, María Eugenia Longo et Janie Dolan Cake

RAPPORT DE STAGE

Comité
consultatif **jeunes**


CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Table des matières

Sommaire exécutif	ii
L'étude	ii
Faits saillants.....	ii
Introduction	3
Méthodologie	7
Résultats	9
1. Le recrutement des jeunes dans le programme.....	9
1.1. Les critères d'admissibilité des jeunes dans les programmes	9
1.2. Une variété de méthodes de recrutement	10
1.3. Des éléments d'influence sur le recrutement	15
2. Les conditions facilitantes des programmes à la participation	18
2.1. La flexibilité des programmes.....	18
2.2. Les compensations à la participation.....	19
2.3. L'accompagnement groupal	20
2.4. La rétention des intervenant·e·s.....	22
3. La persévérance des jeunes dans le programme	23
3.1. Les liens de confiance	23
3.2. L'implication dans la communauté.....	24
3.3. Le sentiment de fierté.....	24
4. Les retombées des programmes pour les jeunes, les organismes et la communauté.....	25
4.1. Les retombées pour les jeunes	25
4.2. Les retombées pour les organismes et la communauté.....	28
Conclusion	30
Bibliographie	31

Sommaire exécutif

L'étude

Ce rapport présente les résultats d'une recherche descriptive portant sur les défis et l'accès aux programmes destinés aux jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) menés par une multiplicité d'organismes communautaires et d'employabilité au Québec. Il a été réalisé pour le Comité consultatif Jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail au Québec et la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, dans le cadre d'un stage de maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances de l'Institut national de la recherche scientifique. Il se base sur les échanges découlant des groupes de discussions et d'entretiens individuels réalisés à l'été 2023, avec une trentaine de personnes intervenantes ou responsables de ces programmes ciblant les jeunes en situation NEEF au Québec. Il examine les diverses dimensions du processus d'intégration des jeunes en situation NEEF dans les programmes, incluant les facteurs déterminant leur recrutement, les conditions des programmes qui facilitent la participation des jeunes, les sources de leur persévérance dans ces mesures, ainsi que les retombées des programmes pour les jeunes, les organismes et les communautés.

Faits saillants

- 1. Le contact direct : l'un des facteurs clés du recrutement des jeunes**
Une grande attention est souvent portée aux modalités de recrutement des jeunes en situation NEEF, une population difficile à rejoindre et pour laquelle les organismes ont déployé une variété de méthodes. Parmi ces dernières, le contact direct est ressorti comme l'un des aspects principaux pour réussir le recrutement. De plus, lorsque le programme est connu au moyen des liens des jeunes (un-e intervenant-e, un-e ami-e, etc.), comparativement à d'autres moyens (affiches, publicités numériques, etc.), ils et elles auront davantage d'intérêt à s'inscrire.
- 2. La flexibilité des programmes : décisive pour la participation des jeunes**
Plusieurs conditions des programmes facilitent la participation des jeunes. Toutefois, malgré leur diversité en termes d'accompagnement (individuel ou groupal), de projets et de territoires d'intervention, la flexibilité des programmes s'est avérée une caractéristique commune, ayant un impact fort positif sur la participation des jeunes. Elle a permis de les accompagner à un rythme adapté à leurs parcours, contraintes et besoins, sans imposer d'injonctions de retour en emploi ou en formation, dans le contexte exceptionnel où le bailleur de fonds ne réclamait pas ces quotas aux organismes.
- 3. Les liens de confiance en l'intervenant-e : source de persévérance des jeunes**
Parmi les diverses sources de persévérance des jeunes dans les programmes, l'implication dans la communauté, l'expérimentation d'une certaine fierté et la création des liens de confiance apparaissent cruciales. Plus particulièrement, la confiance en l'intervenant-e, qui fait figure de repère au milieu des dédales administratifs, a permis et renforcé les possibilités de poursuite des jeunes dans le programme.
- 4. Le gain d'estime personnelle chez les jeunes et la déconstruction des préjugés dans la communauté, parmi les principales retombées des programmes**
Le gain d'estime personnelle constitue l'une des principales retombées vécues par les jeunes dans le cadre de ces programmes. Le programme leur a permis de vivre des réussites, de se qualifier professionnellement et de regagner confiance dans les institutions, au sein des parcours connaissant de nombreuses frustrations et difficultés personnelles, professionnelles et scolaires. De plus, les programmes ont permis de déconstruire des préjugés sur les jeunes en situation NEEF au sein des communautés et renforcer la collaboration des réseaux de partenaires dans les territoires où les programmes se sont déroulés.

ANNEXE 3 : SÉLECTION DE DIAPOSITIVES DU SUPPORT VISUEL POUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES PRÉSENTATION LORS DU LANCEMENT DES RAPPORTS NEEF AVEC LE CCJ

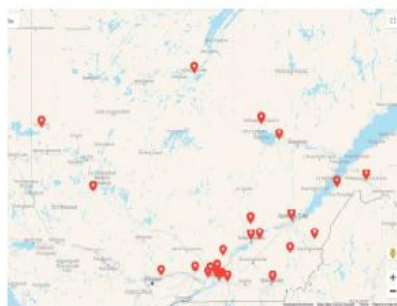
Défis et accès aux programmes ciblant les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec : le point de vue des intervenant-e-s

Éva Paquin-Lefebvre, étudiante à la maîtrise MOB à l'INRS

Sous la supervision de María Eugenia Longo & Janie Dolan Cake

Avec la collaboration d'Andréane Johnston

Dans le cadre d'un stage du programme MOB au sein du Comité consultatif Jeunes de la CPMT



Méthodologie

Au cours des mois de juillet et août 2023, 29 personnes appartenant à 26 organismes (sur 65) ont participé aux réflexions via

- 2 groupes de discussion :
 - Un premier de 14 personnes
 - Un deuxième de 6 personnes
- 7 entretiens semi-dirigés :
 - 5 individuels
 - 2 avec 2 personnes de l'organisme

Parmi les 26 organismes:

- 20 Carrefours jeunesse-emploi (CJE)
- 6 organismes autres (4 en employabilité, 1 en santé, 1 conseil de bande)

Le recrutement des jeunes se fait avec des méthodes variées

- Bouche à oreille:
 - Contact d'ancien-ne-s participant-e-s
 - Via l'entourage des jeunes
 - Dans les plus petites communautés, les gens se connaissent
 - Les jeunes se tiennent avec des personnes en situations similaires
 - À travers les organismes
- Utilisation de réseaux sociaux mitigée:
 - Contenu vidéo: plus difficile, demande beaucoup d'efforts de création de contenu
 - Échanges dans les réseaux sociaux: Rejoint encore beaucoup de personnes, mais plus âgées. Profil d'intervenant utile pour voir ce qui se passe dans la communauté
- Affichage d'annonces dans les lieux publics fonctionne peu
- Organisation d'activités ludiques ponctuelles pour attirer et rencontrer les jeunes (escape game, party de jeux vidéo, activités de cuisine)

Facebook avec des publicités payantes, c'est surprenant comment que ça fonctionne, je vous dirais que 85% de nos jeunes venaient de Facebook avec des publicités payantes, que soit une maman ou une grand-maman qui voyait nos affiches passer, qui était comme « hé », et ils les taguaient dessus, « ça pourrait être bon pour toi ». Puis ensuite de ça le lien était fait, puis on pouvait commencer à jaser avec eux.

GD1 P3 | intervenant, programme individuel

Plusieurs éléments influencent le recrutement

- Calendrier favorable – Ex. : le début du programme correspond à une certaine période (fin de l'année scolaire pour des moins éloignés, fin d'un programme de francisation)
- Cellulaires de fonction pratiques – appels difficiles, texter facilite le contact
- Déplacement vers le jeune, particulièrement en région.
- Prudence dans l'utilisation des termes, quelques jeunes mal à l'aise de s'identifier au mot NEEF.
- Frustrations pour et par les jeunes précaires mais pas complètement sans emplois ou ni aux études, qui ne pouvaient correspondre aux critères NEEF.

J'avais déjà un cellulaire de fonctions parce que notre clientèle NEEF, et je suis comme ça aussi : s'il faut que je téléphone, ça va me prendre beaucoup d'énergie. Je vais attendre la dernière minute. Je procrastine alors que si c'est textos, ça va vraiment mieux. Toutes nos affiches, ma carte de visite quand je donnais ça aux jeunes, je disais « écoute, on va se prendre un rendez-vous ou écris-moi sur mon cellulaire, textos, ok, vous pouvez me texter ». Puis ça, ça faciliterait vraiment le contact parce qu'il y en a beaucoup qui avaient que c'était leur problématique, l'anxiété.

E5 | intervenante, programme de groupe

Les éléments de structure des programmes vont influencer la participation et la persévérance

- Flexibilité des programmes, pas de pression d'engagement
- Compensation de participation:
 - Motivante, surtout pour ceux et celles n'ayant pas accès à l'aide sociale. Encouragement à travailler sur les irritants, et levier de participation.
 - Ailleurs, l'allocation n'était pas assez intéressante pour compenser l'effort supplémentaire de participation demandé
- Rétention des intervenant-e-s – les liens développés avec ces derniers influencent la persévérance des jeunes dans les programmes

Le fait qu'il n'y ait pas d'engagement, je pense que ça nous a aidés de notre côté. Puis j'ai mis beaucoup d'emphasis là-dessus, que c'est volontaire, n'importe quand, je prendrai pas ça personnel, là, tu peux t'en aller, c'est correct. [...] Ils nous glissent entre les mains, puis on les voit plus, ils disparaissent, on sait pas où ils sont rendus. Mais je pense que c'est beaucoup que c'est pas un engagement, c'est pas grave, c'est comme ça, on y va une fois un cinq minutes à la fois, puis on le voit jusqu'où on peut aller.

GD1 P1 – Intervenant, programme individuel

L'intervention de groupe est perçue différemment selon les jeunes

Positivement, par certain·e·s

- Connaître une autre personne participante motive à s'inscrire
- Vivre le programme avec d'autres personnes permet d'échanger sur l'expérience et de se soutenir
- Création de liens forts et poursuite de ces liens après la fin du programme.
- Structure et cadre sont appréciés
- Dans tous les cas, l'intervention de groupe n'est réussie que si elle s'accompagne d'un suivi individuel.

Négativement, par d'autres

- Pour d'autres, désintéressé face à l'intervention de groupe dû à la fatigue accumulée face aux exigences de la vie en groupe (Centre jeunesse, école).
- L'anxiété étant également très forte, se retrouver dans un contexte de groupe l'augmente.
- Atteindre un nombre d'heures strict peut-être impossible et décourageant
- Attention au délai du début de programme

Les jeunes poursuivent dans les programmes lorsqu'ils et elles se sentent encouragé·e·s

- Importance des liens de confiance, avec les intervenant·e·s ainsi qu'avec les autres personnes participantes
- Sentiment d'être impliqué·e·s et valorisé·e·s dans sa communauté
- Fierté de compléter un projet, et fierté de l'entourage

Les gens, ils ont vraiment l'impression de donner un coup de main à la communauté. Ils sont contents de faire un plateau de travail. [...] On donne beaucoup de coup de main aux organismes communautaires aussi, fait que c'est très valorisant de dire « OK, on a fait ça puis ça leur a donné un coup de main. » Ce qu'ils aiment aussi c'est que ça les aide, ça les sort de l'isolement, les plateaux de travail, c'est toujours en groupe.

Ei4 | Responsable, programme de groupe

Les jeunes gagnent en estime et connaissance personnelle

- Estime personnelle – permet de s'embarquer dans des projets plus demandant, ouvre des perspectives d'emplois et de formations
- Connaissance de soi – plus réalistes sur leurs forces et faiblesses
- Relations – briser l'isolement
- Développement d'outils et projets professionnels et de formation
- Regain de la confiance perdue envers les institutions et les personnes autour d'eux
 - École stressante, relations avec Services Québec tendues
 - Réputation acquise dans les milieux ruraux.

J'ai un participant en tête, quand il est venu me rencontrer, il me regardait jamais en pleine face, il pouvait marcher entre le mur et la peinture, il y avait beaucoup de l'isolement, problématique de consommation, santé mentale aussi. Puis là actuellement, il fait un [programme de groupe], il met ses limites, on voit que sa confiance, elle a vraiment grandi. Les gens, ils viennent vivre des expériences de travail qui sont positives. Ils viennent acquérir de la confiance en eux aussi.

Ei4 | Responsable, programme de groupe

Des communautés sensibilisées aux besoins et parcours des jeunes

- Diminution des idées préconçues sur les jeunes en situation NEEF
- Créations de liens entre les organismes et la communauté
- Renforcement des liens et de la crédibilité d'anciens partenaires

C'est sûr que dans les retombées, moi je travaillais beaucoup sur la sensibilisation. Auprès des partenaires aussi, pour comprendre les enjeux, les besoins, les particularités de cette clientèle-là pour s'assurer qu'ils soient orientés vers un milieu qui va être adapté pour eux, qui va être compatible pour eux. Un milieu pour que le jeune se connaisse mieux, mais que le milieu d'accueil aussi va mieux connaître ces jeunes-là pour qu'il y ait une meilleure adéquation.

GD2 P2 – Intervenante, programme individuel

Conclusion

- L'importance du contact direct pour le recrutement
- L'attrait d'un programme flexible
- Un processus sur le long terme
- Les liens de confiance : source de persévérance

C'est juste de prendre soin, c'est de les aimer, ils ont besoin de sentir qu'on croit en eux. Puis ça, ça passe par les yeux d'intervenants, ça passe par, la non-moralisation. Le non-jugement aussi, ça c'est très important, pour cette clientèle aussi qui se fait juger. Quand tu dis « Je viens du Centre jeunesse », on le sait, il y a des employeurs qui jugeront pas, mais y en a d'autres qui vont dire « Centre jeunesse: méchants délinquants ». Pourtant c'est juste qu'ils ont été brûlés à l'intérieur ces jeunes-là, puis qu'ils ont besoin justement de mettre des pansements, fait qu'ils ont besoin de monde qui vont croire en eux. Puis [l'organisme], on est ces personnes-là.

E12 P2 | Intervenante, programme individuel

ANNEXE 4 : SÉLECTION DE DIAPOSITIVES DU SUPPORT VISUEL POUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DANS LE MILIEU SCIENTIFIQUE (ACETS)

**LE NON-RECOURS À DES PROGRAMMES D'EMPLOYABILITÉ
JEUNESSE: UNE REMISE EN QUESTION DES VALEURS DES
JEUNES NEEF OU DE L'ACTION DE L'ÉTAT?**

**NON-TAKE-UP OF YOUTH EMPLOYMENT PROGRAMS:
A QUESTIONING OF NEET YOUNG PEOPLE'S VALUES
OR OF STATE ACTION?**

Éva Paquin-Lefebvre & María Eugenia Longo (INRS)

CAWLS - June 19th 2024



Non-take-up of youth employment programs: a questioning of NEET young people's values or of state action

Presentation Outline

1. Context of the project (NEET young people, employment programs, Non-take-up)
2. The research & methodology
3. Results
 - Reaching-Out to NEET Youth : Spreading information
 - Intervention Conditions Influencing Program Take-Up
 - Interactions Influencing Program Take-Up
4. Conclusion

Non-take-up of youth employment programs: a questioning of NEET young people's values or of state action

Youth not in employment, education, or training (NEET)

- Recent ('90) statistical and administrative category, that aimed to capture individuals who did not fit into any existing one;
- Targets those outside of the dominant institutions, employment & education
- Defines young people by what they don't do, but NEET youth are an extremely heterogeneous group very active in other domains of life (Longo et al., 2020)
- **Challenges the dominant social norms related to work** (non-take-up common rights?)

10% (200,800) NEET youth aged 17 to 34 in Quebec in 2018-2019 (Longo and al. 2020)

Distribution of NEET youth aged 17 to 34, by labor force status, Quebec 2018-2019



Data compiled by the Chaire-Réseau de recherche sur la jeunesse du Québec from Statistics Canada's Labour Force Survey (LFS) 2018-2019.

Youth Employment Programs

- Becomes an **important target for youth public action** and employment programs in western societies
- Even more, in the context of labor shortage such as in Canada and Québec

- However, a part of **NEET young people don't access, use or quit employment programs...**

...WHY don't they take up programs?

65 NEET projects in the province of Québec



Non-Take-Up : debates and reasons

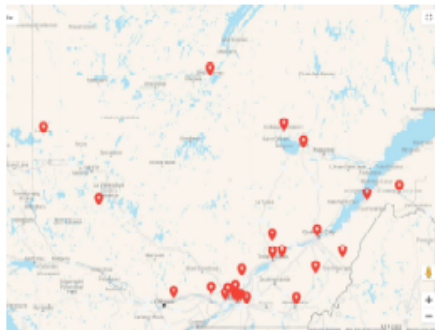
- Non-take-up debates (Van Oorschot, 1991; Warin 2010a, 2010b, 2016; Okbari, 2014; Bourgois, 2020; Vial, 2020...)
- Non-take-up definition: *All persons or households that are not claiming the benefits and services to which they are entitled* (Warin 2010b)
- Several reasons...
 - *Lack of information*, in which the potential beneficiary is unaware of the benefits available or of his entitlement to claim
 - *Decision not to claim*, in which the potential beneficiary is aware of his entitlement but chooses not to claim : *Compelled vs chosen*
 - *Non reception*, in which the beneficiary is aware of his entitlement and decides to claim but does not obtain his entitlement
 - *Non proposition*, in which the provider does not propose a benefit to the potential beneficiary
 - ...

Reasons typically focuses on polar opposites : individuals' positions and values or public offer...

...IMPLEMENTATION LEVEL can influence non-take-up !

Our research aims to analyze factors at the implementation level affecting non-take-up and take-up employment youth programs.

The Research Partnership & Methodology



Research partnership : **INRS** Institut national de la recherche scientifique and **Comité consultatif jeunes**

29 youth workers from 26 organizations (out of 65) participated in the discussions via :

- 2 focus groups &
- 7 semi-structured interviews

Among the 26 organisations:

- 20 Youth Employability Organizations (Carrefours jeunesse-emploi)
- 6 Other Organizations (4 in employability, 1 in health, 1 First Nation band)

Reaching out to NEET Youth : Spreading Information

Interpersonal Recruitment Channels (Word of mouth)

NEETs young people can be hard to reach, but individual contact with participants was the best way to recruit them (via their social networks, other NEET youth, families, organization they frequent)

Remote Recruitment Channels

Reached young people, but was harder to convert into program registration except for interactions on Facebook, which proved to be more successful (social media, flyers in public places, etc.)

What I found worked best was really, in person. I would make an appointment and show up at [a food bank], chat a bit with one person, two people, and then after half an hour, I'd be sitting at a table and there'd be, like, 40 people sitting and then standing around the table asking me questions "Okay, but I've already done a program, and they wanted such and such element". These people didn't all come to sign up, but there were others in there who were talking to so-and-so. I'd get a lot of calls in the days that followed.

EIS – Youth worker, individual program
[Loose translation]

Intervention Conditions Influencing Program Take-Up

Individual intervention

- Flexibility highly appreciated
- Absence of pressure to commit can make young people more comfortable to meet youth workers
- Meeting them where they are and bringing them a bit further

Group intervention

- Positive setting for some:
 - Young people can share their experiences with their peers and support each other. Friendships are formed and maintained.
 - Some appreciated having a firm structure.
- Negative for others:
 - For others, disinterest in group intervention due to accumulated fatigue from the demands of group life (youth center, school), or anxiety.
 - Being present for a strict number of hours can be difficult and demoralizing.
 - Delay between program recruitment and start times may discourage registration.

The fact that there was no commitment, I think that helped us. And I put a lot of emphasis on that : it's voluntary, any time, I won't take it personal, there, you can go, it's okay. [...] I think it means a lot that it's not a commitment. You go once for five minutes at a time, then you see how far you can take it.

GD1 P1 – Youth worker, individual program
[Loose translation]

Intervention Conditions Influencing Program Take-Up

Participation Compensation

- Motivating, especially for those without access to social assistance. Provides leverage for participation and encourages working on irritants.
- Elsewhere, the allowance was not attractive enough to compensate for the extra effort required to participate when compared with social assistance program.

Youth Worker Retention

Ties developed with workers influence the perseverance of young people in programs, impacting them if the workers leave due to unsatisfactory working conditions.

The group was super important, super formative. They went through the same stages and experienced the same things. [...] One of them would say, "Oh well, she's super confident, things are going well, she never says anything", but this girl was saying that she'd found it super anxiety-provoking. One day she was late, then she threw up when she got off the bus, so stressed out was she. Another young person said "Oh my god, I didn't think you were stressed, I thought I was the only one feeling like that" so it was like really important.

EIS – Youth worker, group program
[Loose translation]

Interactions Influencing Program Take-Up

Trust

Trusting relationships, primarily with youth workers but also with other participants, are crucial for enrolling and retaining young adults in the programs.

Community Involvement

Feeling involved and valued within a community is a key factor in motivating young people to participate in the programs.

Pride

Pride in completing a project, along with the recognition from the social network, serves as a strong source of motivation for program perseverance.

People really feel like they're giving back to the community. [...] We give a lot of help to community organizations too, so it's very rewarding to say "OK, we did this and then it gave them a hand." What they also like is that it helps them, it gets them out of isolation, [our activities are] always in a group.
Eia | Youth worker, group program
(Loose translation)

Conclusion

I. Several factors at the implementation level affect non-take-up/take-up employment youth programs

- Social relationships are important at every stage of the programs
 - Flexibility in implementation enhances effectiveness
 - Trust-based relationships foster perseverance

II. Youth workers are making the difference in taking (or not) up services, and their perspective showed a genuine concern for young people

Conclusion

III. Participation in programs is influenced by a multitude of factors (vs one key factor) that interact to either facilitate or hinder their take-up, engagement, retention

- Proposition, information, reception are crucial for take-up... however, even when NEETs young people may be interested in using the programs, sometimes they just don't fit their diverse needs and programs inadaptation influence the final decision.

IV. Take-up of Youth Employment Programs : Pathway to integration and Better Work?

- Programs build skills gradually, preparing participants for next steps, instead of rushing them in lower quality work. Can they allow young people to prepare for future opportunities and enhance their work quality ?

ANNEXE 5 : SÉLECTION DE DIAPPOSITIVES DU SUPPORT VISUEL POUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DU COLLOQUE QUARIERA

Quariera, Mont Sainte-Anne, 8 février 2024

Les jeunes « ni en emploi, ni aux études, ni en formation » (NEEF) au Québec : caractéristiques de leurs parcours et pistes de solutions pour les accompagner

Marjolaine Noël (INRS), Andréane Johnston (CCJ), Éva Paquin-Lefebvre (INRS), et María Eugenia Longo (INRS)



Objectifs

- ❑ Caractériser la population des jeunes ayant connu des périodes en dehors de l'emploi, les études et la formation (NEEF), à partir de
 - ✓ l'analyse de leurs parcours de vie et dans les institutions,
 - ✓ et des récits tant des jeunes que des intervenant.e.s
- ❑ Identifier des solutions aux problèmes qu'ils et elles rencontrent et aux barrières à l'emploi, la formation, et à leurs projets de vie plus large.

Trois projets sur les jeunes NEEF au Québec par la CRJ et le CCJ

- ➔ 2019-2020 - Portrait statistique des jeunes de 17 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Dix stéréotypes à déconstruire (Longo, Gallant, Lechaume, Fleury, Vachon, Kwamegni Kepnou et Noël)
- ➔ 2022-2023 - Les récits des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Réalités, parcours et points tournants (Longo, Lechaume, Supeno et Noël)
- ➔ 2023-2024 - Défis et accès des jeunes NEEF aux programmes et services : le point de vue des intervenant.e.s (Paquin-Lefebvre, sous la direction de Longo)



Les intervenant.e.s disent...

Le recrutement se fait de façon variée

- ✓ Bouche à oreille:
 - Contact d'ancien.n.e.s participant.e.s
 - Via l'entourage des jeunes
 - Dans les plus petites communautés, les gens se connaissent
 - Les jeunes se tiennent avec des personnes en situations similaires
 - À travers les organismes
- ✓ Utilisation de réseaux sociaux mitigée:
 - Instagram et TikTok : plus difficile, demande beaucoup d'efforts de création de contenu
 - Facebook : Rejoint encore beaucoup de personnes, mais plus âgées. Profil d'intervenant utile pour publier dans les groupes et voir ce qui se passe dans la communauté
- ✓ Affichage d'annonces dans les lieux publics fonctionne peu
- ✓ Organisation d'activités ludiques ponctuelles pour attirer et rencontrer les jeunes (escape game, party de jeux vidéo, activités de cuisine)

« Puis honnêtement Facebook avec des publicités payantes, c'est surprenant comment que ça fonctionne, je vous dirais que 85% de nos jeunes venaient de Facebook avec des publicités payantes, que soit une maman ou une grand-maman qui voyait nos affiches passer, qui était comme « hé », et ils les taguaient dessus, « ça pourrait être bon pour toi ». Puis ensuite de ça le lien était fait, puis on pouvait commencer à jaser avec eux sans même leur donner de pression. »

GD1 P3 | Intervenant, programme individuel

De nombreux facteurs extérieurs influencent le recrutement

- ✓ Calendrier favorable - Par exemple quand le début du programme correspond à une certaine période (fin de l'année scolaire pour des moins éloignés, fin d'un programme de francisation)
- ✓ Cellulaires de fonction pratiques – appels difficiles, texter facilite le contact
- ✓ Déplacement vers les jeunes, particulièrement en région
- ✓ Prudence dans l'utilisation des termes qui peuvent être stigmatisants (certains jeunes mal à l'aise de l'appellation NEEF)
- ✓ Frustrations pour et par les jeunes précaires mais qui ne correspondaient pas tout à fait aux critères NEEF (emplois à temps partiel)

« J'avais déjà un cellulaire de fonction parce que notre clientèle NEEF, puis moi je suis comme un peu trop vieille pour rentrer dans la catégorie 35 ans et moins là, mais je suis comme ça aussi : s'il faut que je téléphone là, ça va me prendre beaucoup d'énergie. Je vais attendre la dernière minute. Je procrastine alors que si c'est textos, ça va vraiment mieux, fait que, y'a ça aussi. Toutes nos affiches, ma carte de visite quand je donnais ça aux jeunes, je disais « écoute, on va se prendre un rendez-vous ou écris-moi sur mon cellulaire, textos, ok, vous pouvez me texter ». Puis ça, ça facilitait vraiment le contact parce qu'il y en a beaucoup qui avaient que c'était leur problématique, l'anxiété. »

ESJ-intervenante, programme de groupe

Pouvoir progresser à son rythme encourage la participation des jeunes

- ✓ Flexibilité, pas de pression d'engagement
- ✓ Lien de confiance déjà établi
- ✓ Une participation plus grande des jeunes plus âgés (moins de soutien des proches)
- ✓ Délais du début du programme, dans le cas des programmes de groupe
- ✓ Allocation de participation:
 - Motivante, surtout pour les jeunes n'ayant pas accès à l'aide sociale. Encouragement à travailler sur les irritants.
 - Avoir de l'argent vient avec des enjeux de gestion de budget.
 - Un levier à la participation
 - Ailleurs, l'allocation n'était pas assez intéressante pour compenser l'effort supplémentaire de participation demandé

« Le fait qu'il y ait pas d'engagement, je pense que ça nous a aidé de notre côté. Puis j'ai mis beaucoup d'emphasis là-dessus, que c'est volontaire n'importe quand, je prendrai pas ça personnel là, tu peux t'en aller, c'est correct. Mais mon but bien entendu, c'était de l'acorder la truite, là. En tout cas, c'est vrai que c'est un peu bizarre à dire, mais c'est ça que c'est! Ils nous glissent entre les mains, puis on les voit plus, ils disparaissent, on sait pas où qu'ils sont rendus. Mais je pense que c'est beaucoup que c'est pas un engagement, c'est pas grave, c'est comme ça, on y va une fois un cinq minutes à la fois, puis on le voit jusqu'à on peut aller.»

GD1-P1 | Intervenant, programme individuel

L'intervention de groupe est perçue différemment selon les jeunes

- ✓ Cohorte et implication assidue
 - Cadre et structure apprécié par certain.e.s
 - Atteindre un nombre d'heures strict est impossible et décourageant pour d'autres
- ✓ Sentiments mitigés par rapport à l'intervention de groupe:
 - Connaître une autre personne participante motive à s'inscrire.
 - Vivre le programme avec d'autres personnes permet d'échanger sur l'expérience et de se soutenir
 - Création de liens forts et poursuite de ces liens après la fin du programme.
 - Pour d'autres, désintérêt face à l'intervention de groupe dû à la fatigue accumulée face aux exigences de la vie en groupe (centre jeunesse, école).
 - L'anxiété étant également très forte, se retrouver dans un contexte de groupe l'augmente.
 - Dans tous les cas, l'intervention de groupe n'est réussie que si elle s'accompagne d'un suivi individuel.

« Ça crée aussi, le groupe, un filet de sûreté parce que « OK, untel s'est pas levé, on va le texter, on va aller le chercher ». Il y avait vraiment beaucoup d'entraide à ce niveau-là. Puis il y a des amitiés qui vont rester suite à ce projet-là, comme je le vois là parce que j'en ai une gang qui viennent encore les 3 ensemble s'entraîner même si le projet est fini. Je trouve ça vraiment cool de les revoir, peut-être pas comme le lendemain, j'avais besoin d'un break. »

GD2-P5 | Intervenante, programme de groupe

Les jeunes finissent des programmes lorsqu'ils et elles se sentent encouragés

- ✓ Sentiment d'être impliqué.e.s et valorisé.e.s dans sa communauté
- ✓ Fierté de compléter quelque chose et fierté de l'entourage
- ✓ Importance des liens, avec les intervenant.e.s ainsi qu'avec les autres personnes participantes
- ✓ Rétention des employé.e.s – les liens développés avec ces derniers influencent la persévérance des jeunes dans les programmes

« À ma grande surprise, oui, le nanan est intéressant, si on parle de ta paye tu l'as cash tout de suite après le plateau, tu fais 2 h, tu es payé. Oui c'est intéressant, mais après une évaluation avec mes participants, ce que je me suis rendu compte, c'est que c'était beaucoup plus... les gens, ils ont vraiment l'impression de donner un coup de main à la communauté. Ils sont contents de faire un plateau de travail. Mettons on va à la ferme à tous les mardis matin, ils sont contents d'aller donner un coup de main au fermier. Puis tu sais, des choses qui paraissent pour eux autres. On donne beaucoup de coup de main aux organismes communautaires aussi, fait que c'est très valorisant de dire « OK, on a fait ça puis ça leur a donné un coup de main. » Ce qu'ils aiment aussi c'est que ça les aide, ça les sort de l'isolement, les plateaux de travail, c'est toujours en groupe.»

Ei4 | responsable de programme, programme de groupe

Retombées des programmes – pour les jeunes

- ✓ Confiance en soi – permet de s'embarquer dans des projets plus demandant, ouvre des perspectives d'emplois et de formations
- ✓ Connaissance de soi – plus réalistes sur leurs forces et faiblesses
- ✓ Relations – briser l'isolement
- ✓ Développement d'outils et projets professionnels et de formation
- ✓ Regain de la confiance perdue envers les institutions et les personnes autour d'eux
 - École stressante, les relations avec Services Québec tendues
 - Réputation acquise dans les milieux ruraux

« J'ai un participant en tête que, écoute, quand il est venu me rencontrer, il me regardait jamais en pleine face, il pouvait marcher entre le mur et la peinture, il y avait beaucoup de l'isolement, problématique de consommation, santé mentale aussi. Puis là actuellement, il fait un [programme de groupe], il met ses limites, on voit que sa confiance, elle a vraiment grandi, fait que les gens, ils viennent vivre des expériences de travail qui sont positives. Ils viennent acquérir de la confiance en eux aussi parce qu'on a vraiment des plateaux qui sont très diversifiés. »

E4 | Responsable, programme de groupe

Retombées des programmes – pour les communautés

- ✓ Diminution des idées préconçues sur les jeunes en situation NEEF
- ✓ Créations de liens entre les organismes et la communauté
- ✓ Renforcement des liens et de la crédibilité d'anciens partenaires

« Je me dis que d'avoir premièrement sorti 3 personnes sans domicile fixe en si peu de temps, parce qu'on a commencé l'intervention avec les gens juste à l'automne, parce qu'avant ça fallait créer les points de contact, faire les liens qui municipalités, faire les liens que les partenaires, rassurer les partenaires qu'on prenait pas la place de personne. Donc tout ça mis ensemble, donc dans un si court délai je pense que si on avait pu poursuivre ce projet là, ça aurait vraiment donné des bons résultats. Il y a des municipalités qui nous appuyaient à 200 miles à l'heure, puis dans les petits milieux, les municipalités bien souvent ils connaissent leur monde dans leur territoire, ils connaissent les familles, puis plus on est éloignés, plus c'est des gens qui ont des familles qui sont connues, donc plus ça peut aider. »

GD2 P1 | Responsable, programme individuel



Conclusions

À partir des récits des jeunes...

- Comprendre les périodes NEEF à la lumière des périodes non-NEEF, grâce à une perspective des parcours de vie des jeunes
 - pour mieux en comprendre les tenants et aboutissants.
 - pour mieux saisir les conditions biographiques, sociales et institutionnelles susceptibles de les préparer, de les provoquer et de les prévenir.

À partir des récits des intervenants...

- De nombreux éléments influencent la participation des jeunes aux programmes, mais quelques éléments ressortent:
 - Flexibilité
 - Temps
 - Liens de confiance
 - Réussites

Donner la parole

« Comment je pourrais dire, c'est juste de prendre soin, c'est de les aimer, ils ont besoin de sentir qu'on croit en eux. Puis ça, ça passe par les yeux d'intervenants, ça passe par, comme tantôt je disais, la non-moralisation. Le non-jugement aussi, ça c'est très important. Le non-jugement de cette clientèle aussi qui se fait juger. Quand tu dis « Je viens du Centre jeunesse », on le sait, il y a des employeurs qui jugeront pas, « ça me dérange pas », mais y en a d'autres qui vont dire « Centre jeunesse: méchants délinquants ». Pourtant c'est juste qu'ils ont été brûlés à l'intérieur ces jeunes-là, puis qu'ils ont besoin justement de mettre des pansements, fait qu'ils ont besoin de monde qui vont croire en eux. Puis [l'organisme], on est ces personnes-là. »

E12 P2 | Intervenant, programme individuel

Bien merci, ça fait du bien de pouvoir nommer ces choses-là puis d'être entendue. Peu importe qu'est-ce qui advient avec ça. Je pense qu'on est plusieurs dans le système parce qu'on n'a pas de voix puis on n'est pas entendu puis comme, puis oui, si ça peut aider puis juste amener des réflexions puis c'est déjà énorme là.

E1-38 | Queer, 26 ans, 2 périodes NEEF